Portraits en actions



Voyage au cœur des microprojets français soutenus par le Fonds social européen

Dans le cadre de la mise en œuvre du soutien du Fonds social européen en France entre 2000 et 2006, l'Union européenne a retenu parmi ses priorités le développement des initiatives locales en faveur de l'emploi. Cette préoccupation est également reprise dans le "Cadre de référence stratégique national" défini par les autorités françaises pour l'élaboration du programme opérationnel national "Compétitivité régionale et emploi 2007-2013" cofinancé par le Fonds social européen.

Cette priorité est illustrée dans notre programme national par la facilitation de l'accès aux financements européens des petits porteurs de projets, notamment associatifs, dans le champ de l'emploi et de l'inclusion : en effet, ces structures participent largement à la cohésion sociale en faveur des publics les plus en difficulté et à l'innovation dans le champ de la formation et l'emploi. Elles sont notamment particulièrement sensibilisées aux questions liées à l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés, au maintien dans l'emploi des seniors et à la vigilance toujours nécessaire pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est par la mise en place d'un dispositif fondé à la fois sur le partenariat entre les acteurs locaux et l'implication, la participation de personnes elles-mêmes menacées d'exclusion sociale qu'a pu se constituer un réseau très actif sur l'ensemble du territoire métropolitain. À ce jour plus de 3000 projets ont été sélectionnés. Leur impact sur la situation de l'emploi dans notre pays est tout à fait significatif.

Vous découvrirez, à la lecture des quelques portraits qui suivent, les femmes et les hommes qui, par la qualité de leur engagement, donnent vie à ce précieux dispositif.

Bertrand Martinot
Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle

Réalisation des entretiens et des articles

Julien Clermont
- Comme un poisson dans l'eau
- Contrôle Z

Aurélie Gaulin
- Archipratic
- Joyeuse bande des écuries comtoises
- Le moulin de Bouydou
- Resto Bio
- Roue livre
- Roule ma frite 17
- Team

Joël Grimaud
- Aequitas
- Akwaba Ka Théâtre
- Apes-Autonomie par la présence et l'écoute
- Bicibar, le vélo-café de Nice
- DRTEFP Poitou-Charentes
- Ferme de Moyembrie
- La Claie
- Les p'tits loups de Vence
- Parada France

Marcela Scaron
- Club entrepreneurial
- Cristeel
- Roue libre
- Coordination Savara/AGLCA

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu se prêter au jeu des entretiens en nous consacrant un peu de leur temps. Nous remercions également tous les organismes intermédiaires qui ont participé au choix des projets et Christophe Garnier du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi (sous-direction du FSE) pour son soutien et ses conseils.






Pour en savoir plus

Permanence téléphonique de 14 à 18 heures
01 44 08 65 17
Courriel : microprojets@racine.fr
Site internet : www.fse.microprojets.fr.

Portraits en actions est une publication atypique. Il n'est pas question ici de vous infliger le fastidieux des règlements administratifs, par nature aride, ni la description des procédures mises en œuvre pour les appliquer. Vous aurez tout loisir, si ce n'est déjà fait, de vous plonger dans cette étude une fois familiarisés avec l'univers des microprojets.

Non, ici ce sont les femmes et les hommes, tous impliqués dans des petites structures associatives, qui sont au cœur de ces portraits. Et peu importe si les uns ont participé à des organismes intermédiaires dont la pertinence en tant que facilitateurs a pu être ainsi démontrée alors que les autres, acteurs divers et complémentaires de partenariats locaux, œuvraient à la réalisation concrète et quotidienne de microprojets destinés à des personnes menacées d'exclusion sociale.

Grâce au Fonds social européen, tous ont pu innover, expérimenter et évaluer des solutions conduites au plus près et généralement avec les personnes concernées. Dans une démarche résolument "ascendante" les projets dont il est fait état dans l'ensemble des portraits se sont tous donné pour objectif de favoriser une certaine forme de développement local, celui qui repose sur la satisfaction des demandes et des besoins librement exprimés par les intéressés, considérés à juste titre comme les premiers concernés.

Small is beautiful, aurait-on dit dans les années soixante-dix. Empowerment répond aujourd'hui la Commission européenne avec le vocabulaire dont elle a seule le secret. Mais, quels que soient les mots, la démarche reste séduisante.

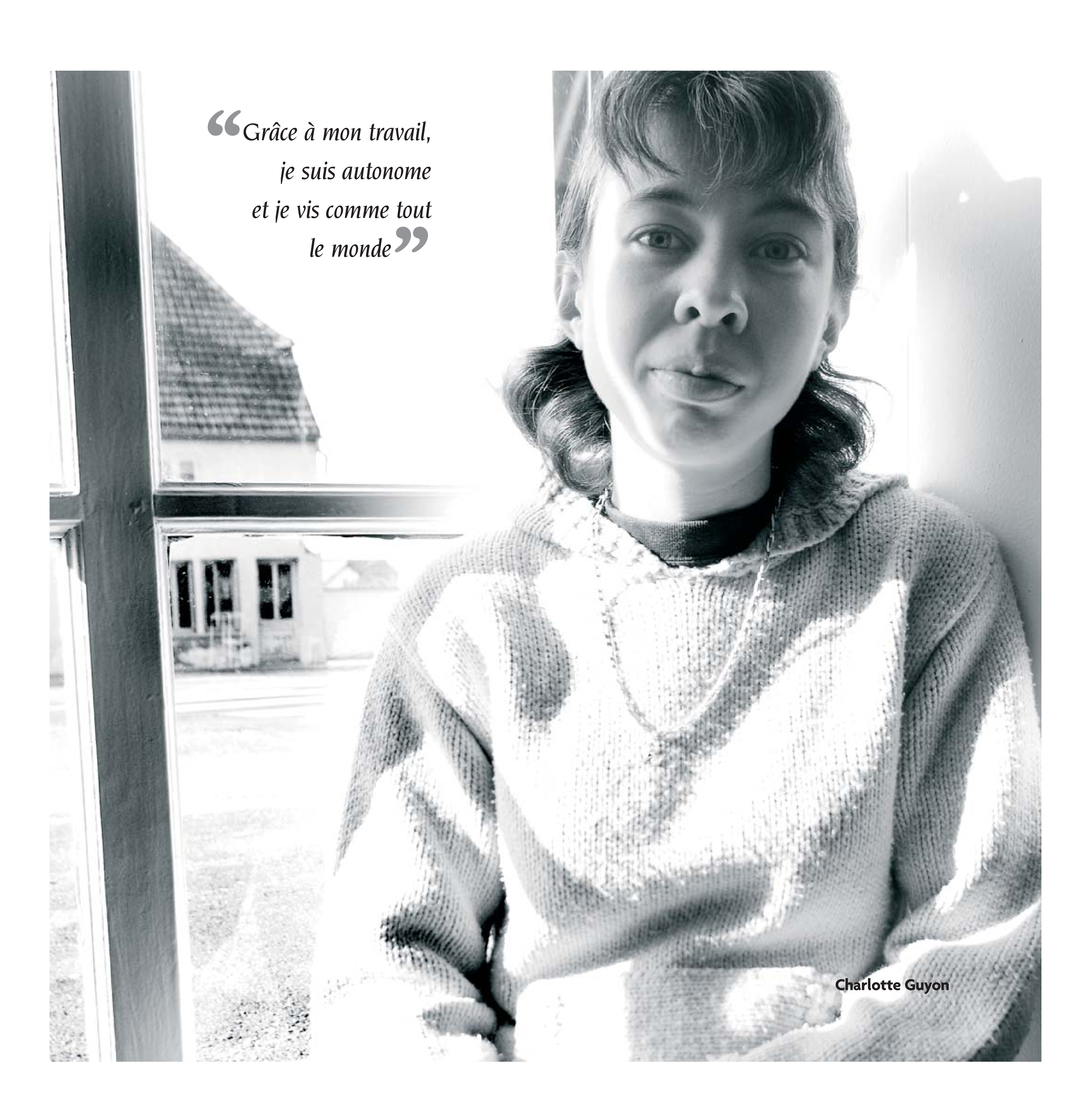
Une conférence nationale (le village des initiatives à La Rochelle), organisée elle aussi sous une forme originale, avait permis en septembre 2006 d'avoir un premier éclairage sur la qualité et l'ambition de ces projets. Kaléidoscope haut en couleurs et riche de témoignages et d'expériences, cette manifestation a constitué une véritable vitrine interactive pour près d'une centaine de porteurs de projets et plus de 450 visiteurs.

C'est parce qu'à cette occasion il avait été décidé de mettre l'accent avant tout sur les projets et leurs contenus, qui font aussi l'objet d'une présentation exhaustive dans l'annuaire des projets consultable en ligne sur le site internet de la sous-mesure 10B (http://micro-projets.racine.fr), que la présente publication s'attache maintenant aux femmes et aux hommes qui en sont à l'origine ou qui en ont bénéficié. Qui sont-ils, quelles sont leurs motivations, comment l'aventure est-elle née, a-t-elle été vécue, quelles suites entendent-ils lui donner... ?

"Portraits en actions" relate ici des aventures singulières qui montrent à quel point l'imagination, la créativité, le courage et l'optimisme font partie du paysage de l'emploi et de la formation en France. A travers les témoignages de 18 porteurs de projets, la publication souhaite vous faire partager leurs envies, leur combativité, leur joie souvent, mais aussi leurs difficultés. Ce voyage à travers la France est plein d'espoir. Il nous livre également en filigrane quelques règles et quelques principes favorables à la réussite de ces projets, parmi lesquels le partenariat entre les acteurs qui en sont directement en charge, les organismes intermédiaires et l'Etat est sans conteste le noyau dur partagé par tous.

Claude Bapst,
Directeur de Racine

Table des matières


“Grâce à mon travail,
je suis autonome
et je vis comme tout
le monde”
Charlotte Guyon

Archipratic

Numérisation de documents d'archives

Une apprentie magicienne qui transforme les archives : Archipratic !

La création de l'association Autrement part d'une histoire douloureuse. Charlotte semble être une jeune fille comme les autres mais, à l'école, elle est confrontée à de nombreux échecs scolaires et peine à être pleinement intégrée parmi ses camarades. L'Education nationale la place en classe de Segpa, une "voie de garage" pour ses parents, qui vivent très mal cette situation et pensent que cela ne résout en rien les problèmes de leur fille. Confrontés dans leur quotidien aux difficultés de Charlotte, Marianne et Philippe Guyon prennent petit à petit conscience que leur fille présente un handicap. L'accepter fut un processus long et difficile. Finalement, vers l'âge de 14-15 ans, le handicap de Charlotte est reconnu par les pouvoirs publics (Cotorep catégorie B).

Comment s'insérer professionnellement lorsqu'on a un handicap, même léger ?

Pour Charlotte, le premier obstacle, c'est l'accès à un emploi. Ne présentant qu'un handicap léger, elle ne souhaite pas intégrer un Cat (Centre d'aide par le travail). Mais intégrer le monde du travail "normal" est difficile pour une personne comme elle qui a du mal à analyser un problème et a besoin d'un soutien quotidien. Elle a essayé mais n'a pas réussi à s'intégrer, aucune entreprise n'ayant pris le temps de s'adapter et de l'accompagner.

Aucun dispositif ne convenait donc à son handicap : entre un marché du travail trop exigeant et des structures pour handicapés, il fallait inventer l'entre-deux. C'est ce qu'a fait l'association Autrement, créée en juillet 2006.

À l'origine de ce projet, on trouve bien sûr les parents de Charlotte. Son père, Philippe, est informaticien graphiste. Suivant le modèle paternel, Charlotte montre un réel intérêt pour l'informatique et le monde étrange des ordinateurs. Dans le même temps, le maire du village Le Deschaux, commune de 800 habitants, fait part à Philippe Guyon de son problème avec les registres d'état civil. Beaucoup de personnes viennent les consulter et ils s'abîment. Il demande donc à Philippe de concevoir un système d'archivage des registres d'état civil.

La naissance d'Archipratic

À la suite de cette demande, l'association Autrement, présidée par Marianne Guyon, la mère de Charlotte, développe Archipratic, un concept simple d'archivage et de préservation des documents de valeur. Ce produit offre un moyen rapide et simple de classer, consulter et imprimer des originaux, ce qui annule la recherche dans les archives papier. De plus, il est très facile à utiliser. Il a été conçu et réalisé par les membres de l'association Autrement, composée de bénévoles qualifiés en informatique, en gestion et en catalogage.

Une fois le produit réalisé, il suffit d'une "petite main" pour l'utiliser et répondre aux demandes des communes : Charlotte semble parfaite pour ce travail, qui correspond à ses différents domaines de compétence.

Pour ses parents, créer une association d'insertion professionnelle est une des seules solutions pour que Charlotte puisse travailler dans les meilleures conditions. "Même s'il est vrai qu'au début, nous l'avons fait pour Charlotte, notre ambition est de pouvoir par la suite offrir des emplois à d'autres jeunes handicapés qui rencontrent les mêmes difficultés", expliquent-ils. L'association constate rapidement qu'il existe une vraie demande. Après un reportage retransmis sur Radio France Bleu Franche-Comté, de nombreux parents souhaitant offrir un meilleur avenir à leur enfant les ont contactés.

Depuis la loi du 10 juillet 1987, les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues à une obligation d'emploi d'au moins 6% de personnes handicapées dans leur effectif. Même si la loi du 11 février 2005 réaffirme cette obligation et l'étend à de nouvelles catégories de personnes handicapées, l'insertion professionnelle des handicapés demeure un véritable enjeu pour une société qui s'engage à assurer l'égalité des chances pour tous. L'association Autrement œuvre à sa manière pour s'inscrire dans le dispositif de la loi de 2005.

Des membres actifs ayant chacun leur spécialité

Néanmoins, ce travail n'aurait pu se réaliser sans les membres de l'association, engagés sur tous les fronts pour développer l'activité. Un des



atouts les plus importants pour le bon fonctionnement de l'association, c'est la spécificité de chacun de ses membres.

Valérie, infirmière de métier, est présente pour accompagner psychologiquement Charlotte. Philippe gère tous les aspects techniques et informatiques. L'association peut également compter sur le chef d'entreprise d'une société de communication qui connaît bien les élus de la région. Enfin Carole, la trésorière, met à profit son expérience pour s'occuper des financements, de demandes de subventions et du suivi de la comptabilité.

La 10B, "un dispositif réactif"

C'est d'ailleurs grâce à Carole que l'association a pu recevoir un soutien du Fonds social européen via la mesure 10B. Sa belle-sœur, conseillère régionale, lui parle d'abord de l'emploi tremplin, programme qui permet à un employeur de recevoir une aide de la région pour la rémunération et la formation du personnel recruté en contrat à durée indéterminée, à condition de répondre à des besoins particuliers en matière de services à la population. Ensuite, elle rencontre François Bolard, le directeur de la Cress Franche-Comté. Quand elle lui parle du projet, il lui confirme que leur initiative est éligible dans le cadre du dispositif 10B. Ni une, ni deux, en trois semaines, l'association Autrement monte sa demande et la présente à la Cress. Le projet est retenu en décembre 2006 et, très rapidement, ils disposent d'une enveloppe suffisante pour couvrir six mois de salaire.

Pour Carole, le FSE n'est pas totalement inconnu, car elle a déjà travaillé sur des programmes européens comme Leader +, une expérience qui l'a sans nul doute aidée.

Sans la 10B, ils auraient tout de même pu mener à bien ce projet en faisant appel à l'emploi tremplin, mais ce dispositif a permis un démarrage très rapide de l'activité. L'aspect très réactif de la mesure a été apprécié. Toutefois, ils ont été confrontés à une difficulté majeure : l'aide du FSE ne peut financer que des investissements inférieurs à 500 euros. Or le matériel informatique est beaucoup plus coûteux et, contrairement à d'autres associations, ce matériel est indispensable au travail de Charlotte.

Archipratic a fait ses preuves

Un an après sa conception et sa réalisation, Archipratic est un produit reconnu. Son succès repose sans doute sur sa simplicité. Il est adaptable à tous les postes et peut répondre aux différents besoins des collectivités : archiver les délibérations, gérer les concessions de cimetières ou encore constituer une photothèque… les déclinaisons sont nombreuses. Voici comment cela marche concrètement : une fois que Charlotte a récupéré les documents originaux, elle les scanne dans leur intégralité et retouche les images pour en améliorer la lisibilité. Ensuite, elle crée un sommaire qui renvoie d'un simple clic aux différentes pages du catalogue. Enfin, les différents documents sont copiés sur Cédérom. Ainsi, les originaux peuvent rester à l'abri dans les armoires tandis que les personnes consultent les documents qu'ils souhaitent sous format numérique. Ce système simplifie la vie des secrétaires de mairie et permet de concevoir les archives autrement, de travailler autrement. Suite au test réalisé sur la commune du Deschaux, l'association a établi des conventions avec de nombreuses communes. Là encore, ce développement repose sur l'investissement des membres de l'association qui démarchent les nouveaux clients. Ils consacrent beaucoup de temps à présenter le concept Archipratic car c'est la pérennité de l'association qui est en jeu.

L'enjeu : passer à la seconde étape et embaucher une nouvelle personne

"Nous sommes au maximum de ce que nous pouvons donner, expliquent les bénévoles de l'association. En un an et demi, nous avons démontré que l'activité de l'association fonctionne et qu'il y a une demande." À présent, l'enjeu est de professionnaliser l'association, de pérenniser l'emploi de Charlotte et de créer d'autres emplois. Pour le moment, Charlotte bénéficie d'un "emploi tremplin" pendant trois ans, voire pendant cinq ans si l'association trouve des cofinancements. Mais elle est impatiente d'avoir de la compagnie. Grâce au dispositif local d'accompagnement (DLA), qui intervient en soutien des associations loi 1901 et des structures d'insertion par l'activité économique qui veulent

consolider leurs activités, un appui professionnel extérieur va être apporté à l'association. Sa mission sera d'identifier les difficultés et de s'interroger sur les stratégies de développement de ses activités.

Une nouvelle vie pour Charlotte

Au-delà du développement d'un outil astucieux d'archivage, ce projet a eu un impact considérable sur la vie de Charlotte qui, aujourd'hui, est épanouie. Tout d'abord, elle a un emploi et, pour elle qui restait sur une phase d'échec, c'est quelque chose de très important. Lorsqu'elle en parle, son regard ne trompe pas, ce travail lui plaît. Elle est fière d'expliquer toutes les différentes étapes qu'elle maîtrise parfaitement : scanner les documents, retoucher les images, créer un sommaire... Ces compétences qu'elle a acquises sont valorisées tous les jours et le succès d'Archipratic est aussi une reconnaissance de son savoir-faire.

Aujourd'hui, à l'âge de 21 ans, son travail lui permet d'être autonome et de vivre comme tout le monde. Ce changement lui donne envie de s'intégrer dans de nouveaux réseaux de sociabilité. Elle a déjà passé son attestation de formation aux premiers secours et souhaite continuer ce type de formation avec les pompiers, voire intégrer la Croix Rouge. Bref, Charlotte ne manque pas de projets.

Autrement Association
Contact : Philippe Guyon
129, avenue Maréchal • 39100 Dole
Tél.: 0879 62 24 59
autrementasso@orange.fr
www.autrement-association.fr




“L’important c’est de se retrouver
entre amis autour de notre passion
commune pour le cheval”
Jérôme Bugnon

Au trot, au galop, tous réunis autour du cheval comtois

Une passion pour le cheval comtois

Dès son plus jeune âge, Jérôme Bugnon, originaire du plateau de Maîche, berceau de la race comtoise, se passionne pour le cheval comtois et se spécialise très rapidement, au cours de ses études, dans la filière équine, son objectif étant de devenir éleveur. C'est chose faite en juin 2002, date à laquelle il ouvre sa propre entreprise, JB Écurie comtoise, dans le but de promouvoir le cheval comtois.

L'envie de partager la même passion entre amis…

Il est difficile d'imaginer le cheval comtois, traditionnellement cantonné aux travaux de la ferme, sous les feux des projecteurs, enchantant le public grâce aux cabrioles de ses cavaliers. C'est bien pour cela que Jérôme a créé l'association Joyeuse Bande des écuries comtoises. A travers ses différentes expériences, il s'est aperçu que ce cheval, qu'il affectionne tant, avait des qualités bien plus complètes que son seul usage agricole le laissait supposer. Autre caractéristique, Jérôme aime tout particulièrement partager sa passion entre amis. Dans un premier temps, il crée donc l'association Les Fous comtois mais, il le dit lui-même, "j'étais encore trop jeune et tout le monde faisait un petit peu ce qu'il voulait sans coordination, donc c'était difficile de mener un projet". Malgré tout, il persiste et retente l'aventure en créant le 9 octobre 2006 l'association Joyeuse Bande des écuries comtoises. L'expression Joyeuse Bande est bien choisie car elle montre clairement l'objectif : "Se retrouver entre amis de manière conviviale autour d'une passion partagée pour le cheval." Jérôme a également souhaité reprendre les mêmes initiales que son élevage JB Ecurie comtoise : "L'intérêt, c'est que, pour les gens qui me connaissent, c'est facile d'identifier et d'associer Joyeuse Bande des écuries comtoises à mon activité. C'était une astuce pour faire connaître l'association plus rapidement." Et cette fois, cela va fonctionner.



…mais aussi de revaloriser les chevaux comtois

Outre le fait de partager la passion du cheval comtois avec de jeunes cavaliers de la région, l'ambition de Jérôme est de revaloriser la race des chevaux comtois et de montrer qu'ils sont polyvalents. Pour cela, il va utiliser un concept artistique et culturel en organisant des spectacles équestres. Pour les éleveurs de la région, l'intérêt n'est pas évident, et le message n'est pas très facile à faire passer. Et pourtant l'objectif, c'est qu'à travers ces représentations, la filière du cheval comtois soit redynamisée, avec des retombées positives pour les éleveurs grâce à une demande de ces chevaux plus importante, et donc un impact positif sur les métiers traditionnels autour du cheval, comme la maréchalerie, la bourrellerie et la sellerie. Plus largement, les spectacles équestres s'affirment aussi comme une vitrine de la Franche-Comté. En effet, malgré ses paysages authentiques et son côté accueillant, le tourisme y reste limité.

Derrière ce projet, Jérôme a donc aussi en tête la promotion de son territoire et, à terme, le développement du tourisme dans le département du Doubs.

La rencontre entre Joyeuse Bande des écuries comtoises et le FSE

Pour mettre en place les spectacles, Jérôme peut compter sur son professionnalisme et sur ceux qui l'entourent, aussi bien des membres de sa famille que de jeunes cavaliers désireux d'entrer en scène. Mais le bénévolat n'est pas suffisant. Organiser des spectacles équestres nécessite un important travail avec les chevaux en amont et une très grande préparation. Il est donc indispensable de créer un emploi pour renforcer l'équipe.



Parmi les personnes qui soutiennent l'initiative de Jérôme, on trouve Christian Dumont. Sans surprise, ce monsieur est un passionné de chevaux comtois mais aussi un acteur important dans le monde de l'économie sociale et solidaire en Franche-Comté. Il crée en 2005 l'association Ariad (Appui, renseignements, informations, accompagnement, développement) pour conseiller et orienter les créateurs d'entreprise ou les responsables d'association. Au démarrage de sa propre activité, il se renseigne auprès de la Cress de Franche-Comté pour obtenir un financement du FSE. Sa propre activité n'est pas retenue mais, lorsqu'il parle du projet de Jérôme Bugnon, il reçoit un très bon accueil. Christian va donc accompagner l'association Joyeuse Bande des écuries comtoises dans sa demande de financement FSE via la mesure 10B. Le partage des compétences et des expériences fonctionne puisque le projet est retenu par la Cress.

Guidé par sa passion, Jérôme aurait certainement pu réaliser son projet sans l'aide du FSE, mais il affirme que ce dispositif lui a permis de démarrer beaucoup plus rapidement et surtout d'embaucher Amandine pour l'épauler au quotidien dans le travail avec les chevaux.

Une aventure avant tout familiale et conviviale

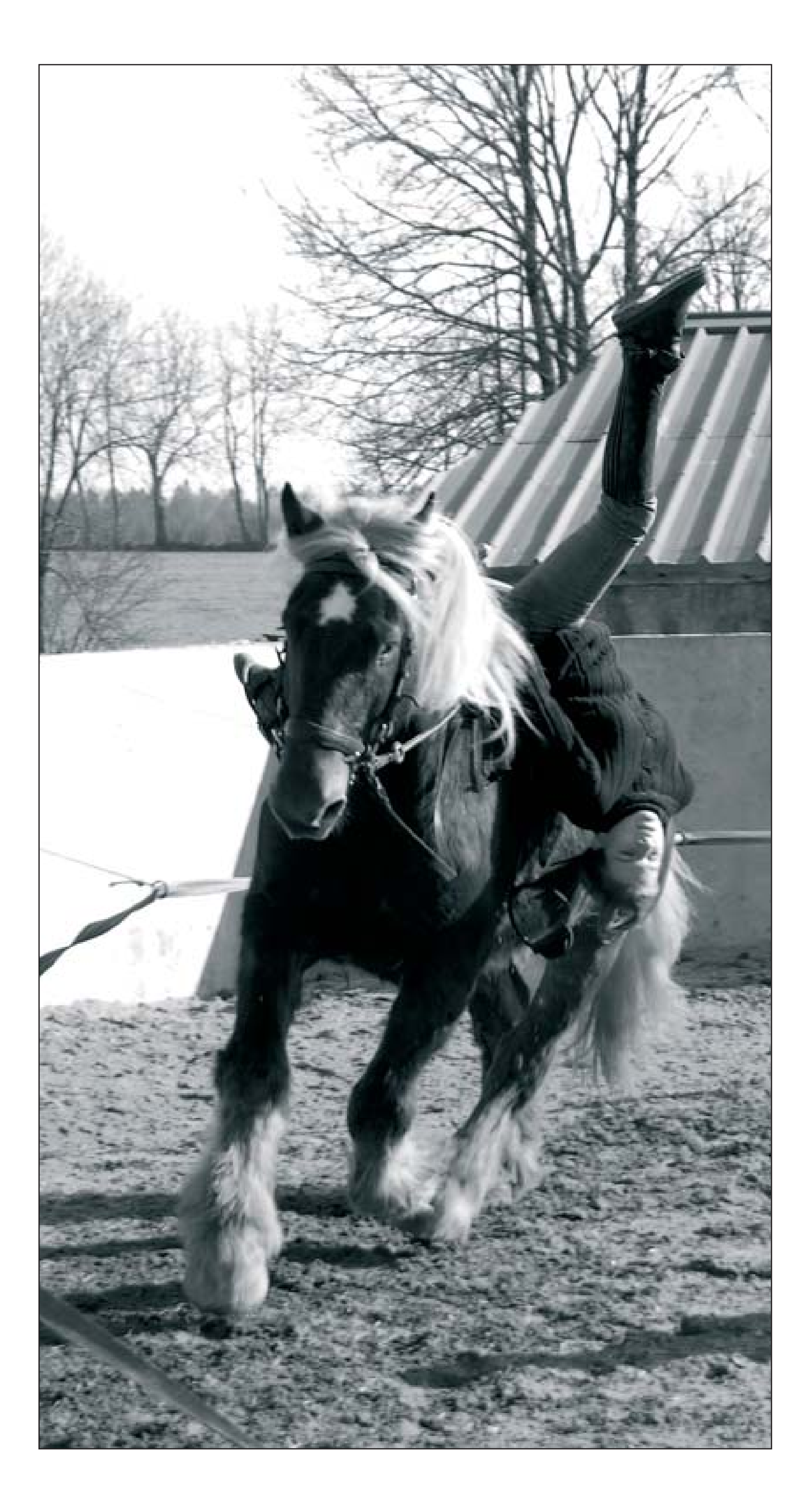
Jérôme ne manque pas de soutien pour mener à bien son aventure. Tout d'abord, sa famille est omniprésente. Ses parents et sa sœur sont membres de l'association et l'aident dans la mise en place des spectacles. C'est sa mère, par exemple, qui crée tous les costumes des cavaliers pour les représentations. Cet esprit familial se retrouve également dans les relations qu'entretient Jérôme avec les jeunes qu'il encadre. Tous originaires de la région, ils sont une petite quinzaine à venir s'entraîner tous les week-ends. Pendant leurs vacances, ils passent beaucoup de temps chez Jérôme, déjeunent tous ensemble en racontant leurs derniers exploits et ne sont pas peu fiers de montrer leurs progrès. Parmi eux, Elodie, Charlie, Floriane, Boris, tous passionnés par le cheval comtois, la voltige ou encore la poste hongroise, figure impressionnante qui consiste à se tenir debout en dirigeant deux chevaux, pratiquée naguère pour dominer les troupeaux et contrôler leurs déplacements. Pour eux, l'important, c'est de monter les chevaux mais surtout de passer de bons moments entre amis, dans la joie et la bonne humeur. Cet état d'esprit se retrouve à chaque instant, et Jérôme est là pour le préserver tout en imposant du sérieux lorsqu'il s'agit de s'entraîner.

Monter des spectacles équestres, un acte créatif qui demande beaucoup de travail

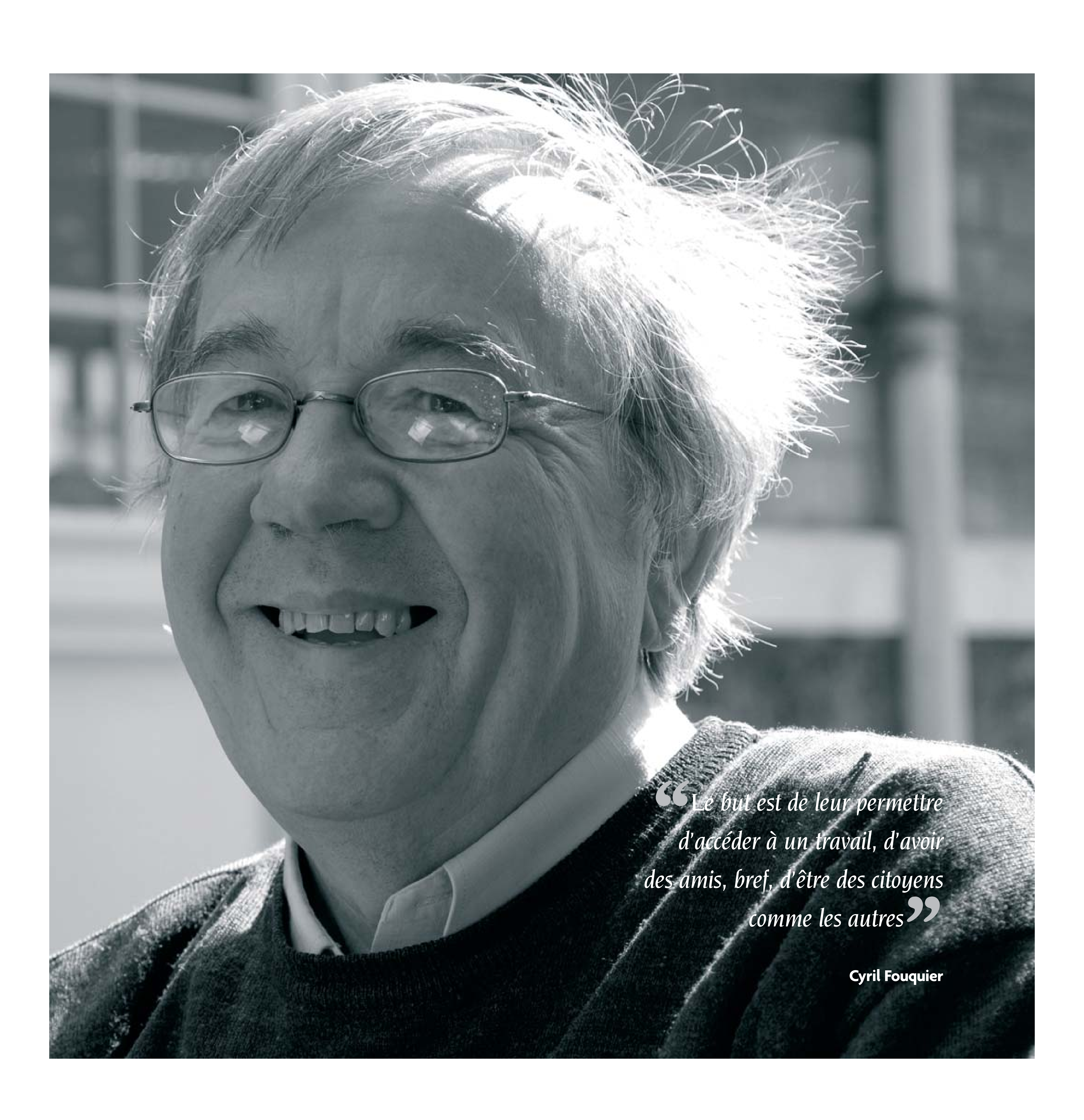
Produire de tels spectacles nécessite une longue préparation. Il y a d'abord le travail quotidien avec les chevaux, l'entraînement régulier des cavaliers et puis, bien sûr, le montage de l'histoire du spectacle, les décors, les costumes et la promotion du projet. L'engagement de Jérôme est donc très important et il travaille sans compter ses heures pour mener

à bien ce projet. Son investissement personnel est important mais il tient toujours à travailler de manière collective. Il explique par exemple que “la conception des spectacles est née d’une réflexion commune”. Tout le monde est là pour apporter ses idées. Le travail collectif est donc une valeur importante que défend Jérôme. Durant l’été 2007, ils ont produit leurs premiers spectacles sur une thématique celte, à Maîche, mais ils ont également fait une tournée dans le Sud. Le choix d’aller dans cette région n’est pas anodin. Elle est très fréquentée en été et les chevaux comtois y sont très recherchés. L’impact est double : faire la promotion de la Franche-Comté auprès d’un public de vacanciers et montrer la polyvalence du cheval comtois aux éleveurs de la région. Ce même spectacle sera repris en 2008. L’association travaille sans cesse pour l’améliorer et se professionnalise de plus en plus. Pour ne pas avoir à sa charge la partie “démarchage des communes”, Jérôme a fait appel à l’une de ses amies qui travaille dans une société de production pour qu’elle vende ses spectacles directement aux communes. Il pourrait également faire des spectacles payants mais, après un premier essai, il s’est aperçu que cette option n’était pas rentable économiquement. Partir en tournée avec une quinzaine de personnes, sans oublier les chevaux, représente une charge non négligeable. De plus, beaucoup de communes proposent des animations gratuites tout l’été, celles-ci sont donc privilégiées par les vacanciers. Pour la promotion des activités de son association, Jérôme a fait un montage vidéo, un outil de communication attractif, pour montrer concrètement aux élus en quoi consiste son spectacle. L’année passée, le public avait beaucoup apprécié et avait surtout été très impressionné par les figures réalisées par les cavaliers avec ce petit cheval de trait aux qualités très complètes.

Aujourd’hui, Jérôme voit plus grand. Il est en train de monter un grand projet de construction d’un bâtiment abritant deux manèges couverts, un restaurant, des appartements pour les stagiaires, bref un important complexe équestre abritant également un musée sur le cheval comtois. Il souhaite également continuer sa formation pour obtenir le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport) spécialité Équitation. Cela lui permettra d’encadrer des groupes de jeunes. Pour Jérôme Bugnon, ce qui compte avant tout, c’est de partager sa passion pour le cheval.



Joyeuse Bande des écuries comtoises
Contact : Jérôme Bugnon
Les Bichets • 25120 Maiche
Tél. : 06 86 48 63 66
Jerome.bugnon@jb-ecurie.com
http://jb-ecurie.com/


“Le but est de leur permettre
d'accéder à un travail, d'avoir
des amis, bref, d'être des citoyens
comme les autres”
Cyril Fouquier

Team

Insertion des déficients intellectuels

Vive l'insertion en milieu ordinaire pour tous !

Un parcours de parents atypique

"Nous avons quatre enfants et avons refusé que notre fille ne passe pas les vacances d'été avec ses frères." Alors que la famille Fouquier partait traditionnellement en vacances en juillet, l'Institut médico-éducatif (IME) ne permettait à Carole de partir en vacances qu'en août, chose inacceptable pour ses parents.

Cet épisode, qui peut paraître anecdotique, symbolise pourtant le long combat de Cyril Fouquier pour que sa fille, jeune femme trisomique âgée de 35 ans aujourd'hui, soit intégrée dans le milieu "ordinaire" au même titre que les autres enfants. Il commence donc sa longue marche à l'école primaire où il réussit, avec le soutien d'autres parents, à créer une classe intégrée à Rouen, la cinquième ouverte en France à cette époque. Une fois que sa fille atteint l'âge d'aller au collège, même démarche et même résultat, il parvient à ouvrir une Unité pédagogique d'intégration (UPI) permettant aux adolescents présentant un handicap mental d'être intégrés au sein d'un collège ordinaire. En revanche, il ne poursuivra pas son action pour ouvrir une UPI au lycée. Comme il explique très bien, "apprendre l'histoire-géographie ou l'anglais n'apporte rien à ces jeunes. Ce dont ils ont besoin pour évoluer et espérer s'insérer professionnellement, c'est l'apprentissage de gestes professionnels". À ce stade, sa fille a besoin de suivre une formation professionnelle adaptée à ses compétences, du sur-mesure qui n'existe pas et qu'il faut donc inventer.

La création de Team

C'est ainsi que, dans l'esprit de ce qu'il a commencé dix années plus tôt, Cyril Fouquier décide de créer l'association Team en 1991 avec un groupe de parents "atypiques", comme lui.

L'objectif est simple : accompagner leurs enfants dans une démarche d'insertion à la vie quotidienne, y compris dans le cadre d'une activité professionnelle. Comme le raconte très bien Cyril Fouquier, "l'enjeu était de démontrer l'intérêt de l'insertion en milieu ordinaire des personnes déficientes intellectuelles. Nous ne voulions pas être considérés comme des parents refusant purement et simplement le milieu protégé".

Pour pouvoir mettre en place les différents services – accueil, formation, insertion sociale professionnelle –, l'association Team doit d'abord aller à la pêche aux financements et s'entourer de partenaires pour mener à bien les différentes actions. "Les premières années ont été difficiles car il fallait décider tous ces gens". Mais, convaincu du bien-fondé de cette structure d'accompagnement, Cyril Fouquier, président de Team, persiste, se familiarise avec les règles administratives et, au bout de deux années, l'association est lancée. De quatre bénéficiaires en 1992, Team est passée à 103 personnes en 2007, progression exponentielle qui légitime l'approche d'une insertion en milieu ordinaire des personnes déficientes intellectuelles. Mais l'augmentation du nombre de personnes accueillies s'accompagne également de leur réussite professionnelle. En 2007, sur trois présentés, deux stagiaires de la formation Agent de restauration ont obtenu, via l'Afpa, leur certificat complet (et le dernier trois certificats sur quatre), à la grande joie des membres de l'association, et en premier lieu de son président.

Le secret : l'accompagnement individualisé

Le secret réside certainement dans l'individualisation de l'accompagnement. le but ultime étant "de parvenir à l'épanouissement de ces personnes, de leur permettre d'accéder à un travail, d'avoir des amis, bref, d'être des citoyens comme les autres, pour reprendre une notion que l'Europe promeut et que la France a repris dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées". Pour parvenir à ce résultat, toutes les actions sont individualisées. Le premier travail est de chercher les compétences cachées de chaque personne pour les orienter vers un projet professionnel, ce qui n'est pas toujours aisé.

Malgré tout, le maître mot est l'épanouissement. C'est pourquoi l'association offre une place non négligeable à la culture, et notamment au théâtre. "La culture est un élément essentiel dans la réussite de l'accompagnement individuel que nous mettons en œuvre, et tout particulièrement l'action théâtrale dont l'efficacité est remarquable.



Nous voyons tout de suite la différence entre ceux qui font du théâtre et ceux qui n'en font pas. Elle a même été repérée par les professeurs lors des examens : les premiers gèrent beaucoup mieux le stress."

Le but n'est pas de faire des représentations pour faire des représentations, mais le théâtre est utilisé comme un outil pédagogique pour permettre aux participants de mieux s'insérer socialement et professionnellement. L'association fait ainsi référence aux travaux de Monique Cuilleret, qui considère le théâtre comme partie prenante des apprentissages indispensables à l'enfant handicapé.

Le théâtre au service de l'insertion professionnelle et sociale

L'activité théâtre existe depuis la naissance de l'association mais, grâce au Fonds social européen, elle a une portée supplémentaire. Les ateliers sont en effet conçus pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale.

Cyril Fouquier connaissait le FSE puisqu'il avait déjà mené à bien un projet dans le cadre du PIC Emploi. Cyril Fouquier a pris connaissance du dispositif de la mesure 10B car Team est adhérente à l'Uriopss Haute-Normandie, organisme de gestion de la mesure. L'intérêt était multiple : pérenniser les ateliers théâtre, orienter le projet vers l'insertion professionnelle, acheter du matériel et embaucher une personne en CDD. Le président de l'association salue d'ailleurs la rapidité de la décision. Grâce à ce dispositif, "l'Europe a permis un financement rapide" particulièrement apprécié.

Des comédiens épanouis et autonomes

Les parents, les formateurs, tous les acteurs de l'association le constatent, grâce à l'activité théâtre, les personnes déficientes intellectuellement acquièrent une vraie aisance relationnelle. Mais attention, lors des répétitions, le sérieux est de mise. Gersende, l'intermittente du spectacle animatrice des ateliers théâtre, n'hésite pas à remotiver les troupes quand l'énergie baisse. "Allez, les amis, on se réveille, c'est mou tout ça !" Comme pendant leurs heures de formation ou de stages pratiques, ils doivent comprendre qu'ils ne sont pas là pour s'amuser mais qu'il y a des règles à respecter, car "l'autonomie, ce n'est pas que des droits, c'est aussi des devoirs". Cette exigence se retrouve également dans le choix des salariés de l'association. Pour Cyril Fouquier, l'expérience du handicap s'acquiert au sein de l'association. L'important, c'est d'avoir des gens compétents dans le domaine enseigné. Gersende anime donc les ateliers théâtre de Team, en parallèle de son activité au sein de la troupe qu'elle a fondée. Les résultats de cette méthode s'observent au quotidien.

Les jeunes sont parfaitement autonomes. Il suffit de les voir, à la pause de midi, déjeuner tous ensemble autour d'une table sans accompagnant pour constater que tout se passe parfaitement bien.



Le porte-parole de Team

Aujourd'hui, l'action de Team reçoit le soutien de nombreuses institutions : le conseil régional de Haute-Normandie, le conseil général de Seine-Maritime, l'Agefiph, la Ddass, l'ANPE, la DRDJS, la DRTEFP sans oublier l'implication importante des parents via des opérations de mécénat afin d'équilibrer les comptes.

En tant que président de l'association et parent concerné, Cyril Fouquier s'implique énormément et est devenu, au fil des années, une sorte de "VRP de Team". Un jour, il intervient à Lyon dans le cadre de la Journée sur la trisomie, un autre, il s'exprime sur l'accessibilité à la culture des personnes atteintes de handicap mental. Membre de la commission Handicap de l'Uriopss, il a été nommé par le préfet membre de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Défendre le point de vue de l'association sur l'insertion des personnes déficientes intellectuelles est devenu son quotidien et il aimerait aller plus loin encore.

Poursuivre l'action au niveau européen

Grâce au programme européen Grundtvig, l'équipe d'encadrement de l'association projette de visiter des structures innovantes dans l'insertion professionnelle en Espagne et en Grande-Bretagne. En effet, il est important de s'inspirer de pratiques voisines pour continuer à mettre en oeuvre l'insertion au quotidien "à un haut niveau". Elle se dit également que ce serait bien d'envoyer la troupe de comédiens dans d'autres pays d'Europe et de faire des échanges. L'idée est lancée.

Cyril Fouquier approuve : beaucoup de choses intéressantes se passent au niveau européen, mais il déplore "un réel manque de communication", imputable en partie aux États membres mais aussi aux institutions européennes. Il aimerait pouvoir se rendre librement à la DG Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances de la Commission européenne pour montrer le travail qu'il réalise au sein de son association et instaurer un dialogue de proximité, mais c'est impossible. À bon entendeur...

Association Team
Contact : Cyril Fouquier
22 bis, rue Dumont d'Urville • 76000 Rouen
Tél. : 02 32 10 57 57
ass.team@wanadoo.fr
http://www.association-team.com


"Aujourd'hui il y a beaucoup de projets FSE purement comptables dont la teneur ne compte pas. Dans la sous-mesure 10B on n'est pas dans cette logique-là, on est sur du soutien d'initiatives"
Benjamin Masure

La garde d'enfants : un frein à la formation et à l'emploi pour de nombreux parents

En recherche permanente d'innovations…

Originaire de l'Oise, Benjamin Masure vit à Saint-Denis depuis une quinzaine d'années. Après un troisième cycle en développement local, il décide de se lancer dans la vie active en montant des projets expérimentaux relatifs à l'emploi et au développement de l'emploi sur le territoire. "J'ai commencé par travailler pour l'association Objectif emploi. Soit j'impulse des initiatives, soit on me sollicite pour monter des projets. Ma philosophie c'est de m'appuyer sur les ressources du territoire : les habitants, les entreprises, les services publics… Je fais du maillage entre tout ça. Quand les projets vivent, généralement il n'y a plus d'argent pour financer mon poste, alors je passe à autre chose. Je suis purement dans la logique de ce que sont les programmes européens."

…sur des activités très variées

À seulement 32 ans, Benjamin est président de plusieurs associations dont Taf et Maffe, qui gère des chantiers d'insertion de restauration africaine, activité exercée auparavant de façon illégale. "Les foyers africains ont des cuisines installées dans des caves, parfois depuis vingt ans, les gens travaillent au noir, il y a des cafards… Ce sont le sous-préfet et le maire adjoint qui m'ont confié cette mission, et maintenant je suis un peu le Monsieur Cuisine alors que je n'ai rien à voir avec la restauration. Cela concerne environ 250 sites en région parisienne et, si vous en réussissez un, vous en avez forcément d'autres qui viennent vous voir" Benjamin est aujourd'hui salarié de l'association Appui qu'il a créée avec des collègues. "On s'est rendu compte qu'on pouvait s'occuper de pleins de trucs : modes de garde, foyers africains, audiovisuel… Vous me donnez un os à ronger, je le ronge. Je reste dans la logique de salariat, je ne souhaite pas créer un cabinet de consultant parce que je considère qu'il n'y a pas de business à faire avec ce que je fais."

Coups de mains, un premier échec pour mieux rebondir

C'est en tant que président d'une autre association, Comme un poisson dans l'eau, qu'il a fait appel à la sous-mesure 10B. L'ancêtre de cette association s'appelait Coups de mains. C'était une vraie association de proximité, dédiée à l'insertion et à l'emploi, une des rares associations du quartier Guynemer de Saint- Denis. Coups de mains a été sollicitée dès 2000 par la ville de Saint-Denis et des mères de famille sur la question des modes de garde, en particulier tôt le matin. En effet, la question de la garde d'enfants représente aujourd'hui un frein à la formation et à l'emploi pour de nombreux parents. Un accueil du matin a été financé en 2003 par le FSE. Malheureusement, l'association Coups de mains a déposé son bilan en 2004, et Benjamin a été licencié.

Une mobilisation forte et de réels besoins

"Au départ, Comme un poisson dans l'eau était un projet plus large comprenant une Maison de la parentalité, un accueil du matin, etc. Mais avec la disparition de Coups de mains, on a été obligé de se dire : qu'est-ce qu'on sauve ? Mon travail a consisté à négocier pour que cet accueil du matin survive".

Après cette disparition la nouvelle association s'est efforcée de regagner la confiance de nos financeurs. Car si le projet avait été jugé intéressant il est probablement devenu victime d'un développement d'activités trop dispersées.

"Nous sommes donc repartis sur de nouvelles bases. À l'époque de Coups de mains, la population s'était mobilisée. Les mères du quartier ont pu bénéficier de ce service pendant un an. Nos financeurs nous avaient demandé de démontrer les besoins sur le quartier, ce que nous avons fait puisque les deux garderies affichaient complet. J'ai dit à nos financeurs que, quand une expérimentation fonctionne, il faut penser à la pérenniser, et que, si elle disparaît, c'est que certains ne tiennent pas leurs engagements !"

La 10B, vitale pour l'association

Le nom de l'association, Comme un poisson dans l'eau, est venu au cours d'une des réunions des femmes du quartier qui ont impulsé ce projet. Adja, la responsable du projet, se souvient : "C'est une Bretonne, celle



qui a précédé Benjamin, qui a trouvé ce nom. Elle voulait dire par là que c'est simple comme un poisson dans l'eau, et tout le monde a bien aimé cette idée." Benjamin a proposé de prendre la présidence de l'association, notamment parce qu'il maîtrise les techniques de gestion de projets et de négociation. Selon Benjamin, qui avait déjà travaillé sur des projets FSE, la sous-mesure 10B a été vitale pour l'association : "23 000 euros pour redémarrer le projet, pour que les salariées soient payées sans attendre la décision politique de la ville ou du Conseil général. Nous avons pu tenir une année supplémentaire et montrer à nouveau que l'accueil du matin ne devait pas être supprimé."

Un véritable soutien aux initiatives

"Aujourd'hui il y a beaucoup de projets FSE purement comptables, où le contenu du projet n'est pas prioritaire. Dans la sous-mesure 10B, on n'est pas dans cette logique-là, on est sur du soutien d'initiatives. Là où nous avons été bons, c'est que notre projet a vécu au-delà du FSE. Quand nous avons présenté notre projet à la Fnars, nous leur avons dit : "Notre projet, c'est sûr, il marche, laissez-nous seulement le temps d'associer d'autres partenaires financiers." Quant à ces derniers, nous leur avons expliqué que le FSE nous avait soutenus pendant deux ans, que le besoin n'était plus à démontrer et qu'en cas d'arrêt du service quarante mamans et leurs enfants n'hésiteraient pas à se retrouver devant la mairie et la Caf. Au final, c'est la volonté des femmes du quartier qui a convaincu les élus."

Une dynamique emploi pour les familles du quartier

Le projet est complètement lié à la dynamique de l'emploi des familles du quartier. De nombreuses personnes, en majorité des mères célibataires, ont accepté un emploi uniquement parce qu'il y avait cette possibilité d'accueil tôt le matin. Selon Benjamin, "c'est pour cette raison que notre projet a intéressé nos partenaires financiers, parce que nous sommes au plus près des réalités du marché de l'emploi d'aujourd'hui. C'est fini, le temps où l'on avait un CDI avec des horaires de 9 heures-17 heures. Cela existe encore, mais ici c'est réservé à une minorité. La deuxième logique emploi de notre projet, c'est d'avoir salarié des habitantes du quartier, et c'est une vraie réussite, d'autant plus que nous

avons la même équipe depuis le début, à une personne près." Une équipe dont fait partie Adja : "Avant, j'étais assistante maternelle, mais j'en ai eu assez de rester à la maison. Je suis venue aux premières réunions, puis j'ai été recrutée par l'association. Je travaille 35 heures car, en plus de l'accueil du matin, je prends les communications, je fais la comptabilité... J'ai travaillé pendant dix-sept ans à l'autre bout de Paris chez un fabricant de pneus. Maintenant, je travaille à cinq minutes de chez moi !"

Malgré ces contraintes, l'objectif initial qui était d'employer des mères du quartier a été respecté.

La disparition de l'association Coups de mains appartient désormais au passé. Comme un poisson dans l'eau a prouvé l'intérêt des services proposés répondant à de réels besoins. Il s'agit maintenant de penser à l'avenir.

Des compromis difficiles pour maintenir l'activité

Les assistantes de garderie travaillent en binôme, chacune gardant au maximum douze enfants. Un des deux accueils du matin est assuré par Anissa et Farida, l'une s'occupant des grands, l'autre des petits. Samia et Adja accueillent les enfants dans une autre école.

Ainsi, Farida travaille le matin de 7 heures à 8 h 30. Les enfants font du dessin, du coloriage, de la cuisine, de la lecture. Rien ne leur est imposé, ils font ce qu'ils veulent pendant cette heure et demie. Il s'agit avant tout d'un accueil, la structure n'étant pas un centre de loisirs. Ensuite ils sont conduits dans les classes.

Malgré son CDI, Farida n'est pas rémunérée pendant les vacances. En effet, la suspension de l'accueil pendant les vacances scolaires n'est pas pris en charge par les partenaires financiers.



Un transfert envisagé vers d'autres quartiers

Pour Benjamin, la deuxième difficulté de ce projet, c'est que la garde d'enfants est une activité extrêmement réglementée : "Nos partenaires financiers nous ont demandé si nos salariées avaient le Bafa. Nous leur avons répondu qu'elles sont aussi des mères de famille et qu'elles ont une légitimité sur le quartier, elles sont reconnues par les autres mères du quartier. Elles ont néanmoins toutes dû suivre une formation Bafa pendant le projet pour répondre aux exigences des financeurs. L'objectif de Comme un poisson dans l'eau est de pérenniser ce service dans le quartier et de soutenir son transfert dans les autres quartiers de Saint-Denis, là où la demande existe, mais en s'assurant que les conditions salariales soient bien meilleures que celles d'aujourd'hui."

Comme un poisson dans l'eau
Contact : Benjamin Masure, Adja Hamdi
12, rue Gaston-Monmousseau • 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 58 34 30 59
bm@hotmail.fr
cdmpoisson@aol.com



“La première fois que je suis venu ici, les jeunes m’ont lancé des cailloux”

Jean-Michel Colombain

Contrôle Z, c'est la touche la plus magique du clavier

Deux formations complémentaires à l'origine du projet

C'est au sein du quartier HLM de La Lutèce, à Rueil-Malmaison, que se trouve le local de l'association Contrôle Z, à deux pas de la loge de la gardienne. Quelques tables, des chaises, des ordinateurs... bienvenus dans l'espace public numérique "multimédia solidaire".

Jean-Michel, son président, a 38 ans. Originaire de l'Essonne, il est réalisateur audiovisuel de formation. Après plusieurs stages en agences de publicité, il comprend que ce milieu n'est pas fait pour lui. Il décide alors de se lancer à corps perdu dans l'animation. Il passe avec succès le diplôme d'État d'animateur, puis occupe successivement les fonctions d'animateur, de directeur de centre de loisirs et, depuis 1993, de coordinateur information jeunesse à la mairie de Rueil-Malmaison.

Il propose de nombreux projets aux élus de la commune, dont une structure à vocation européenne qu'il nomme Imag'in Europe. Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes à leur citoyenneté européenne. Malheureusement, ce projet est abandonné pour des raisons conjoncturelles. Jean-Michel décide alors de créer avec des collègues et amis l'association Contrôle Z sur le thème des technologies de l'information et de la communication. "Cette nouvelle orientation m'a permis d'utiliser mes compétences de réalisateur pour créer Contrôle Z. J'ai allié mes formations de réalisateur et d'animateur et je me suis dit que le mieux, c'était de créer notre propre structure et de voir ce qu'on pouvait faire."

De la cabane de jardin au local de La Lutèce

Jean-Michel et ses amis ont une passion commune : les médias et les technologies de l'information et de la communication. Ils décident de mutualiser leurs compétences techniques et de les mettre au service du plus grand nombre en organisant des initiations et des formations. "Nous avons créé cette association pour réduire la fracture numérique et pour travailler avec les publics les plus éloignés de ces technologies."

Le siège social est domicilié chez Jean-Michel, dans une petite cabane au fond de son jardin. "On a aménagé la cabane, on a mis un ordinateur, on ne recevait pas encore de public mais on a commencé à mener des actions à l'extérieur." La première action a consisté à réaliser un film sur un centre social avec les jeunes d'un quartier de Mantes-la-Ville. L'objectif de ce film était double : permettre aux jeunes de montrer leur quartier lors d'un voyage au Portugal et dans le cadre d'un échange avec des paysans bretons.



Puis les membres de l'association se sont lancés dans la recherche d'un local. Son expérience aidant, Jean-Michel savait qu'il était possible d'en trouver un dans un quartier HLM. Seule condition : habiter le quartier. Un des membres de l'association apprend qu'un espace est vacant dans le quartier de La Lutèce, où il réside. Jean-Michel fait les démarches auprès du bailleur et obtient ce local, qui abritait auparavant des activités de poterie. Celui-ci avait également été demandé par des jeunes du quartier. Peu de temps après, la loge de la gardienne et le local sont incendiés, ce qui retarde l'installation de Contrôle Z d'environ un an. L'association occupe ce local depuis avril 2005.

Un poste d'animateur pour faire vivre ce local

Puis les projets s'enchaînent. L'association réalise d'autres films, les vend et investit dans du matériel. Le matériel n'est pas vraiment un souci car les membres de l'association en ont fait don à Contrôle Z. Ce qui manque cruellement en revanche, c'est le financement d'un emploi d'animateur pour développer les activités.

Jean-Michel connaissait le Fonds social européen (FSE) pour avoir suivi une formation sur les institutions européennes et les fonds structurels. Mais à l'époque, le FSE ne lui semble pas adapté à une petite association comme Contrôle Z et le montage d'un dossier de demande de subvention lui paraît très compliqué. Il entend parler pour la première fois de la 10B dans la revue mensuelle Associations mode d'emploi : "La sous-mesure 10B a changé beaucoup de choses car il s'agit d'un financement qui a été créé pour des associations comme la nôtre, un projet de démarrage en fait. Sans la 10B, nous n'aurions pas pu ouvrir ce local."

Jean-Michel prend d'abord contact avec Projet 19, un des trois organismes intermédiaires (OI) de la 10B en Ile-de-France, mais ce dernier l'informe que la 10B ne finance pas les emplois. Il ne capitule pas pour autant et se renseigne auprès de la Fnars, autre OI de la région qui, au contraire, lui annonce que son projet peut être financé. Le projet est retenu et le poste de Maxime, l'animateur du local, est financé pendant deux ans en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Les jeunes d'abord réticents puis acteurs du projet

Pour Jean-Michel, la principale réussite du projet est d'avoir créé ce lieu pour les personnes "inactives" : les retraités et les jeunes. Il se souvient : "Au début, il y a eu pas mal de problèmes relationnels avec les jeunes du quartier. La première fois que je suis venu ici, les jeunes m'ont lancé des cailloux. J'étais accompagné du bailleur et je lui ai demandé de régler ce problème avant que l'on s'installe dans ce local. Au début, nous avons encore eu des petites altercations avec les jeunes, mais c'est vite rentré dans l'ordre."

Deux ans plus tard, le film *"Il ne faut pas se fier aux apparences"*, écrit avec les jeunes du quartier dans le cadre du concours de courts métrages intitulé "Scénarios contre les discriminations", obtient le 29e prix. Ce film a été tourné dans le centre-ville de Rueil-Malmaison et, pour certains jeunes, c'était la première fois qu'ils sortaient de leur quartier.

Des activités pour tous les âges

Les adhérents ont de 6 ans à 80 ans. Différents horaires d'ouverture sont proposés. En général, les retraités viennent le matin, et les jeunes en fin d'après-midi. Il n'y a pas de conditions spécifiques pour fréquenter le local, il suffit de payer les 5 euros d'adhésion annuelle. C'est presque anonyme et quasiment gratuit. Dans le cadre des Contrats de réussite éducative, Maxime et Jean-Michel animent un atelier de dessin. Ils



vont chercher les enfants à l'école primaire voisine des Buissonnets en fin d'après-midi et les parents viennent les récupérer au local à 19 heures.

Un travail de qualité à moindre coût

En plus de la gestion administrative, Jean-Michel intervient bénévolement sur les projets de l'association. Les autres membres bénévoles donnent également de leur temps pour un film, une exposition, un projet, une fête de quartier... Contrôle Z vient par exemple de réaliser un film pour le collège des Mureaux sur la reconstitution d'un procès avec des élèves de quatrième. "L'objet même de notre association, c'est de faire du travail de qualité – films, plaquettes, photos – pour des institutions



ou des associations qui n'ont pas beaucoup d'argent. Nous nous appuyons sur les compétences des professionnels (photographes, réalisateurs, webmasters, graphistes, etc.) qui sont membres de l'association. Pour ce projet par exemple, nous sommes allés filmer avec trois caméras dans la classe deux fois trois heures, puis une demi-journée au tribunal de Versailles. Si on ajoute la semaine de montage, ce projet coûterait sur le marché dans les 10 000 euros. L'association l'a pourtant facturé près de dix fois moins au collège".

Contrôle Z : une cerise sur le gâteau de Maxime

Quand on pose la question à Jean-Michel de l'impact du projet sur sa vie, il répond en souriant : "Cela m'a donné plus de travail." Le plus gratifiant, pour lui, c'est d'avoir embauché Maxime. Pâtissier de formation, Maxime avait déjà côtoyé Jean-Michel à la mairie de Rueil-Malmaison. Puis il s'est retrouvé sans emploi. "Maintenant, Maxime travaille en tant qu'animateur avec des compétences techniques autour de l'audiovisuel. Ce projet lui a permis de se remobiliser, de faire des choses qu'il aime avec une autre approche, de travailler avec de nombreux partenaires."

Jean-Michel explique : "L'association s'appelle Contrôle Z parce que c'est la touche la plus magique du clavier : elle annule l'erreur qu'on a pu commettre et c'est un peu la philosophie de notre association. Dans la vie, on ne fait pas toujours les bons choix, mais on peut rebondir, se former, s'initier, découvrir, échanger et repartir avec un écran neuf. Ce nom c'est aussi parce qu'on aimait bien l'idée du Z de Zorro. La cofondatrice est une artiste peintre qui travaille beaucoup sur les super-héros, notamment Spiderman. Donc le Z, ça nous allait bien à tous les deux."

Un avenir incertain avec la fin de la 10B

Les usagers du local de La Lutèce sont très satisfaits des services rendus par Contrôle Z, dans ce quartier où il y a, par ailleurs, peu d'activités. Pourtant, l'avenir du local est menacé, car le financement du poste de Maxime s'est arrêté fin 2007 en même temps que la 10B. Maxime continue néanmoins à travailler pour l'association en tant que bénévole, le temps, pour Jean-Michel, de trouver d'autres financements. Jean-Michel n'en a pas encore parlé aux jeunes, mais les adultes connaissent la situation et sont prêts à se mobiliser. D'ailleurs ce matin-là, deux fidèles adhérentes, Odile et Josette, ont souhaité faire passer ce message : "Dites-leur qu'il faut garder Maxime et ce local dont nous avons tant besoin." En échange de quoi, elles ont gentiment accepté d'être photographiées. Chose promise, chose due.

Association Contrôle Z
Contact : Marie Nicolas
91, rue Boucicaut • 92260 Fontenay-aux-Roses
Tél. : 06 60 11 26 78
mina.fr@netcourrier.com
http://www.controle-z.net


“Il faut vraiment aller sur le terrain pour se rendre compte des difficultés”
Julien Radenez

Des égouts de Bucarest aux bidonvilles de la Plaine-Saint-Denis

Le voyage commence à Bucarest

Nous étions convenus de nous rencontrer devant le café faisant face à la cathédrale de Saint-Denis, la cathédrale des sacres des rois de France. J'avais oublié son numéro de portable au bureau, ce qui laissait présager une troisième rencontre ratée. Sans se connaître, comment faire? C'est lui qui, me voyant errer l'âme en peine entre les chaises de la terrasse du café, est venu à ma rencontre.

Il se dirige vers moi avec un large sourire suivi d'un "j'ai oublié votre numéro de téléphone portable"... Je suis rassuré et me voici assis à la terrasse du café en compagnie de Julien Radenez.

"Alors, c'est quoi Parada?" Le voyage peut commencer. A Bucarest en 1993, où Miloud, clown de l'école Fratellini, est en déplacement, il découvre très rapidement des enfants vivant dans les canalisations souterraines de la ville. Au même moment, Antoine Majoux est également à Bucarest pour une toute autre raison. Il croise Miloud et c'est le début de l'aventure avec la création de Parada Roumanie. Son objectif est de sortir ces enfants des égouts en leur proposant de se former aux métiers du cirque. Le centre d'accueil de jour reçoit ces enfants des rues qui sont tous sous addiction, notamment à la colle.

Par la suite, Antoine Majoux, trésorier de la toute nouvelle association Parada France, utilise cette structure comme support à des tournées organisées en France pour ces jeunes Roumains. L'association s'occupe de l'organisation et l'argent récolté permet de faire vivre l'association constituée uniquement de bénévoles.

Médiateur auprès des publics roms

En France, Antoine Majoux s'intéresse déjà aux mineurs isolés, dont beaucoup sont roms (l'histoire du pillage des horodateurs a un temps défrayé la chronique...). De fil en aiguille, les deux problématiques se croisent et l'idée de proposer des ateliers Cirque aux jeunes Roms[1] de la rue en région parisienne s'impose naturellement. Sans locaux, les ateliers Cirque se déroulent dehors. Le matériel est, quant à lui, dispersé un peu partout, notamment dans les voitures!

C'est ainsi que Julien Radenez, ancien médiateur à Médecins du Monde, rencontre Antoine Majoux. Ce dernier lui propose alors de l'embaucher comme médiateur auprès des publics roms. Julien a déjà une longue expérience de vie auprès de cette population. Né en Normandie, ce grand jeune homme avenant, qui attire la sympathie, vient à Paris pour faire des études de cinéma à l'Université Paris VIII. Grand amateur de cinéma, il s'intéresse plus particulièrement aux films qui concernent les Roms. Tout en préparant sa maîtrise sur la représentation des Roms, au cinéma, il voyage dans les pays de l'Est. Une première fois, il passe un mois en Roumanie sans aucune connaissance de la langue. Il y retourne ainsi que dans d'autres pays de l'Est, en Albanie et en Bulgarie, où il passe beaucoup de temps avec les Roms. Il acquiert au passage quelques notions de roumain et de romani.

Le romani, une langue d'origine indienne

De retour à Paris, il décide d'approfondir ses connaissances en romani et s'inscrit à l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales).

Je lui demande naïvement: "Le roumain est très proche de la langue romani, n'est-ce pas?" "Pas du tout, me répond-il, le roumain est une langue latine alors que le romani est une langue d'origine indienne qui a subi des influences persanes et s'est enrichi au cours des pérégrinations des Roms qui les menèrent jusqu'en Espagne."

Petite leçon d'histoire: dans leur pays d'origine, 95 % des Roms sont sédentaires et ceux que nous croisons en France, en Allemagne et au Royaume-Uni relèvent des 5 % itinérants. Il existe trois groupes de nomades: les Roms, les Manouches et les gitans. De ces trois groupes, ce sont les Manouches qui voyagent le plus. Leur existence remonte à l'époque de l'esclavage institué par les musulmans, notamment dans l'ancien Afghanistan. Enfin, la politique menée par des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre ou la France il y a plus de cent ans les a conduits au nomadisme.

L'histoire de ces peuples est donc riche et complexe à la fois. Mais leur situation actuelle et les difficultés qu'ils rencontrent remontent à la nuit des temps et à une exclusion systématique qui n'a fait que les enfoncer dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Des conditions de vie plus que précaires

Julien Radenez m'explique tout cela avec passion et conviction, la même qu'il déploie dans ses fonctions de médiateur. Fonctions qui ont bien évolué avec le temps. Au début de l'expérience menée dans le cadre du financement apporté par la sous-mesure 10B de l'objectif 3 du FSE en France, Julien s'occupe de tout : papiers, démarches, problèmes avec la police et la justice... Son rôle est pourtant axé en priorité sur l'accompagnement vers l'emploi. Ce qui se révèle très rapidement impossible. En effet, les Roumains comme les Bulgares, depuis leur entrée dans l'Union européenne, ont un droit de circulation limité à trois mois.



Pour rester plus longtemps, ils doivent justifier d'un droit au séjour qui s'obtient au vu des démarches entreprises pour trouver un travail. Mais ils ne peuvent ni s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès de l'ANPE ni bénéficier de la CMU. Cette discrimination ne s'applique pas seulement aux Roms mais à tous les citoyens issus de ces nouveaux pays de l'UE.

Les Roms constituant la population la plus pauvre et la moins qualifiée, ils ne peuvent subsister que par la débrouille : ferraille, vente de fleurs, de journaux, mendicité... De plus, ils vivent le plus souvent sur des terrains sans autorisation et dans des conditions plus que précaires, avec très souvent des expulsions à la clé.

Lorsqu'un employeur accepte d'embaucher l'un d'eux, il doit s'acquitter d'une taxe de 893 euros auprès de l'Anaem (Agence nationale d'accueil des étrangers migrants) après un délai d'attente de trois mois. Le champ d'action du médiateur s'est donc rapidement révélé limité.

Les ateliers Cirque avant l'école

Face à ces difficultés, le médiateur décide d'axer ses efforts sur la scolarisation des enfants. Les ateliers Cirque sont un prétexte. Mais, si cela marche à 100 % pour la participation aux ateliers, l'assiduité scolaire n'est pas toujours au rendez-vous. En 2006-2007, entre Noël et le Jour de l'an, l'association Parada a dressé un chapiteau en Seine-Saint-Denis. Au programme : des ateliers en journée pour les enfants et des événements festifs le soir pour les familles : projections, concerts, conférences et repas de Noël. Cela se déroule dans le cadre d'une campagne intitulée "Un nez rouge contre l'indifférence".

Le projet revendique un certain nombre de réussites. Il a su accompagner les familles dans leurs démarches, créer un lien entre les institutions et la population, initier un travail préalable à l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, au bout de trois ans, l'emploi devient possible avec l'ouverture de l'Europe malgré les contraintes liées à l'obtention du fameux "droit au séjour". L'intervention de la Halde a également permis de faire cesser les violences policières sur une partie de la communauté et d'obliger la mairie de Saint-

Ouen à scolariser les jeunes. Si les violences ont disparu, restent tout de même les menaces, la pression.

Le FSE a joué un effet levier certain

Curieusement, le recours à l'aide financière de la sous-mesure 10B s'est fait de façon naturelle. Antoine Majoux n'a pas cherché ailleurs. Il était clair pour lui que, s'adressant à des citoyens de l'UE, l'usage de fonds européens allait de soi. La visite d'observateurs de la Commission européenne venus vérifier le respect des directives européennes dans les Etats membres y serait-elle pour quelque chose ?

Toujours est-il que ce soutien financier a eu un effet déclencheur pour l'association et lui a permis de passer du bénévolat au professionnalisme. Grâce à l'Ardeva (organisme gestionnaire de la sous-mesure 10B en Ile-de-France), qui n'a pas ménagé ses efforts en termes de suivi et de soutien, le FSE a joué un effet levier certain puisqu'aujourd'hui l'association compte trois salariés (dont une coordinatrice de projet et une animatrice des ateliers), de nouveaux financeurs sont apparus dans le paysage, notamment la fondation Abbé-Pierre dans le cadre de son programme d'éradication des bidonvilles. Les règles de gestion du FSE n'ont pas posé de problème particulier à Antoine Majoux, trésorier de l'association, qui a assuré la gestion budgétaire du projet.

Un projet de village d'accueil

Derrière tout cela, on sent qu'une vraie passion anime Julien. Et il en faut quand on sait que, dans ce type de travail, on peut être appelé à tout moment pour régler des problèmes. Dans un proche avenir, il souhaite consacrer son énergie à la mise en œuvre d'un véritable projet d'insertion en partenariat avec d'autres institutions. Ensuite, il envisage le montage d'un village d'accueil, comme celui d'Aubervilliers, qui reçoit 80 personnes. Enfin, à long terme, il n'exclut pas la possibilité de travailler plus en amont, ce qui impliquerait d'aller vivre et travailler dans les pays d'origine des Roms.

En attendant, il s'agit de parer aux urgences quotidiennes. Et il est certain que, sans cette aide financière, le chemin parcouru aurait été beaucoup plus difficile à atteindre. Alors, la 10B, il en redemande. Il a apprécié les visites sur le terrain des gens de l'Ardeva, l'organisme qui lui a accordé cette aide européenne, des visites qui ont permis une prise de conscience des difficultés. Même si Julien est surpris que ce suivi ait laissé aussi peu de place aux contrôles. Quand on a le nez dans le guidon, la gestion n'est pas forcément la priorité, mais Antoine Majoux veille au grain.



Et les jeunes Roumains des souterrains de Bucarest, que sont-ils devenus ? Certains continuent dans la voie du cirque, d'autre étudient ou travaillent. Une jeune fille est même devenue avocate.

Parada France
Contact : Antoine Majoux, trésorier
Julien Radonez, médiateur
75, rue du Faubourg-Saint-Antoine • 75011 Paris
Tél. : 06 07 58 09 44
parada@no-log.org
http://www.parada.france.free.fr


“Les femmes pour lesquelles
nous travaillons ne veulent pas être
cataloguées comme femmes,
mais comme cheffes d'entreprise”
Aurore Lux

Bienvenues au club !

Lors de notre arrivée, elles sont là, souriantes. Une dizaine de femmes, dont l'une est responsable d'un centre de formation spécialisé dans le personnel soignant, une autre loue des studios meublés à des particuliers, une troisième tient un salon de coiffure employant trois personnes, une quatrième a monté son propre studio photo… Ce qui relie ces femmes, c'est d'avoir récemment monté leur propre activité dans la région de Joeuf, en Lorraine, et de s'être regroupées au sein du Club entrepreneurial. Joeuf se trouve près du site de Gandrange, là où Arcelor-Mittal menace de fermer son aciérie. Pourtant, les participantes au Club sont bien loin de l'image qu'on se fait des habitants d'une région décrite comme sinistrée. Elles sont dynamiques et volontaires et, tout comme les responsables du Club, elles veulent que les choses bougent dans leur région.

Une pépinière à l'origine du Club

Ce Club privilégiant la participation de femmes chefs d'entreprise, c'est l'idée d'une équipe, mais c'est aussi l'œuvre d'une jeune femme. En 2004, Gilles Collignon, ingénieur de formation puis chef d'entreprise dans l'événementiel, reprend la direction de la pépinière d'entreprises Homegal et accueille chaque année 530 personnes et 143 entreprises créées ou reprises. L'objectif de ce club entrepreneurial est de rassembler les bénéficiaires de la pépinière qui ont déjà monté leur entreprise, de leur apporter un appui et l'occasion d'échanger entre pairs. Toutefois, lorsque Gilles Collignon arrive, faute de moyens humains suffisants, le club est en sommeil.

Par ailleurs, depuis son démarrage, la pépinière a une forte volonté de prendre en charge le public féminin. Avec l'appui de la déléguée aux Droits des femmes, un accompagnement renforcé est offert aux femmes. En France, 30 % des femmes qui se lancent dans la création d'entreprise réussissent, or, chez Homegal, ce pourcentage est de 40 %.

En réunissant ces deux éléments, l'idée germe en 2007 de relancer le club entrepreneurial en créant le Club Service au féminin. La pépinière appuie la création d'entreprise par des femmes, mais le Club, entité distincte, assure un soutien spécifique aux créatrices une fois l'entreprise opérationnelle.

L'œuvre d'Aurore

C'est Aurore Lux qui portera cette nouvelle entité avec l'aide de la sous-mesure 10B. Aurore arrive chez Homegal pour effectuer un stage de trois mois validant son Master en Etudes européennes. Son projet de stage consiste à monter le Club Service en obtenant le financement de la 10B pour le démarrage. Et lorsque le projet est retenu par la 10B, quoi de plus naturel que d'engager Aurore pour le suivre ? Pour épauler Aurore dans son travail, Sylvie Lamarque, ancienne créatrice d'entreprise dans le secteur de l'assurance, est nommée présidente. Grâce à ses relations, elle fait adhérer des chefs d'entreprise.

Le Club Service est donc créé le 1er juillet 2007 avec un financement 10B pour une période de six mois. La première mission d'Aurore consiste alors à réaliser une étude des besoins auprès des femmes chefs d'entreprises potentiellement utilisatrices du Club. En effet, si ses créateurs ont une idée des besoins spécifiques des femmes, cela ne correspond pas forcément à la réalité. Au début, le projet est de mettre en relation les "cheffes" d'entreprise avec des organismes pouvant leur fournir des services, notamment de garde d'enfants. Ainsi, une membre du club qui aurait une réunion le soir-même de 18 heures à 20 heures et aucune solution pour faire garder ses enfants pourrait faire appel au Club. Celui-ci la mettrait en relation avec des organismes susceptibles d'assurer ponctuellement ce service. Cela intéresse les personnes interrogées, mais l'étude montre que les femmes chefs d'entreprise sont aussi en demande de services type comité d'entreprise et de formations adaptées à leur emploi du temps et à leur statut.

Des activités variées mais toujours conviviales

Après cette étude, le Club Service est mis en route pour répondre au plus près aux attentes et besoins de ses usagères potentielles. Il offre quatre types d'activités alors qu'une seule était prévue au début : des formations, de l'intermédiation, du coaching relationnel et un comité d'entreprise.

L'intermédiation est la première activité prévue par le Club. Aurore est partie sur l'idée de mettre en place des services à la personne et l'enquête a permis de repérer deux secteurs où les besoins ne sont pas

satisfaits : la garde d'enfants et le ménage. En effet, les femmes chefs d'entreprise sont intéressées par les activités envisagées mais risquent de ne pas pouvoir y participer en raison de leurs contraintes familiales. L'idée de proposer des gardes d'enfants est donc bonne.

Les activités de formation, quant à elles, doivent répondre à la faible disponibilité des participants et à leur besoin d'informations pratiques. C'est pourquoi elles ne durent pas plus de deux heures et sont organisées dans des créneaux horaires décidés en commun. Elles sont donc beaucoup plus courtes que les formations classiques. D'autant plus que le Club n'est pas un organisme de formation. Ce sont donc plutôt des interventions pratiques de personnes qualifiées sur des thèmes adaptés aux besoins immédiats des chefs et cheffes d'entreprise (la comptabilité, les charges sociales, la communication...). Des activités de détente sont aussi proposées (maquillage, cocooning avec des esthéticiennes...). Ces dernières, tout en étant introduites sous une forme ludique, ont toujours un lien avec le métier : comment bien me présenter ? Comment m'intégrer dans un groupe ? Comment me faire connaître ?...



Au début, les participants se sont montrés peu intéressés par le coaching relationnel. C'est pourquoi Aurore a eu l'idée de mélanger les activités de formation, d'information et de conseil. Celles-ci ne sont donc pas cloisonnées. On évite de mettre des étiquettes et on mélange volontiers formation, détente et coaching.

Enfin, à la demande des cheffes d'entreprise interrogées, un service type comité d'entreprise est mis en place. Les entreprises concernées sont des TPE-PME, trop petites pour avoir un CE. En se regroupant, elles peuvent bénéficier de certains services proposés par les comités d'entreprise (espace billetterie, parfumerie...). Dans ce cadre, des réunions conviviales et familiales regroupent les participants et leurs salariés. La dernière a consisté en une journée au bord de l'eau avec pêche, pétanque et activités pour les enfants. Le comité d'entreprise est très prisé par les chefs d'entreprise. En effet, dans des secteurs où il est parfois difficile de recruter, l'existence d'un comité d'entreprise peut motiver les salariés pour qu'ils restent dans l'entreprise.

Une activité "féminine" ouverte aux hommes

Le Club Service est une branche spécifique du Club entrepreneurial. Conçu au départ pour un public féminin, il est ouvert à tous, hommes et femmes. Les hommes apprécient d'ailleurs beaucoup ces activités. Ainsi, des réunions de détente ont été organisées durant lesquelles les participants ont eu des massages. Aurore insiste sur le fait que ces activités permettent un échange productif dans un univers un peu plus "féminin" que celui des clubs d'entrepreneurs classiques. Les femmes sont satisfaites de cette ouverture aux hommes. La mixité est importante à leurs yeux : "Pourquoi nous mettrait-on à part ? Nous sommes des chefs d'entreprise comme les autres !". Quant aux hommes, ils sont contents d'accéder à des activités nouvelles pour eux, moins stressantes mais tout aussi productives. Ils sont aussi plutôt contents de rentrer dans ce qui leur semble un club fermé auquel ils ne devraient pas avoir accès...

Ponctuellement, des réunions spécifiques ont lieu pour les femmes. Ne sont alors invitées que des femmes. Mais lors de l'adhésion, on présente le Club Service et non un club féminin. Toutefois, les femmes se mobilisent plus que les hommes alors qu'elles pensaient avoir moins de temps. En effet, le club les rassure au quotidien dans la gestion de l'entreprise. Il les aide à prendre confiance en elles. Elles



voient que les autres chefs d'entreprise, hommes ou femmes, ont les mêmes problèmes qu'elles. Ces échanges permettent de faire tomber les barrières, les a priori.

Après la 10B, quel avenir ?

Aujourd'hui, le Club regroupe 31 membres des deux sexes, et ce n'est pas fini. Mais alors que la 10B a financé les six premiers mois de l'aventure, comment continuer ? L'adhésion coûte 100 euros par an pour une entreprise de 1 à 5 personnes, ce qui est insuffisant pour faire fonctionner le Club. Le Conseil régional de Lorraine a accepté de donner un coup de pouce important en finançant le poste d'Aurore grâce à Lorraine Emploi, un contrat d'aide au recrutement. Il s'agit d'un financement dégressif sur trois ans qui n'est attribué que si l'on crée un emploi pérenne. Il faut à présent trouver les financements qui viendront pérenniser le Club.

La 10B a servi de levier pour trouver des financements, mais cela ne suffit pas. Les financeurs potentiels demandent des résultats concrets, or ceux-ci sont difficiles à démontrer après seulement six mois d'activité. Pour Aurore, ce qui manque à la 10B, c'est le suivi à la sortie du projet. Cristeel, l'organisme intermédiaire chargé de la gestion de la mesure 10B en Lorraine, joue un peu ce rôle en envoyant des informations ciblées aux projets qu'elle a suivis. Mais au Club on pense qu'il faudrait aller plus loin : suivre vraiment les projets dans leur pérennisation, quitte à faire une sélection des projets.

Club entrepreneurial
Contact : Aurore Lux
CAEF ZI de Franchepré
54240 Jœuf
Tél. : 03 82 47 57 81
club.entrepreneurial@gmail.com


“Dans le monde de l'insertion
par l'activité économique on avait
tous fait le même constat :
les personnes en insertion
avaient d'énormes problèmes
pour se déplacer”
Éric Wartel

Des scooters sous les hauts fourneaux

Comment se déplacer quand on habite dans un milieu semi-rural où les moyens de transports collectifs font défaut ? Que l'on est dans une démarche d'insertion professionnelle ? Que l'on n'a pas le permis ou pas les moyens de se payer une voiture ? Mais que l'on doit absolument se rendre à son travail ?

On loue un scooter pour 45 euros par mois !

Depuis 2006 l'association Roues Libres réinvente la mobilité pour les personnes en insertion dans le pays de Terres de Lorraine. L'association a démarré avec un parc de 10 scooters loués à la carte à un prix très modique. Grâce à son activité financée par la 10B et le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, elle a déjà permis à près de 40 personnes d'assister à leurs formations ou d'accéder à leur emploi en attendant de trouver une solution de mobilité pérenne.

De l'archéologie à l'économie sociale

C'est Arnaud Apostolo qui est à l'origine du projet. Mais c'est Éric Wartel, son dynamique successeur, qui a repris l'association au sein d'une holding d'organismes de l'économie solidaire, Services en Moselle & Madon.

Éric Wartel nous reçoit dans les locaux qui servent à la fois à Neo plus, Neo Services, Apic et Roues Libres. Nous sommes à Neuves-Maisons, une ancienne cité minière où vivaient, au temps de sa splendeur, les ouvriers de la SAM la dernière usine sidérurgique de Meurthe-et-Moselle encore en activité, dont on aperçoit la masse imposante depuis les fenêtres. Pour atteindre le bureau, on traverse un beau hangar moderne où un tracteur côtoie un scooter en attente de réparation. On évite un énorme chien danois débonnaire et on grimpe un escalier en essayant de ne pas tomber dans les rouleaux de fibre de coco. Éric nous explique que, pour faire des économies d'échelle et pour pouvoir payer un salaire à leur directeur, les quatre structures se sont regroupées sous la forme d'une holding. Aujourd'hui, elles partagent les mêmes locaux et mutualisent les moyens matériels et humains. Le rassemblement de structures travaillant sur des activités aussi diverses que la location de scooter ou l'aménagement des berges, bien qu'un peu hétéroclite, fonctionne très bien.

Le directeur de Roues Libres est un personnage original. Comme le milieu bancaire – dans lequel il a commencé à travailler – ne le passionne pas, un jour, il se lance avec quelques amis dans le développement d'un site touristique en Charente-Maritime. Mais pas n'importe quel site ! Ils déterrent une antique cité gallo-romaine et développent une animation culturelle autour de celle-ci en employant des personnes en insertion. Éric Wartel concilie ainsi sa double formation en archéologie et en commerce.

La Lorraine viendra plus tard. Lorsqu'il quitte l'ouest pour s'installer à Lunéville. Il a pris goût au développement d'activités, mais il reste dans son domaine de prédilection, la culture. Il monte successivement une structure d'insertion autour des métiers du théâtre, puis un chantier de promotion des sites touristiques du Lunévillois. Enfin, en juillet 2007, il reprend la direction de Roues libres et de trois autres structures. Il les regroupe alors juridiquement et géographiquement en créant la holding Services en Moselle & Madon, qu'il installe à Neuves-Maisons.

Le domaine d'activité de Roues Libres ne lui est pas étranger. En effet, en plus de baigner dans le milieu associatif depuis l'âge de 12 ans, il connaît bien les problèmes de mobilité auxquels sont confrontées les personnes en insertion qu'il emploie. Le constat est le même dans le



Lunévillois ou dans le pays de Terres de Lorraine où intervient l'association. Ce sont des zones semi-rurales, des territoires industriels où l'habitat et les lieux de travail sont dispersés, les transports en commun rares et peu pratiques. Or, comment s'insérer quand on ne peut même pas accéder au travail qu'on a eu tellement de mal à trouver ?

En avant la musique !

L'association Roues Libres a justement été créée en 2003 pour trouver des solutions adaptées aux besoins de mobilité contemporains. La première étape consiste à sensibiliser les gens à ce problème à travers un Rallye musical. Des concerts sont organisés au bord d'un cours d'eau. Le public est alors été invité à se balader d'un concert à l'autre en empruntant différents moyens de mobilité (vélos, rollers...). Toutefois, la sensibilisation ne suffisant pas, Roues Libres apporte ses "roues" à la mobilité en démarrant en 2006 une activité de location de scooters. En effet, cette année-là, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle finance l'achat de dix scooters neufs tandis que la 10B permet le lancement de l'activité de location de ces scooters à des personnes en insertion.

Le principe est le suivant : une personne résidant sur le territoire de Terres de Lorraine rencontre des difficultés de mobilité pour se former, rechercher un emploi ou se rendre sur son lieu de travail. Elle n'a pas le permis de conduire ou pas encore de véhicule. Elle prend alors contact avec la Mission locale, un centre médico-social ou l'ANPE. Dans l'organisme en question, grâce à un conseiller référent qui connaît l'activité de Roues libres, elle fait une demande de location de scooter. Lorsque cette demande est acceptée, elle prend rendez-vous à Roues-Libres pour signer son contrat de location : rien de plus simple !



Le tarif de location est très, très bas (45 euros par mois). Tout en obligeant la personne à s'engager, il ne constitue pas un obstacle supplémentaire à la mobilité. Bien entendu, à ce tarif-là, l'association ne fait aucun bénéfice, bien au contraire. Mais la location n'est pas une solution définitive : elle peut durer d'une semaine à six mois. L'idée est que le scooter permette de ne pas se retrouver bloqué le temps de trouver une solution de transport alternative. Celle-ci sera trouvée avec le référent social, et toutes les pistes sont étudiées : le train, le bus, le financement du permis, le covoiturage...

Une diversification des activités pour toucher un public plus âgé et féminin

L'utilisateur type du service de location de scooters est un homme jeune. Mais cela évolue un peu. Au début, il y avait très peu de femmes, seulement 10%. En 2008, un tiers des utilisateurs sont des utilisatrices. La féminisation du public a été une priorité pour Éric Wartel, très sensibilisé aux questions d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Quoi qu'il en soit, l'association a vite été confrontée aux limites dues à son succès. Les dix scooters ont vite été loués. Or il n'est pas question de développer le parc de scooters de façon exponentielle. C'est pourquoi il faut inventer de nouveaux moyens pour répondre à tous. Les scooters sont essentiellement loués par des jeunes ? Pour répondre aux besoins d'un public moins jeune, un service de minibus à la demande est mis en place. Comment ça marche ? Une personne souhaitant travailler, suivre une formation ou entreprendre des démarches administratives a besoin d'un moyen de transport pour se rendre à son travail, son lieu de formation... Elle contacte l'association la veille de son déplacement, prend rendez-vous et, le lendemain, il ne lui reste plus qu'à attendre qu'on vienne la chercher chez elle. Et il ne lui en coûte que 2 euros par trajet. Qui dit mieux ?



Une fois de plus, ce nouveau service rencontre un franc succès. Il répond à une réelle demande : mis en place il y a six mois, il a déjà servi à 180 personnes et réalisé environ 700 courses, soit une moyenne de trois courses par jour !

Mais en Terres de Lorraine, les besoins de mobilité sont énormes et loin d'être couverts. L'association ne peut donc pas en rester là. Pour multiplier la palette des moyens de mobilité à la disposition des personnes en insertion, il faut travailler sur l'accès à une mobilité autonome. Environ 50% des personnes qui passent le Code de la route échouent ? C'est un nouveau défi pour Roues libres ! En 2008, l'association développe un soutien à l'apprentissage du Code de la route. Un cours sur mesure pour six personnes est mis en place. Celui-ci s'attaque aux problèmes rencontrés par les candidats, qui peuvent s'avérer insurmontables dans le système normal : défaut d'alphabétisation, problèmes de logique, de compréhension, faible maîtrise de la langue française...

Beaucoup de casse...

Après deux ans de fonctionnement, l'activité de location de scooters a-t-elle évolué ? Éric réfléchit : "Oui, on est plus rigoureux avec les personnes à qui on loue. On teste les gens. S'ils ont des problèmes avec le matériel, on se réserve le droit de mettre fin à la location du scooter." En effet, le turnover du matériel est très important. Sur les dix scooters achetés en 2006, un seul, "l'aïeul", comme l'appelle le mécanicien de la structure, a survécu. C'est d'ailleurs lui qui attend d'être réparé dans le hangar. Si l'activité de location de scooters est un succès, la seule véritable difficulté rencontrée est le manque de respect du matériel. En deux ans de fonctionnement, quatre scooters ont été volés et cinq sont revenus dans un état irrécupérable. Malgré une sensibilisation des utilisateurs au moment de la location, rien n'y fait. Une solution pourrait être de louer du matériel d'occasion ou des vélomoteurs. Les engins les plus vieux pourraient ensuite être rachetés à prix modique par leurs utilisateurs.

Et aujourd'hui, quelles sont les perspectives ? Éric aimerait développer le parc locatif de 20% par an pour arriver à un total de 20 scooters. Et au-delà ? Non. Il faudrait embaucher plus de personnel et ce serait compliqué. Après tout, la location de scooters est une offre parmi d'autres et puis, dans le département, au-delà des Terres de Lorraine, d'autres structures font un travail similaire.

Et la 10B dans tout ça ?

La 10B était-elle le moyen financier adéquat pour lancer Roues Libres ? Oui. Selon Éric Wartel le projet n'aurait pas pu exister sans la 10B : "Elle permet de créer une dynamique et d'entrer dans le vif du sujet, d'amorcer la pompe, de communiquer, de se faire connaître. Car il s'agit bien de cela, de prouver que son projet n'est pas complètement farfelu, qu'il répond à un réel besoin !".

Si Roues libres a fait appel à la 10B, c'est que c'est la seule mesure permettant d'engager une telle action. Le lancement de l'activité a permis de démontrer son utilité aux financeurs potentiels. À présent que la 10B ne finance plus Roues libres, le pari est gagné, l'activité est pérenne. Comme elle a prouvé qu'elle a répondu à une réelle carence (le taux d'occupation des véhicules de presque 100% le prouve), elle a trouvé ses financeurs publics. Aujourd'hui, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle est le principal partenaire financier du projet.

Toutefois, si une critique devait être faite à la 10B, ce serait la difficulté d'évaluer la part de l'autofinancement au moment de la candidature. En fait, il ne faudrait pas prévoir l'autofinancement en amont. Pour une telle activité, c'est presque impossible !

Services en Moselle & Madon
Roues Libres
Contact : Eric Wartel
55, Allée Louis Pasteur • 54230 Chaligny
Tél.: 03.83.47.79.58 • 03.83.47.79.59
neoplus@wanadoo.fr



**Christophe Fouli,
Pascale Breukink
et Fabienne Sucarrats**

Un petit coin de paradis en Haute-Garonne

Le Moulin de Bouydou...

Ancien moulin à eau du XVIIIe siècle, le Moulin de Bouydou est situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Toulouse, à Montbrun-Bocage, un village qui a gardé son caractère d'antan dans un environnement préservé et protégé. Après une longue bataille, la commune parvient à rénover complètement le moulin pour le transformer en lieu d'hébergement. Seulement, ne pouvant en assurer la gestion, le conseil municipal décide de lancer un appel d'offres pour trouver un gérant. Après une première tentative, la commune ne trouve pas le candidat idéal. Elle se lance dans une nouvelle recherche et cela parvient aux oreilles de Christophe Fouli par l'intermédiaire de Fabienne, tous les deux habitants d'un village voisin.

...à la croisée des chemins de Christophe, Fabienne et Pascale

Christophe est alors sans emploi, mais il a une grande expérience dans le montage et la direction de projets. Pendant une dizaine d'années, il a animé une base de loisirs et travaillé en direction de publics défavorisés. Le projet du Moulin l'intéresse donc, mais il ne souhaite pas s'embarquer seul dans cette aventure. Dès le début, Christophe souhaite qu'il y ait un partage des responsabilités. De plus, il sent que le terrain est fertile pour élaborer un projet à dimension sociale mené de manière collective. "L'une de mes premières motivations était de travailler dans un esprit de coopération", explique-t-il.

Dans un premier temps, c'est tout naturellement qu'il fait appel à Fabienne, son "indic" du tout début. Ayant une expérience dans le domaine de la restauration collective et elle aussi sans emploi à l'époque, elle accepte sans hésiter de suivre Christophe dans cette aventure avec une troisième comparse, Pascale. À son arrivée en France, cette jeune femme d'origine néerlandaise s'est d'abord tournée vers l'agriculture. Elle a travaillé par la suite au consulat des Pays-Bas de Toulouse, jusqu'au jour où ce projet "croise son chemin", comme elle le dit si bien. "Pour moi, l'intérêt, c'était de pouvoir travailler près de mon lieu d'habitation, de devenir porteur de projet, bref d'apprendre plus et de construire collectivement quelque chose".



Entouré de deux jeunes femmes très sympathiques, Christophe peut donc commencer à échafauder le projet dont il rêve. Ce trio de choc s'avérera être le candidat idéal pour la commune de Montbrun-Bocage, ce qu'ils n'osaient imaginer à ce moment de l'histoire.

Première chose à faire : se constituer en association car, pour répondre à un appel d'offres, on ne peut pas se présenter à titre individuel. Pendant six mois, nos trois "associés" réfléchissent, discutent ensemble, élaborent les contours du projet qu'ils souhaitent présenter. Bref, la préparation est longue mais elle s'avérera terriblement utile par la suite.

Intégrer nos valeurs dans le travail : une utopie ?

Christophe confie qu'il souhaitait, "de manière peut-être un peu utopiste, intégrer ses valeurs dans son travail". Il explique en effet que, le travail prenant une part importante dans la vie de chacun, autant qu'il soit le plus agréable possible.

Dans leur réponse à l'appel d'offres pour la gestion du Moulin de Bouydou, ils ont donc gardé en tête leurs valeurs, en proposant un projet attaché aux spécificités locales qui prévoyait un axe fort sur la sensibilisation à l'environnement.

Il se trouve que cette philosophie se trouvait en parfait accord avec le village de Montbrun-Bocage. À la limite du département de l'Ariège, cette petite commune, qui a su préserver tout son cachet et est résolument tournée vers la défense de l'environnement, ne peut qu'être sensible au projet de Christophe, Pascale et Fabienne. Pourtant, c'est une réelle surprise pour eux d'être retenus et, une fois la sélection acquise, l'aventure ne fait que commencer.

Se trouvant tous trois dans des situations sociales un peu spéciales, pour ne pas dire précaires, il n'est nullement envisageable d'obtenir un soutien des banques. Pascale et Christophe se souviennent encore des débuts, quand, partant de rien, ils n'avaient même pas les moyens d'acheter des timbres.



Mettre ses idées en pratique

Ils sont donc dirigés vers la Boutique de gestion Créer. Christophe y présente le projet du Moulin de Bouydou, mais il avoue non sans humour qu'il a fallu beaucoup de patience et d'écoute de la part de son interlocutrice pour analyser sa demande concrète. "Je me suis rendu compte que, dans tout ce que je disais, il y avait plus d'idéologie que de pratique. J'avais du mal à formuler concrètement ce que je souhaitais mettre en place." Il salue donc le "super-boulot" et le très bon accompagnement de la Boutique de gestion Créer. Très vite, il est mis en relation avec la personne qui s'occupe de la mesure 10B en Midi-Pyrénées et ce financement constitue une "opportunité extraordinaire pour lancer la machine". Il est vrai que, généralement, parler des fonds européens, c'est quelque chose qui effraie, mais ce dispositif s'est montré très adapté à l'échelle micro-associative.

Faire passer un message sans culpabiliser

Préalablement rénové par la commune, le bâtiment disposait de toutes les installations mises aux normes. Le Moulin de Bouydou ouvre donc ses portes au public dès juin 2005.

Le souhait initial est d'ouvrir ce lieu d'hébergement à tous les types de public : adultes, enfants, particuliers, groupes, associations, organismes de formation en animation. "Cela peut paraître un peu fourre-tout, mais c'est notre choix de départ", affirme Christophe. "Le point commun, c'est que, pour tous ces publics, nous faisons de l'éducation à l'environnement". Avec les classes vertes, c'est souvent préparé en amont avec l'équipe pédagogique mais, pour les séminaires d'entreprise ou les adultes en formation, c'est parfois plus compliqué. C'est un objectif de départ auquel Christophe, Pascale et Fabienne sont très attachés mais ils ne souhaitent pas pour autant tomber dans la morale. À l'intérieur du moulin, on ne trouve aucune affiche de sensibilisation au respect de l'environnement et c'est voulu. Christophe explique : "Nous souhaitons passer un message mais il ne s'agit pas de culpabiliser les gens." Il en est de même pour la cuisine. Le choix de proposer des plats traditionnels à base de produits locaux ne va pas jusqu'à l'obsession de faire "du tout bio". Cet été, le Moulin devrait être doté de son propre potager, entretenu par un maraîcher pour que tout soit fait dans les règles de l'art. En effet, au niveau de la restauration, une traçabilité des produits est exigée et respecter l'objectif de base d'offrir une alimentation de qualité et traditionnelle est une bataille de tous les instants.

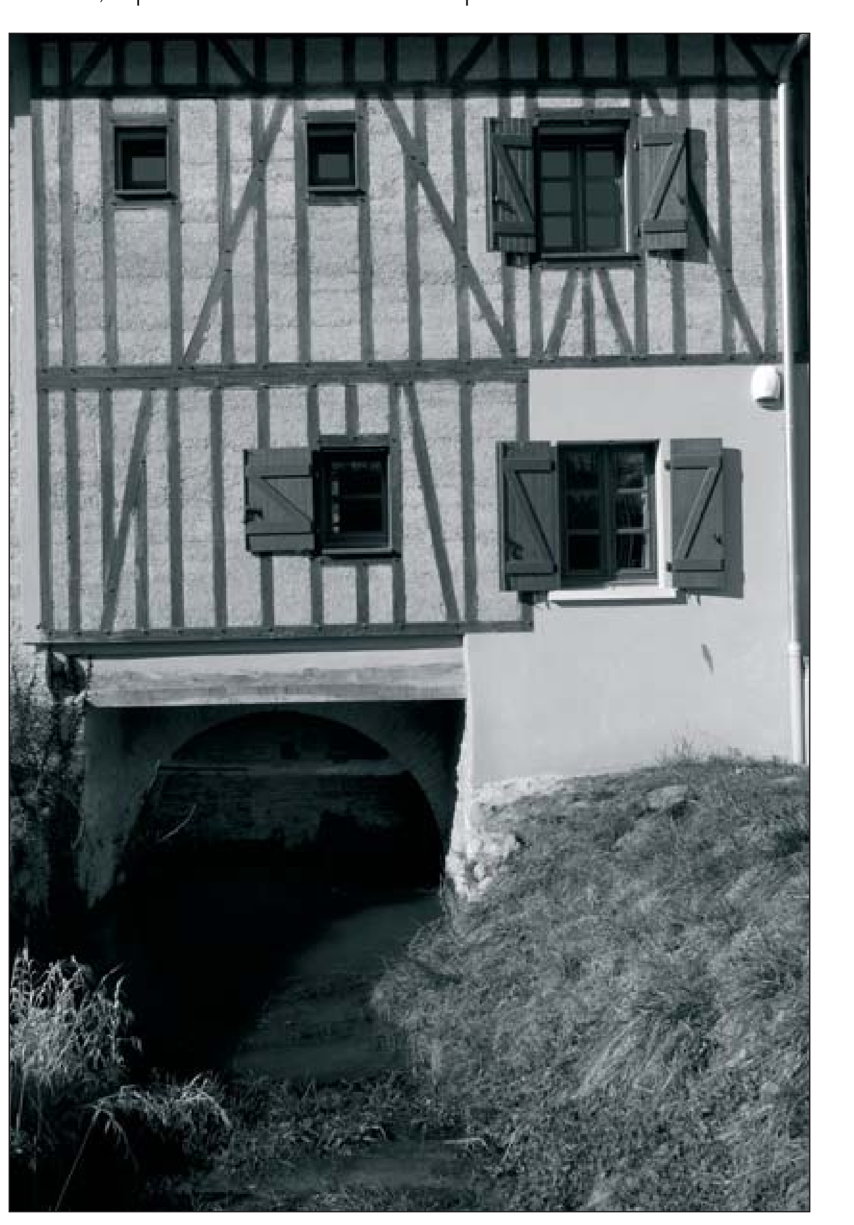
Outre le soin apporté au choix des produits, la sensibilisation à la préservation de l'environnement passe surtout par les animations pro-

posées. Pour ce faire, Christophe a identifié plusieurs associations de la région à qui il a fait appel pour travailler en collaboration avec elles, une démarche qui permet de proposer un panel plus important d'animations et d'éviter le "monocorde". Là encore, il promeut la diversité.

La diversité des publics accueillis en question

Parmi les groupes ayant séjourné au moulin, Christophe garde le souvenir très ému d'un groupe de Néerlandais en situation de dépendance, qui sont venus suivre une thérapie artistique. "Ce fut un moment d'échange extraordinaire. Ils nous ont offert les tableaux qu'ils avaient réalisés." Aujourd'hui encore, ces tableaux ornent les murs du Moulin. Chacun a ainsi laissé la trace de son passage.

Après plus de deux ans de fonctionnement, les retombées sont très positives. L'ouverture du Moulin de Bouydou a généré une réelle dynamique au niveau local. Il accueille le public tout au long de l'année, ce qui évite une concentration de l'activité uniquement sur les mois d'été. Maintenant que le projet est sorti de sa phase de construction, le choix du public visé va peut-être s'imposer. "Soit nous essayons d'attirer des groupes qui nous apportent de l'argent, soit nous travaillons plus sur l'aspect social." Dans tous les cas, comme le rappelle Christophe, "nous nous posons sans cesse la question de savoir comment nous vivons le projet car nous nous sommes d'abord lancés là-dedans pour nous faire plaisir et donc nous essayons d'être vigilants dans nos choix". Dans un souci de professionnalisation, Christophe suit actuellement une formation de responsable de structure d'hébergement. Là encore, cette décision a été prise à trois et elle répond à deux objectifs : maîtriser les cadres réglementaires de leur activité et être partie prenante dans d'autres réseaux.

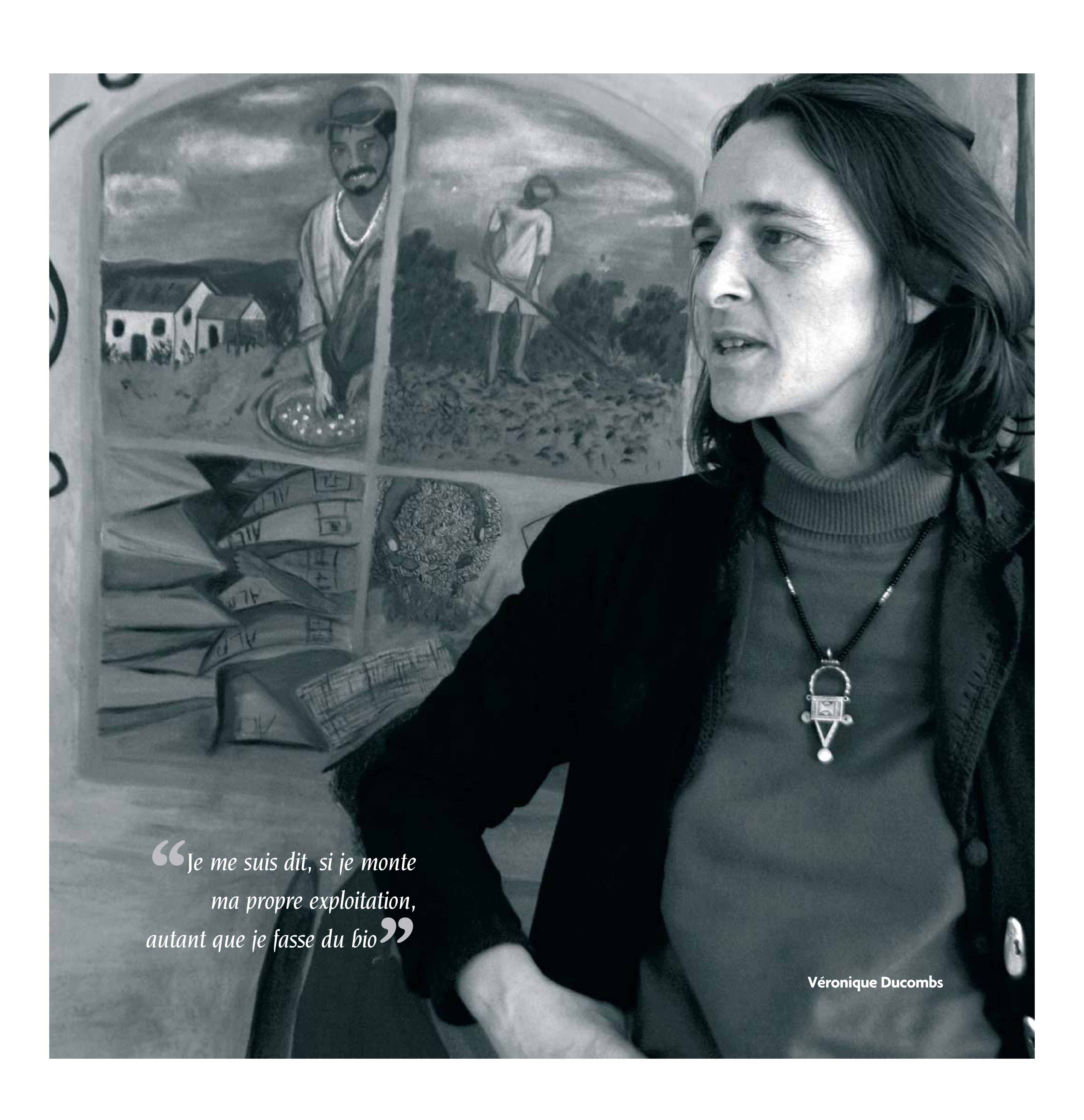


Un endroit où il fait bon vivre

Mais le plus important est sans doute le retour très positif du public, ce qui n'est pas très étonnant au vu de l'accueil familial et plein de générosité de nos trois gardiens du Moulin. Il faut reconnaître que Christophe, Pascale et Fabienne ont le sens de l'hospitalité, et cela de façon tout à fait naturelle. Très rapidement, le visiteur se sent comme chez lui et n'a plus du tout envie de partir. Outre l'accueil chaleureux des trois gardiens du Moulin, Montbrun-Bocage, malgré sa petite taille, fait preuve d'un vrai dynamisme, notamment au niveau associatif. Les paysages y sont magnifiques. Bref, notre visite n'a fait que confirmer qu'il y faisait bon vivre.

Christophe, Pascale et Fabienne ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils s'y sont tous les trois installés... et aujourd'hui, ils sont devenus de vrais Montbrunais de cœur.

Le Moulin de Bouydou
Contact : Christophe Fouli, Pascale Breukink, Fabienne Sucarrats
31310 Montbrun-Bocage
Tél. : 05 61 98 11 05
contact@moulindebouydou.org


“Je me suis dit, si je monte
ma propre exploitation,
autant que je fasse du bio”
Véronique Ducombs

Le bio dans les cantines

Dans un contexte où le financement de la politique agricole commune est en pleine évolution au niveau européen et où la préservation de l'environnement est un sujet d'actualité, il paraît évident pour Véronique Ducombs, co-fondatrice de la SCIC Resto bio, en Midi-Pyrénées, de favoriser le développement de l'agriculture biologique, système de production agricole plus respectueux des écosystèmes naturels. Et pourtant, pour elle, c'est un combat de tous les jours.

Une vocation pour le bio

Aujourd'hui grande défenseuse de ce mode de production agricole "propre", ce n'est que tardivement que s'est révélée cette vocation. Étudiante en licence de biochimie, elle se demande ce qu'elle va faire de sa vie, un peu comme tout le monde à un certain moment. Même si ses études l'intéressent beaucoup, elle se rend compte qu'elle n'est nullement faite pour travailler dans un laboratoire. Non, ce qu'elle souhaite avant tout c'est travailler dehors. Le fait d'avoir vécu son enfance dans une ferme y est sans doute pour quelque chose. Elle décide donc de suivre une formation pour devenir agricultrice avant de s'installer. À travers ses différents stages, elle est confrontée au terrain et elle constate que, "même si chacun a son discours et explique qu'il fait les choses bien, ce n'est malheureusement pas toujours le cas". Tout au moins, les pratiques observées sont loin de ses idéaux et c'est ainsi qu'elle se dit : "Si je monte ma propre exploitation, autant que je fasse du bio".



Un engagement sans faille

Une fois sa voie trouvée, son engagement pour l'agriculture biologique va prendre un sens très fort. Eleveuse de porcs gascons, elle devient présidente du groupement d'agriculteurs biologiques (GAB) du département des Hautes-Pyrénées. Elle est donc très investie dans le monde associatif. Son ambition : structurer et développer l'agriculture biologique en Midi-Pyrénées, région plutôt bien représentée dans ce secteur puisqu'elle abrite 12% des surfaces biologiques françaises. L'association qu'elle préside travaille donc en coopération étroite avec le groupement des agriculteurs biologiques du Gers, le département voisin. Là-bas, la réflexion sur la distribution des produits biologiques à destination de la restauration collective est déjà très avancée. Après avoir conclu des partenariats avec les établissements scolaires du département pour les approvisionner en produits biologiques, leur activité commerciale prend une place très importante et, dans la précipitation, ils se voient contraints de créer une société à responsabilité limitée (SARL) en 2004. Véronique, partie prenante de cette aventure, insiste sur le fait qu'ils ont agi dans l'urgence car ils étaient obligés de sortir des activités de l'association, la vente des produits représentant un volume de plus en plus important. Cette SARL maintiendra son activité jusqu'à ce que Véronique rencontre la Boutique de gestion Créer qui lui parle du dispositif 10B. Le seul problème, c'est que cette mesure vise à appuyer le démarrage de microprojets associatifs et non pas une société privée, aussi modeste soit-elle. Maï-Ly Alet, son interlocutrice à la Boutique de gestion, lui conseille donc de transformer la SARL en SCIC (société coopérative d'intérêts collectifs). Cette nouvelle forme d'entreprise coopérative permet en effet d'associer autour du même projet des acteurs multiples, d'offrir des garanties de démocratie, de s'inscrire dans une logique de développement local et durable, tout en fonctionnant comme une entreprise soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation.

La naissance de Resto bio

Véronique adhère de suite à cette idée car, pour elle, "cette forme juridique correspond tout à fait à l'esprit partenarial et collectif de l'initiative". C'est ainsi que naît la SCIC Resto bio. On y trouve différents sociétaires : les deux fondateurs, à savoir les groupements des agriculteurs biologiques du Gers et des Hautes-Pyrénées, la représentation des agriculteurs biologiques du Tarn-et-Garonne (Bio 82), environ 80 producteurs de la région ainsi que les structures bénéficiant des activités de la coopérative, à savoir les "clients". Parmi eux, la SCIC Resto Bio est parvenue à établir un partenariat très important avec la CCAS d'EDF-GDF, organisation qui a pris un engagement fort au niveau national pour la promotion des produits biologiques et équitables. Le jour de notre visite justement, Véronique doit livrer 200 yaourts bio à la maison familiale de Saint-Lary-Soulan, structure gérée par cet organisme. Nous l'accompagnons. Une fois arrivés sur place, on trouve un peu partout des affiches sur l'agriculture biologique et le commerce équitable, bref un réel effort d'information est fait. Le petit logo AB figure sur le menu pour bien montrer aux vacanciers que certains produits proviennent de l'agriculture biologique. Véronique, avec ses camarades agriculteurs, est convaincue que le développement de l'agriculture biologique passe aussi par une sensibilisation des consommateurs. Elle organise donc des animations – des ateliers de fabrication de pain avec les enfants ou des dégustations avec les familles –, des moments toujours appréciés.



Pour bien comprendre l'activité de Véronique au sein de Resto bio, c'est relativement simple : elle intervient en tant qu'interface entre les produits et les clients. Lorsque les producteurs l'appellent pour lui dire qu'ils ont un lot de marchandises disponibles, elle se charge de régler les détails de la livraison avec les structures partenaires intéressées par ces produits... Son rôle consiste donc à rapprocher l'offre de la demande. Tout cela en tenant compte bien évidemment de la fameuse DLC (date limite de consommation). Elle doit ainsi jouer avec les contraintes de chacun et veiller à ce que tout se passe au mieux. Pour le stockage des produits, une société frigorifique de Tarbes lui laisse à disposition un espace dans son entrepôt. En échange, elle assure les livraisons pour Resto bio en même temps que ses propres livraisons, ce qui évite à la société coopérative l'embauche, trop coûteuse, d'une personne chargée du transport des marchandises. Ponctuellement, Véronique se charge des livraisons, mais cet appui logistique lui facilite la vie.

En attente d'un engagement plus fort des pouvoirs publics

Véronique fait preuve d'un grand dynamisme. Elle a vécu la phase de démarrage de Resto bio de manière tout à fait stimulante. Seulement, au bout de quelques années, elle avoue que c'est parfois épuisant : "Il est parfois difficile de comprendre les orientations politiques, car ils vont donner des financements pendant un certain temps". Ces financements n'ont pas vocation à être renouvelés indéfiniment. Elle déplore le manque de cohérence en la matière et surtout un manque au niveau du territoire pour le développement de la culture biologique. Et pourtant, les possibilités sont nombreuses, notamment au niveau de la distribution auprès des lycées et des collèges. Au moment où l'on parle de plus en plus d'obésité chez les jeunes, il serait temps d'agir et de garantir à nos enfants des aliments locaux de qualité. Véronique en est convaincue, c'est pourquoi elle poursuit son chemin et met tout en œuvre pour trouver d'autres clients.

Dans l'optique de développer de nouveaux réseaux, Véronique a également suivi pendant un an un Master d'économie sociale à Toulouse. Elle assure que ce fut une expérience très enrichissante pour elle, tant au niveau des enseignements proposés que du point de vue relationnel. Sa promotion était très diversifiée et cela lui a permis de sortir du

strict milieu de l'agriculture. C'est par ce biais qu'elle a entendu parler d'une société à capital-risque qui accorde des prêts à taux zéro à des structures travaillant dans le secteur de l'économie sociale. Aujourd'hui, elle est en discussion avec eux pour que la SCIC Resto bio puisse bénéficier de cet apport de capital supplémentaire sur cinq ans, qui serait ensuite remboursé sur la même durée. Véronique a une réelle envie de voir se développer la société coopérative dont elle est cofondatrice et elle parviendra sûrement à convaincre sa région de s'y impliquer davantage. Elle remarque d'ailleurs que son initiative n'est pas passée inaperçue auprès des agriculteurs traditionnels. “Lorsqu'ils voient que les produits biologiques se vendent dans les restaurations collectives et qu'une structure comme Resto bio existe alors que, dans le même temps, leurs subventions PAC diminuent, ça les fait réfléchir”.

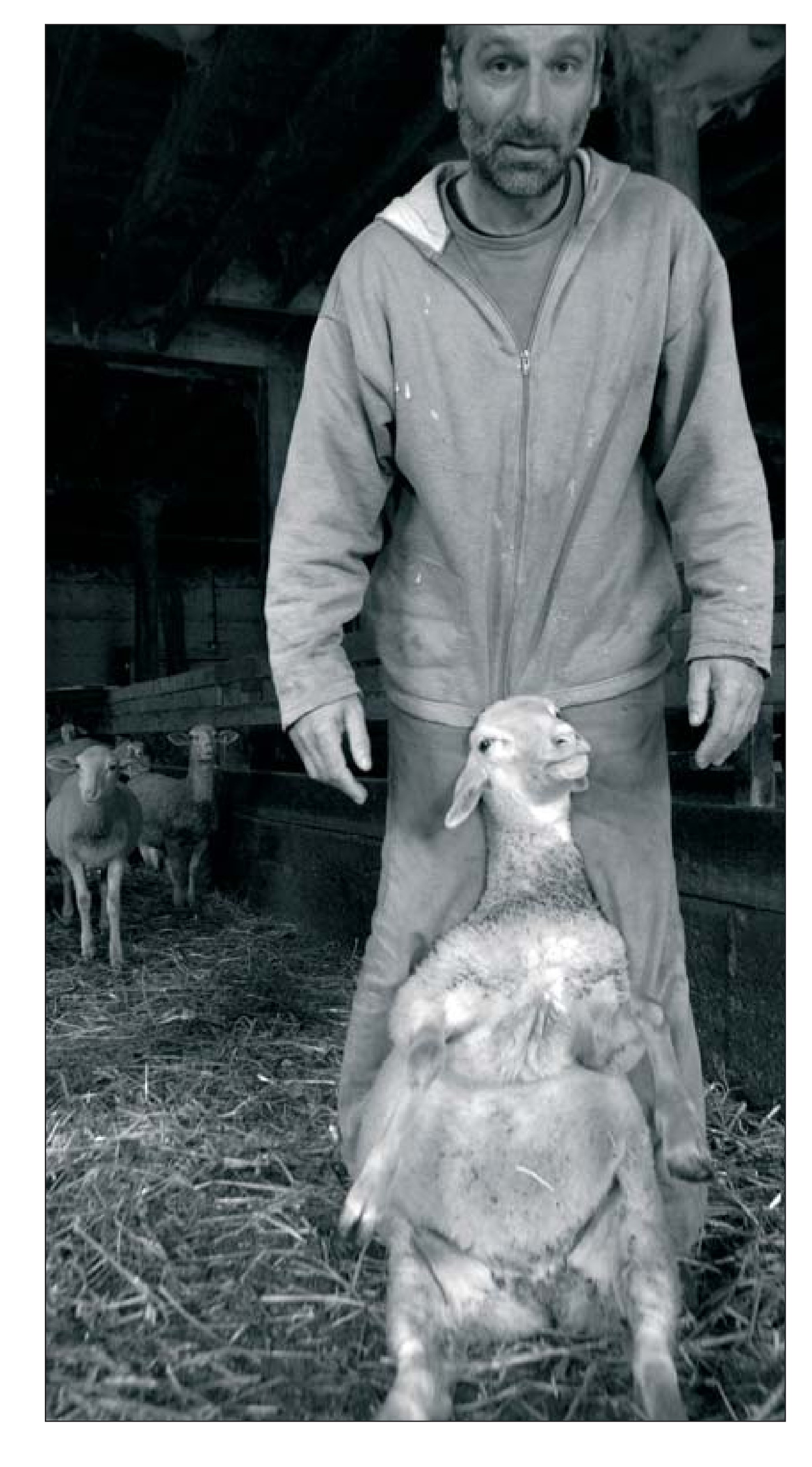
Un autre regard sur l'Europe

Le financement apporté par le Fonds social européen l'aidera certainement aussi. Pour elle, le fait d'avoir bénéficié de la mesure 10B du FSE lui donne une réelle légitimité et un argument supplémentaire : “Vous voyez, l'Europe nous soutient, alors pourquoi pas vous ?” C'est un point très important, souvent repris par les différents porteurs de projet. Avoir bénéficié d'un financement européen confère une crédibilité qu'il est bon de faire valoir par la suite auprès d'autres financeurs.

Véronique a apprécié la très grande proximité que permettait la gestion de la mesure 10B en région : “J'avais devant moi une personne physiquement identifiée, à l'écoute de mes préoccupations. Cette expérience m'a permis d'avoir un autre regard sur l'Europe, trop souvent perçue négativement”. Il est vrai qu'il est facile d'accuser l'Europe mais elle cite un exemple concernant l'agriculture biologique : “L'Union européenne offre la possibilité aux États de développer ce système agricole, mais la France n'a pas fait ce choix, contrairement à l'Autriche... Ce qui prouve que les États ont tout de même des marges de manœuvre malgré ce qu'ils laissent penser”.

Véronique continue donc son action, en rêvant du jour où un engagement très clair sera pris en France pour promouvoir l'agriculture biologique, comme cela se fait dans d'autres pays européens. Un jour peut-être...

Resto bio
Contact : Véronique Ducombs
65350 Coussan
Tél. : 05 62 35 27 73
restobio65@free.fr




“On ne fait pas à la place,
on fait avec les personnes âgées
afin que chacune garde un rôle
actif dans la gestion de sa vie”
Maryse Viltart

Débrouillez-vous !

Des compétences insoupçonnées transforment en succès ce qu'elle entreprend

"On ne fait pas à la place, on fait avec les personnes âgées afin que chacune garde un rôle actif dans la gestion de sa vie." C'est ce qu'affirme avec une conviction sans faille Maryse lorsqu'elle nous reçoit dans son pavillon de Saleux, petite agglomération à proximité d'Amiens.

Il peut paraître surprenant d'être reçu "chez l'habitant" alors que nous venons visiter un chef d'entreprise. Mais plusieurs raisons expliquent cela : l'activité mise en place par Maryse ne nécessite pas d'avoir obligatoirement des locaux, du moins dans la configuration actuelle du projet. Et puis Maryse essaie d'être présente le plus possible auprès de son mari qui a besoin de soins médicaux constants depuis quelques années.

La maladie subite de son mari a en effet bouleversé la vie professionnelle et personnelle de cette commerçante, ancienne gérante d'un magasin de textile et de linge de maison. Pionnière dans le mode de gérance de ce type de magasin, elle a d'ailleurs souvent été citée en exemple par les initiateurs de ce modèle auprès des autres gérantes.

Nul doute que sa formation d'aide-comptable lui a été utile dans sa profession comme dans son activité actuelle, mais d'autres compétences insoupçonnées transforment en succès tout ce qu'elle entreprend. Que d'énergie se dégage de cette dame à la cinquantaine affable, douce et déterminée à la fois ! Une très grande simplicité émane de cette fille de paysans qui avaient l'habitude de recevoir à la ferme de jeunes délinquants traités comme des membres à part entière de la famille.

C'est probablement ce qui explique cette facilité naturelle pour les contacts qui a contribué à la réussite du projet. Et c'est tout naturellement autour d'une tasse de café que se poursuit l'entrevue.

Lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées en milieu rural

Maryse Viltart, présidente fondatrice de l'Apes (Autonomie par la présence, l'écoute et les sorties) a créé cette association en juillet 2005. Le but : lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées en milieu rural.

Si l'état médical de son mari l'a contrainte à abandonner son activité de commerçante pour se consacrer à lui, elle s'est rapidement rendu compte qu'en restant à la maison 24 heures sur 24, son besoin d'activité était étouffé. La question de l'autonomie des personnes médicalisées ou non s'est très vite imposée comme une problématique susceptible de répondre à cette soif d'activité. De cette envie de "faire quelque chose" est né son projet. Comme elle le précise, il s'agit de "se battre pour la victoire de la vie sur la maladie" et de faire autre chose "pour être utile aux autres".

L'entretien aurait dû se dérouler en présence de son mari, malheureusement alité à cause d'une grippe. Ce dernier est un soutien réel à la bonne marche de l'activité. Ce qui n'était pas gagné d'avance. Si l'idée de base –"lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées"– est très généreuse, il a fallu vaincre certains obstacles inattendus, venant parfois des bénéficiaires potentiels eux-mêmes.

Il a donc fallu les convaincre. En milieu rural, les personnes âgées sont parfois très méfiantes et ouvrent difficilement leur porte à des personnes qu'elles ne connaissent pas. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains conseils municipaux contactés en vue d'un financement ne croyaient pas à ce projet.

Débrouillez-vous !

Et pourtant, toutes les personnes contactées dans les différentes collectivités du territoire considéré (une sorte d'étude de marché pour la viabilité de ce projet) étaient très réceptives : mairies, communautés de communes, autres collectivités territoriales... Mais, dès lors qu'il s'agissait de financer, la réponse était plus ou moins la même : "Débrouillez-vous" !

C'est à la télévision qu'elle a vu une première porte s'entrebâiller. Une association du Queyras avait mis en place un projet assez voisin. Elle appelle donc illico le directeur de l'association, qui lui conseille de se rapprocher du Conseil régional. Ce qu'elle entreprend dans la foulée. Elle tombe "par chance", dit-elle, sur le responsable de la vie associative qui, immédiatement, l'oriente sur le Griep (organisme intermédiaire en charge de la gestion de la subvention globale en Picardie au titre de la sous-mesure 10B de l'objectif 3 du FSE en France "Financement des microprojets associatifs").

C'est là que tout commence. Le Griep se déplace rapidement pour la rencontre. Elle décrit son projet, encore à l'état d'idée et non formalisé. Elle trouve alors une réponse à son besoin d'être guidée. Le dossier de demande de subvention n'y est pas pour rien puisqu'elle déclare que celui-ci "l'a aidée à structurer son projet".

De retour sur le terrain pour valider son idée, elle y trouve la confirmation des besoins pressentis, la reconnaissance de son idée à la fois par les politiques et par le monde médical.

Tout ce travail a pu être mené à terme grâce aux conseils du Griep.

Ensuite elle prend son bâton de pèlerin et va à la rencontre des personnes âgées pour les sensibiliser au projet et se faire "reconnaître". Ce qui n'est pas facile. Heureusement, grâce au corps médical, les portes s'ouvrent, et le bouche à oreille fait le reste. Mais que propose donc Maryse dans son projet ? Tout simplement des déplacements accompagnés. Un travail de taxi, direz-vous ? Rien de la sorte, d'ailleurs son projet a été reconnu par la compagnie de taxis. De plus, en 2006, la Cram (Caisse régionale d'assurance-maladie) met en place un dispositif identique à celui de Maryse, ce qui la conforte dans son idée. Car il ne s'agit pas de transporter purement et simplement une personne d'un point à un autre, mais de l'accompagner, ce qui est fondamentalement différent.



Le bouche à oreille fait le reste

Avant de concrétiser son projet, elle commence par délimiter son territoire d'intervention : 67 communes sont identifiées autour du siège social de Saleux, dans un rayon de 20 kilomètres, excluant la ville d'Amiens, car il s'agit de rester sur des territoires ruraux. Le travail a consisté ensuite à établir une tarification accessible aux personnes concernées.

En fait, l'Apes a développé trois types d'activités : le transport du domicile vers le lieu de déplacement qui, le plus souvent, se complète d'un

accompagnement pendant les temps morts et enfin la visite à domicile (par des bénévoles constitués en réseau), activité non prévue à l'origine mais identifiée grâce au FSE. Le slogan de ces visites : "Thé plus seul" !

S'il est vrai que parfois la personne se contente d'un simple déplacement (aller et retour), ce dernier s'accompagne le plus souvent d'une présence ou d'une aide pendant le déplacement. Un rendez-vous chez le coiffeur ne nécessite pas forcément la présence continuelle del'accompagnateur, mais une course en ville peut demander



une aide de la part de ce dernier. Chaque cas est différent et demande donc une solution adaptée

Les déplacements demandés sont ceux de la vie courante de personnes en perte d'autonomie : médecin, famille, pharmacie, démarches administratives, commerçants, cimetière...

Essai transformé

En tout cas l'essai a été transformé par l'Apes, qui compte aujourd'hui 80 personnes bénéficiaires fidélisées. D'ailleurs l'Apes a rapidement obtenu l'agrément Qualité préfectoral.

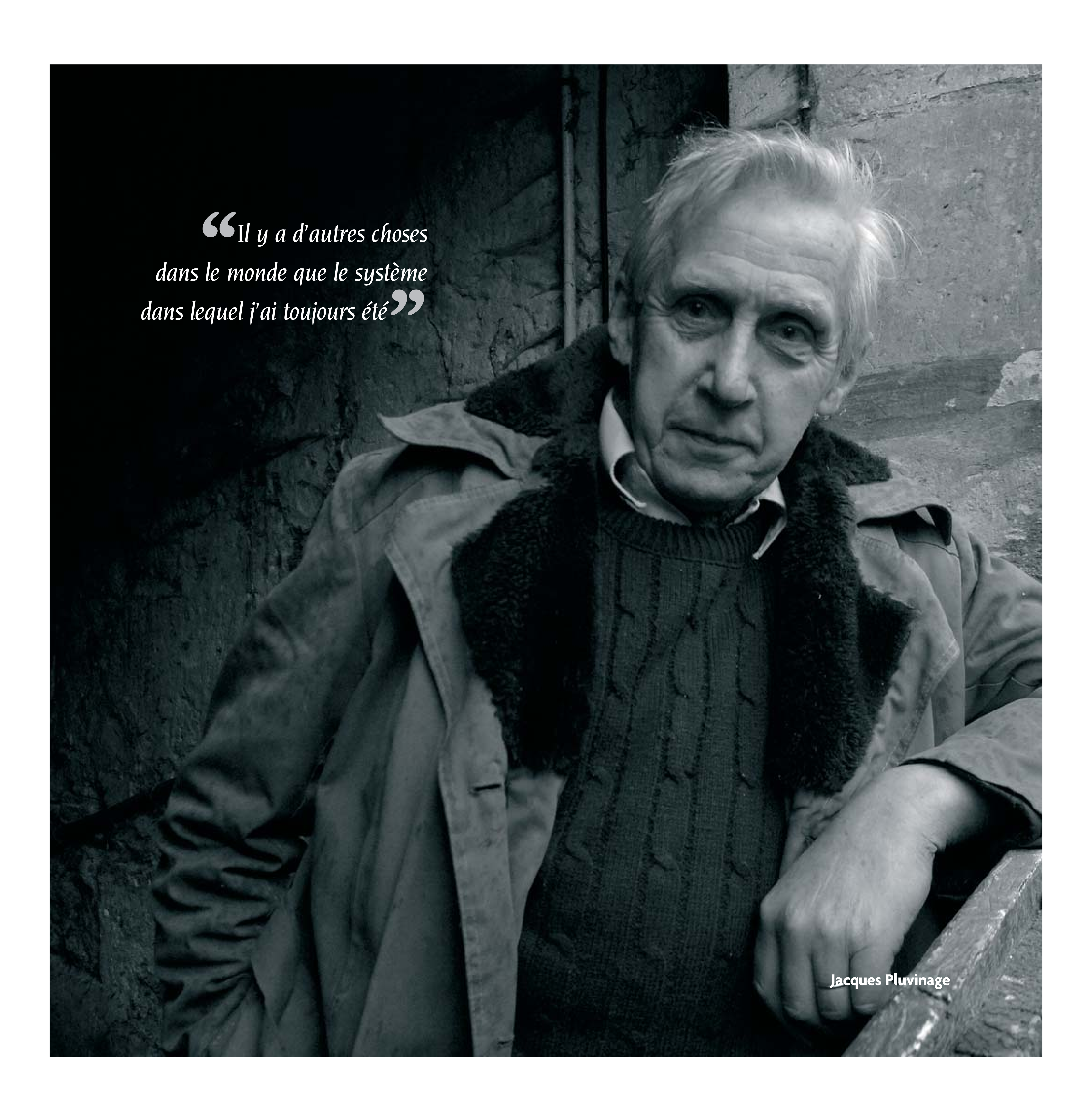
Pour répondre à la demande, Maryse a embauché une personne à temps plein et elle-même met la main à la pâte : le fait de bénéficier d'une aide médicale à la maison lui permet d'effectuer des transports ou des visites. Très rapidement, des financements complémentaires sont arrivés.

L'objectif à terme est de se passer non seulement du FSE mais également des autres aides financières dans la perspective d'un autofinancement. Une demande d'agrément auprès du Conseil général devrait permettre à des personnes aux revenus plus modestes de bénéficier des services offerts par l'Apes. Il s'agit également de définir assez rapidement quelle sera la bonne taille de l'association pour poursuivre ses activités dans de bonnes conditions.

Pour l'instant, l'Apes fonctionne avec un véhicule spécialement aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite. Ce n'est pas la 10B qui l'a financé puisque le FSE n'autorise pas les investissements, mais c'est tout de même une conséquence de la sous-mesure 10B. En effet, en 2006, l'Apes a été récompensée d'un trophée de la part de la Boutique de gestion, alors que le financement de la sous-mesure 10B venait de se terminer. Ce trophée des talents 2006 a été décerné au titre de la catégorie "dynamique rurale". Les retombées de ce prix ne se sont pas fait attendre : c'est ainsi que la Caisse d'Épargne lui a accordé une aide à l'investissement pour l'achat d'un véhicule (PELS).

L'heure est venue de se quitter sans avoir pu voir ce fameux véhicule, habituellement stationné dans la cour du pavillon. Il est en service commandé. Maryse en est un peu chagrinée, elle aurait eu beaucoup de plaisir à nous le montrer. Mais n'est-ce pas mieux ainsi ?

Apes
Contact : Maryse Viltart
85 ter, rue Roger-Salengro • 80480 Saleux
Tél : 322954596
apes.association@orange.fr


“Il y a d’autres choses
dans le monde que le système
dans lequel j’ai toujours été”
Jacques Pluvinage

Dans les prisons de Nantes

"La prison est la chance de ma vie. Grâce à elle, j'ai découvert la philosophie."

Tout a commencé avec Didier, raconte Jacques Pluvinage, qui fut son professeur (par correspondance) alors qu'il était en prison à Nantes. Condamné à huit ans de prison, Didier avait pris la mesure du temps qui passe et décidé de mettre à profit sa réclusion pour se former. Après avoir suivi des cours d'histoire-géographie, en vue de passer son DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires), il s'est intéressé à la philosophie. Comme il le disait lui-même : "La prison est la chance de ma vie. Grâce à elle, j'ai découvert la philosophie." Didier, qui n'avait qu'un CAP, a donc passé son DAEU avec succès et noué en prime une relation d'amitié avec son professeur.

"Didier, c'est ton ami quand il est en prison, mais après ?"

L'heure de la libération approchant, Didier a été saisi d'une angoisse considérable. Celle-ci ne s'affichait pas clairement dans ses lettres. Mais Geneviève, l'épouse de Jacques, a su lire entre les lignes à travers les propos tenus par Didier sur sa libération toute proche. Lorsqu'elle en a discuté avec Jacques, celui-ci a compris que Didier demandait de l'aide à son professeur. Cette amitié était mise à l'épreuve de la réalité. Comme le lui dit alors son épouse, aujourd'hui disparue : "Didier, c'est ton ami quand il est en prison, mais après ?".

Ensuite, Jacques a pris une grande décision : quitter Paris pour trouver un lieu d'accueil propice et éviter les tentations de la ville, vendre tout pour acheter la ferme choisie comme lieu d'accueil, mettre en place un projet d'insertion. Bref, repartir à zéro. Comment fait-on pour passer d'une situation professionnelle confortable à une telle aventure ? Comme le dit si bien Jacques, "il y a d'autres choses dans le monde que le système dans lequel j'ai toujours été".

Il est vrai que ses compétences en matière agricole étaient là et son expérience professionnelle avec des personnes "à particularités" (quatre ans de travail avec des aveugles) lui avaient donné une vision assez large des difficultés liées à l'insertion. De plus, l'enseignement par correspondance en direction des prisonniers venait compléter un profil professionnel et personnel bien rempli.

La ferme de Moyembrie : du bénévolat au salariat

L'aventure démarre donc en 1990, avec les seuls moyens de Geneviève et Jacques. Pas d'indemnités ni de soutiens financiers externes. À eux deux, ils franchissent les premiers pas vers la réinsertion réussie des premiers "pensionnaires" de la ferme.

La santé de Geneviève décline, et Jacques décide de faire appel à des personnes extérieures. Ce n'est pas gagné d'avance. À tel point que l'existence même du projet est menacée. L'équipe embauchée dénature complètement le projet. "Remerciés", ils dénoncent leur licenciement auprès de l'inspection du travail. Miracle, c'est en partie grâce à cette dénonciation que l'administration découvre l'ampleur des actions menées sans aucun moyen externe. C'est ainsi que la DDTEFP propose des contrats aidés. Les soucis de trésorerie s'en trouvent considérablement allégés, le nombre de résidents passant de cinq à huit. Puis la Ddass vient



compléter les financements après le changement de statut en 2002 de la ferme en une association qui devient propriétaire des lieux.

La question se pose de passer à un mode plus professionnel

Cette activité est toujours menée de façon bénévole et la question se pose de passer à un mode plus professionnel. Jacques passe la main en 2005 (il a aujourd'hui 78 ans). Le nouveau président, M. Ricard, apprend l'existence de la sous-mesure 10B relative aux financements de micro-projets associatifs et décide de se saisir de cette opportunité pour passer au salariat. C'est ainsi que, parallèlement à deux postes financés par



la Ddass et le Conseil général, l'apport de la 10B permet la création d'un troisième poste relatif à la professionnalisation de l'accompagnement. C'est ce qui a permis la montée en puissance de l'association, les financements de la 10B ayant été rapidement relayés par des subventions de la "pénitentiaire". Le relais assuré par cette mesure a en effet permis d'atteindre en douceur le seuil de rentabilité de dix détenus sous écrou accueillis dans la ferme (ces personnes ont toujours un statut de prisonnier et n'ont pas le droit de sortir).

Aujourd'hui, la ferme de Moyembrie accueille dix détenus sous écrou, sept en CAE (Contrat d'accès à l'emploi) et une personne retraitée. Au-delà de la transition assurée par la 10B, celle-ci a permis de financer des formations, comme le Caces par exemple (permis pour chariots élévateurs et grues) ou tout simplement le permis B. Il ne faut pas oublier que la ferme se situe, comme son nom l'indique, en zone rurale et que les déplacements se font en voiture.

D'un projet à des projets

D'autres projets ont également pu être lancés. Ainsi l'élevage de chèvres et le maraîchage sont venus compléter les activités plus traditionnelles de la ferme : lapins, poules, cochons (l'élevage de ces derniers a été abandonné depuis pour non-conformité). Les personnes en réinsertion utilisent leurs compétences professionnelles (le repas de midi est assuré par un cuisinier) ou en acquièrent dans les activités générées par l'exploitation : la mise aux normes des élevages, l'entretien des bâtiments, l'exploitation des arbres tombés de la ferme et des domaines avoisinants...

Le président comme les pensionnaires ou les salariés de l'association sont fiers de montrer les travaux entrepris pour la chaîne relative aux volailles : la pièce où elles sont préparées pour la vente, les congélateurs, la réfection complète du local selon les normes en vigueur. Il en a été de même pour la cuisine, un local à l'ancienne, qui a été mise aux normes actuelles depuis peu et permet l'accueil de personnes externes tout en assurant les repas des pensionnaires.

Si vous habitez Montreuil, il est très probable que vous pourrez goûter un jour aux produits de la ferme de Moyembrie

Jacques, notre guide, nous fait découvrir ainsi toute la ferme. Malheureusement le temps n'est pas de la partie et c'est sous une pluie battante que nous traversons la cour pour atteindre les différents bâtiments de la ferme. C'est sûr, nous serions plus à l'aise avec des vêtements adéquats, comme Jacques avec ses sabots en caoutchouc qui contrastent avec son foulard de laine. C'est un véritable gentleman-farmer légèrement voûté, à la crinière blanche et au regard plein de malice, qui nous ramène vite dans la salle à manger où nous retrouvons une douce chaleur afin de prolonger notre discussion sur les moyens mis en œuvre pour ce projet.

Il tient à préciser que la 10B n'est pas seulement une source de financement. Elle permet également une écoute bienveillante de la part du Griep – Organisme intermédiaire gestionnaire de la mesure –, un soutien moral, une reconnaissance et la valorisation du projet notamment lors du forum régional réunissant tous les projets de Picardie. Forum qui fut un moment important d'échanges et d'apports d'idées.

Ainsi, de nouveaux financements sont pressentis (PELS de la Caisse d'Épargne pour mettre la cuisine aux normes, Fader du Crédit agricole pour une fromagerie). Cependant, c'est l'optimisation de l'autofinancement (voire l'autofinancement complet à terme) qui reste l'objectif principal. Celui-ci passera notamment par la vente des produits sur le marché du type "paniers" de l'Amap. Si vous habitez Montreuil , il est très probable qu'un jour vous pourrez goûter un jour aux produits de la ferme de Moyembrie.





Faire, être fier de ce que l'on fait et équilibrer le budget

Trois idées phares guident la ferme : faire, être fier de ce que l'on fait et équilibrer le budget. Mais Jacques Pluvinage (aujourd'hui simple administrateur) comme M. Ricard, président de l'association, l'ont bien compris : si la 10B a été un levier, elle a bien été perçue comme un financement temporaire et utilisée comme telle. L'effet levier a joué à 100 %, et les contraintes administratives liées à la gestion de l'enveloppe n'ont pas paru plus grandes que celles relatives à d'autres types de financement. Si une suggestion devait être formulée pour améliorer ce type de dispositif, rien ne vient vraiment à l'esprit, si ce n'est d'en faciliter l'accès à toute association qui a un projet !

Le taux de réussite (mesuré par le nombre de CDI) est de 30 %. Les personnes qui ont quitté la ferme bénéficient d'un suivi post-accueil. De plus, l'association investit actuellement des locaux dans la ville voisine de Chauny, où elle transforme une grande villa en dix petits studios, ce qui permettra d'accueillir plus de public et d'être plus proche des moyens de transport, notamment de la gare de Chauny.

L'avenir semble donc être bien en main

Au cours du repas partagé avec les pensionnaires de la ferme (qui paient leur pension, comme Jacques tient à le préciser), nous avons l'occasion de discuter avec certains d'entre eux. Ils sont toujours heureux d'accueillir des visiteurs (si vous passez dans la région n'hésitez pas à faire un tour à la ferme). Ils aiment aussi parler de leurs projets professionnels et de leurs activités en cours.

L'avenir semble donc être assuré. Comme le dit Jacques au moment de nous quitter, si l'un des premiers pensionnaires était ici, il dirait "qu'il faut continuer". Même Didier le dirait.

À propos de Didier, qu'est-il devenu ? À cette question, Jacques répond qu'il ne le sait pas, il n'a plus de nouvelles de lui. Mais pourtant il a bien été le premier pensionnaire ? C'est lui qui a été l'élément déclencheur non ? "Oui, répond Jacques, mais il n'est jamais venu ici".

La ferme de Moyembrie
Contact : Dominique Ricard
17, rue de Moyembrie • 02380 Coucy-le-Chateau
Tél.: 03 23 52 73 29



« Au début, nous sommes allés démarcher les restaurateurs que nous connaissions et petit à petit nous avons élargi notre réseau »

Laurie Durand et Grégory Gendre

Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme

Deux personnalités pour un projet réussi

Il est difficile de rattacher Roule ma frite 17 à une seule et même personne, tant les deux personnalités de Laurie et Grégory sont complémentaires et indispensables au bon fonctionnement des activités de l'association. Grégory, ancien journaliste dans la presse économique et financière, est militant à Greenpeace lors du naufrage du Prestige sur les côtes galiciennes en 2002. Après cette catastrophe, il est bien décidé à s'engager plus fermement pour défendre les initiatives environnementales. Laurie est oléronaise mais elle a dû quitter son île pour faire des études. Diplômée d'un Master II en géographie-environnement à l'université de la Rochelle, elle peine à trouver son premier emploi.



Grâce à son expérience à Greenpeace, Grégory a beaucoup de contacts. Par l'intermédiaire des divers réseaux de l'organisation, il découvre l'initiative menée à Marseille pour revaloriser les déchets d'huile de friture en additif au diesel. Les huiles de friture, lorsqu'elles sont jetées par les usagers dans les canalisations, représentent une source de pollution non négligeable, car le traitement de l'eau est plus important, le coût supplémentaire étant in fine supporté par les contribuables.

Intéressé par cette expérience marseillaise, il en parle à Laurie et ils décident de s'inscrire dans cette dynamique. C'est ainsi que Roule ma frite 17 est née.

Ayant vécu tous les deux leur enfance sur l'île d'Oléron et ayant la même envie d'œuvrer concrètement pour la défense de l'environnement, l'idée du projet Roule ma frite 17 sur l'île leur vient tout naturellement.

Tout s'enchaîne très vite. Après avoir simplement évoqué l'idée en décembre 2006, l'association est officiellement créée le 22 mars 2007 et le projet Roule ma frite 17 est retenu par la commission de sélection de la Cres Poitou-Charentes fin mars. La force de conviction de Grégory et la foi qu'il a en ce projet n'ont certainement pas laissé insensibles les membres du comité.

En quelques mois, l'idée se transforme en projet concret à mener et à réussir. Ils obtiennent l'aide du Fonds social européen via la mesure 10B grâce aux conseils avisés du coordinateur de l'association Iodde, déjà implantée sur l'île depuis 2005, et qui a bénéficié de ce financement pour son projet de pêche à pied. Sans lui, ils n'auraient pas découvert l'existence de ce dispositif. Ils admettent aisément que cette source de financement leur a permis de démarrer très rapidement leur activité, même si le montage de la demande de subvention n'a pas été chose facile. Grégory avoue même que, sans Laurie et son goût de la gestion, il aurait sans doute abandonné.

Un atout : le suivi du processus dans son ensemble

Pour que le projet fonctionne, la première étape consiste à démarcher des professionnels chez qui récupérer les huiles en leur proposant de devenir adhérents de l'association moyennant une cotisation de 50 euros par an. Pour commencer, ils s'appuient sur leurs connaissances. “Au début, nous sommes allés voir les restaurateurs que nous connaissions et, petit à petit, nous avons élargi notre réseau.” Après une première année d'activité, l'association compte déjà 52 adhérents professionnels. Il faut dire que Roule ma frite 17 gère le processus du début



à la fin. Laurie et Grégory viennent récupérer les huiles, s'occupent bien évidemment de la transformation et livrent ensuite l'additif au diesel. Une charte est également distribuée aux professionnels, ce qui leur permet de valoriser leur engagement dans cette politique de recyclage. La gestion du processus dans son ensemble est aussi un atout pour l'association car ils arrivent chez les restaurateurs avec un dispositif clé en main, dans lequel ceux-ci décident ou non de s'inscrire.

L'importance de la bonne connaissance du terrain

Être originaires de l'île les a beaucoup aidés. Laurie dit en souriant que lorsqu'elle se présente comme "la fille de", ou "la sœur de", les choses vont beaucoup plus vite, c'est sans conteste un atout. C'est ainsi que la société viticole Tardet-Pradère met à leur disposition un local pour qu'ils puissent y installer leur station de filtration des huiles. De même, la commune du Château leur prête une cabane ostréicole sur le port. Cette cabane appartenait à un vieil ostréiculteur de l'île, et beaucoup de monde venait le voir travailler. C'était donc parfait pour en faire un lieu d'information et d'échange avec le public. En un été, pas moins de 800 personnes en provenance de toutes les régions de France sont passées par la cabane bleue. Des échanges de qualité s'y sont tenus. Parfois Laurie et Grégory sortaient le canapé dehors et s'asseyaient avec leurs visiteurs pour discuter des pratiques de recyclage dans d'autres régions.

Il est vrai qu'en 2007 en France, la thématique de l'environnement s'est largement imposée dans le débat public, durant la campagne électorale avec le Pacte écologique de Nicolas Hulot, et ensuite avec la tenue du Grenelle de l'environnement. Roule ma frite s'inscrit donc dans cette dynamique et le public est extrêmement réceptif à toutes ces problématiques.

Toucher le quotidien facilite la prise de conscience

Lancer ce projet sur les huiles de friture permet de toucher le quotidien des gens. Tout le monde mange des frites et la question de savoir ce qu'on fait de l'huile de friture se pose toujours. C'est pourquoi l'approche est si bien accueillie. De plus, lorsqu'on visite la station de filtration, on est étonné par la simplicité du dispositif. Le processus est le suivant : on laisse l'huile décanter dans une cuve pendant deux à trois semaines, puis l'huile est filtrée et on obtient un additif au diesel qui, dans la mesure où il ne dépasse pas 30%, n'exige aucune adaptation du moteur. Pour ce qui est de la graisse retirée après décantation, Grégory la mélange à des copeaux de bois pour en faire des bûchettes de combustion pour les feux de cheminée. Il réussit donc à revaloriser "le déchet du déchet". Toutefois, cette transformation nécessite beaucoup de temps et il serait trop coûteux de la développer. Ils sont donc en train d'imaginer une autre alternative : faire de cette graisse de la nourriture pour oiseaux...

Ils ne vont pas s'arrêter en si bon chemin

Nos deux défenseurs de l'environnement ne sont pas à court d'idées. Derrière leur action, ils ont de véritables convictions et se fixent des objectifs ambitieux pour "verdir" le territoire et élargir leur démarche.

À cet effet, ils ont très bien su communiquer sur leur initiative. Preuve en est, les journaux télévisés des trois premières chaînes françaises ont réalisé un reportage sur les activités de Roule ma frite 17. À terme, ils en sont certains, cette pratique de récupération et de valorisation des huiles va se généraliser sur tout le territoire français. Le réseau Roule ma frite compte d'ailleurs plusieurs antennes en région : Marseille bien sûr, mais aussi Saint-Brieuc, Lyon et peut-être bientôt Bordeaux et Dijon. Quant à leur région, suite à un appel d'offres lancé par la communauté d'agglomération de La Rochelle, ils ont participé à la construction d'une station de filtration dans cette ville.

Le projet Roule ma frite 17 a fait la preuve, à travers les huiles de friture, que le recyclage des déchets était possible. Mais ce n'est qu'un début. En aucun cas, ils ne souhaitent s'arrêter là. Maintenant que leur action est connue et reconnue, ils réfléchissent à élargir leur champ d'action. D'ici deux ans, –"échéance peut-être optimiste" avouent-ils, mais il faut savoir aller de l'avant–, ils souhaitent lancer la barquette de frites recyclable.



Ils sont également en contact avec des spécialistes des énergies marémotrices en Écosse et en Australie dans l'optique de mettre en place une structure similaire sur l'île. Toujours en rapport avec la mer, une autre piste de développement repose sur le retraitement des algues pour en faire également un additif au diesel. Enfin, dernière aubaine pour nos amis oléronais, l'Onu a décidé que 2008 serait l'Année internationale de la pomme de terre. C'est l'occasion rêvée pour Roule ma frite 17 de participer aux multiples réflexions sur la filière de la pomme de terre.

Solidarité et convivialité entourent l'association

Pour accomplir tous ces projets, Grégory et Laurie peuvent compter sur le soutien des membres de leur association. Souvent ils lancent des idées et, après en avoir discuté avec eux, grâce à l'expérience de chacun, il en ressort toujours quelque chose, un projet réaliste et réalisable. C'est aussi cela leur secret.

Au-delà des résultats en termes d'environnement, l'initiative a permis aux adhérents de se connaître entre eux et parfois de devenir amis. Grégory avoue non sans fierté que "de vrais liens sociaux se sont noués" et que c'est tout de même autre chose que les réseaux de connaissance plus ou moins fictifs que l'on peut créer grâce à Internet.

Une expérience personnellement enrichissante

Ce projet a transformé leurs vies respectives. Après avoir vécu dix ans à Paris, Grégory retrouve sur l'île d'Oléron une vraie qualité de vie et il sait profiter de la chance qui lui est offerte. Il se découvre aussi de nouvelles qualités. Lui qui n'était pas vraiment manuel s'est retrouvé à monter la station de filtration et les différentes tailles de tuyaux n'ont désormais plus de secret pour lui.

Pour Laurie aussi, mener ce projet est une expérience très stimulante et très enrichissante. Après ses études, elle ne parvenait pas à trouver un premier emploi et, tout à coup, elle devient salariée de l'association dont elle est co-fondatrice. En outre, cette activité lui permet de travailler sur l'île d'Oléron, chose presque inespéré pour elle puisque, sur ce territoire, l'emploi est très saisonnier et les opportunités au-delà du domaine de la pêche sont limitées.

Ils sont tous les deux d'accord sur un point : être porteur de projet c'est comme être à la tête d'une micro-entreprise. Ils doivent tout gérer et, en même temps, ils disposent d'une certaine liberté dans l'organisation de leur travail, ce qu'ils apprécient particulièrement.

Association Roule ma frite 17
Contact : Laurie Durand, Grégory Gendre
453, route de la Chardonnière, les Sables Vigniers
17190 Saint-Georges-d'Oléron
Tél.: 06 61 99 88 67
roulemafrite17@gmail.com


“Je sème la petite graine
de la prise de conscience
auprès du grand public”
Évelyne Epiard

Je touche des gens qui n'iraient pas dans une boutique équitable en ville

J'ai quitté l'école à 16 ans, j'étais rebelle." À 50 ans, Évelyne Piard n'est peut-être plus aussi rebelle, mais son militantisme est bien réel. Il s'exprime en premier lieu à travers sa volubilité. Quand elle vous parle, vous êtes saisi par sa conviction, son énergie. Lunettes sur la poitrine qui bougent au rythme de ses envolées et de l'agitation de ses mains et un accent méridional qui vous promet le soleil tandis qu'au dehors souffle le mistral. Collier d'ambre autour du cou, yeux bleus qui vous fixent sans hésitation, le ton est donné. Après un CAP d'esthéticienne – avec lequel il est quasiment impossible de trouver du travail sauf si on s'installe à son compte, ce qui suppose des moyens dont ni sa famille ni elle-même ne disposaient – Évelyne enchaîne les petits boulots.

La suite est classique : rencontre, mariage, enfants, sept ans à la maison. Ensuite la famille quitte la Moselle pour Apt, où son mari est muté en 1983. À partir de là tout s'enchaîne : adhésion à l'ufcs (Union féminine, civique et sociale) où elle milite pour la défense des droits des consommateurs. Elle s'intéresse à la vie politique et devient rapidement adjointe au maire, poste qu'elle occupera pendant six ans.

"Comprendre ce que je faisais, pourquoi je le faisais et où j'allais"

Dans le cadre de son mandat d'adjointe, elle s'intéresse à l'insertion par l'activité économique, crée une association intermédiaire de services à la personne et, par la même occasion, son premier emploi. Comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, elle découvre qu'elle fait de l'économie sociale et solidaire. Désireuse de mieux connaître l'environnement dans lequel elle évolue, à 40 ans Évelyne reprend des études.



"En fait je commençais plutôt que je reprenais des études, précise-t-elle. Je voulais comprendre ce que je faisais, pourquoi je le faisais et où j'allais." Et puis elle avait également le désir de se frotter à l'écriture. L'aventure est menée au sein du collège coopératif en 1997 et débouche sur le diplôme des hautes études en pratique sociale à travers une recherche-action sur le thème du développement local et de l'intercommunalité.

Une fois son diplôme en poche, Évelyne se retrouve sur le marché du travail. Ce qui, à 40 ans, n'est pas évident. En février 2001, elle intègre une association créée par "des copines" afin de promouvoir le tourisme durable local (comme le tourisme à vélo). Au bout de deux ans, Évelyne constate qu'il n'y a pas d'évolution possible dans la structure et décide de changer d'emploi.

Avec des amies, elle teste alors le commerce équitable. Elle commence à vendre des produits d'Artisans du monde à la MJC. Et constate que ça marche, qu'une demande réelle existe. De là naît l'idée d'ouvrir un lieu : d'abord un salon de thé équitable, mais les moyens nécessaires sont trop importants, puis une boutique, mais aucun espace n'est disponible sur Apt.

Plus de 30 000 clients par an

En attendant, elle poursuit la vente de ses produits. À Noël 2004, elle propose à la cave coopérative Les vins de Sylla de vendre ses produits dans une salle proche de l'entrée qui sert de salle de réunion et de lieu d'exposition d'artistes. Malheureusement, cette dernière est prise par une exposition qui occupe tout l'espace. C'est alors qu'on lui propose l'espace situé immédiatement à droite de l'entrée, lieu de passage obligé des clients de la coopérative. Gros succès. Cela lui donne des idées. Son projet mûrit. La cave se trouve un peu loin du centre-ville, mais elle est très fréquentée, à la fois par les locaux qui viennent acheter leur vin et par les touristes de passage. Plus de 30 000 clients y passent chaque année.

Évelyne propose à la cave coopérative de lui concéder cet espace de façon permanente. Elle obtient son accord. Un prêt de la banque lui permet d'acquérir du stock. Parallèlement, elle prend contact avec Activ Conseil, l'un des trois organismes intermédiaires en charge de la mise en œuvre de la mesure 10B du Fonds social européen (FSE) sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un ami, directeur de la boutique de gestion dans les Alpes-de-Haute-Provence, lui parle d'Activ Conseil (également Boutique de gestion) en Avignon et de l'existence de la sous-mesure 10B du FSE. Le FSE elle connaît depuis longtemps, car elle l'a croisé lors d'activités menées dans le cadre de l'insertion par l'économique et de tout ce qui touche au monde de l'emploi. Le premier contact se révèle chaleureux et encourageant. Elle a affaire à Sophie, qui connaît bien le milieu du commerce équitable. Ce qui est important dans sa relation avec l'organisme intermédiaire, c'est que Évelyne s'est tout de suite sentie soutenue : "J'ai senti que mon dossier était entre de bonnes mains."



Au-delà de la boutique, sensibiliser les gens l'économie solidaire

Très rapidement le projet est accepté, mais Évelyne n'a pas attendu pour démarrer, ne voulant pas rater la saison estivale qui commence. Le succès est au rendez-vous, mais au prix d'un investissement personnel énorme. La boutique se trouve dans un espace ouvert, une présence aux heures et jours d'ouverture de la coopérative est impérative, soit de 9 heures à 19 heures du lundi au samedi. Pendant six mois, Évelyne a tenu ce régime "Heureusement que j'avais le guaraná[1] pour tenir le coup". C'est l'un des produits qu'elle vend dans sa boutique. On est très surpris par l'aspect moderne, "branché", de celle-ci. On est loin des clichés sur le commerce équitable, car on a tendance à imaginer des boutiques un peu confidentielles et agencées de façon artisanale style bric-à-brac fleurant bon son tiers-mondisme. On se sent plutôt dans une boutique chic, avec des produits très variés, alimentaires et artisanaux. Sans oublier les revues et livres qu'Évelyne met à la disposition des clients en consultation. Car, au-delà de la boutique elle-même, il s'agit également de sensibiliser, d'interpeller les gens, à travers la vente des produits, sur le commerce éthique et l'économie solidaire. Concernant cette dernière, un poste dédié serait nécessaire. Ses produits ne sont pas des produits "marketing" : "Je touche des gens qui ne connaissaient ni le coton bio ni les produits bio et équitables. Je touche des gens qui ne seraient pas entrés dans une boutique équitable en ville, je sème la petite graine de la prise de conscience auprès du grand public."»

En plus de son activité commerciale, Évelyne organise des débats. N'ayant pu concrétiser son projet de salon de thé qu'elle avait conçu comme un lieu de dialogue et d'échanges, elle utilise la salle de réunion de la coopérative pour y organiser des débats publics. Des thèmes comme la décroissance, le tourisme responsable, des rencontres avec des fournisseurs (sur la mise en place de filières équitables par exemple) ont rencontré leur petit succès.

Je voulais un nom synonyme de solidarité, de justice

Le nom donné à son association exprime bien la ligne de son action : "Je voulais un nom qui se rapporte à la notion de solidarité, de justice et j'ai retenu Aequitas (équité en latin) car cela recouvre bien ces deux préoccupations mais aussi pour susciter une réflexion sur le besoin d'équité dans notre monde." Elle aimerait aller plus loin, faire de la sensibilisation avec les scolaires notamment, mais le manque de moyens humains et financiers l'en empêche. Évelyne ne peut pas à la fois tenir la boutique et être présente dans les écoles. Son commerce ne rapporte pas suffisamment pour employer une personne pour l'aider.

Actuellement, Évelyne est confrontée à un problème de concurrence. Un hypermarché s'est installé juste en face de la coopérative, de l'autre côté de la route, et il possède un rayon "commerce équitable". Il faut savoir qu'en France 8% du chiffre d'affaire du commerce équitable est réalisé par les grandes surfaces. Bien sûr, les filières ne sont pas les mêmes, comme tient à le préciser Évelyne. De plus, la baisse du pouvoir d'achat ne contribue pas à alimenter un chiffre d'affaires qui, après avoir connu une progression continue durant les premières années d'activité, s'est mis à baisser en 2007. À tel point que, depuis plusieurs mois, Évelyne ne se salarie plus et ne parvient plus à rembourser ses frais professionnels.

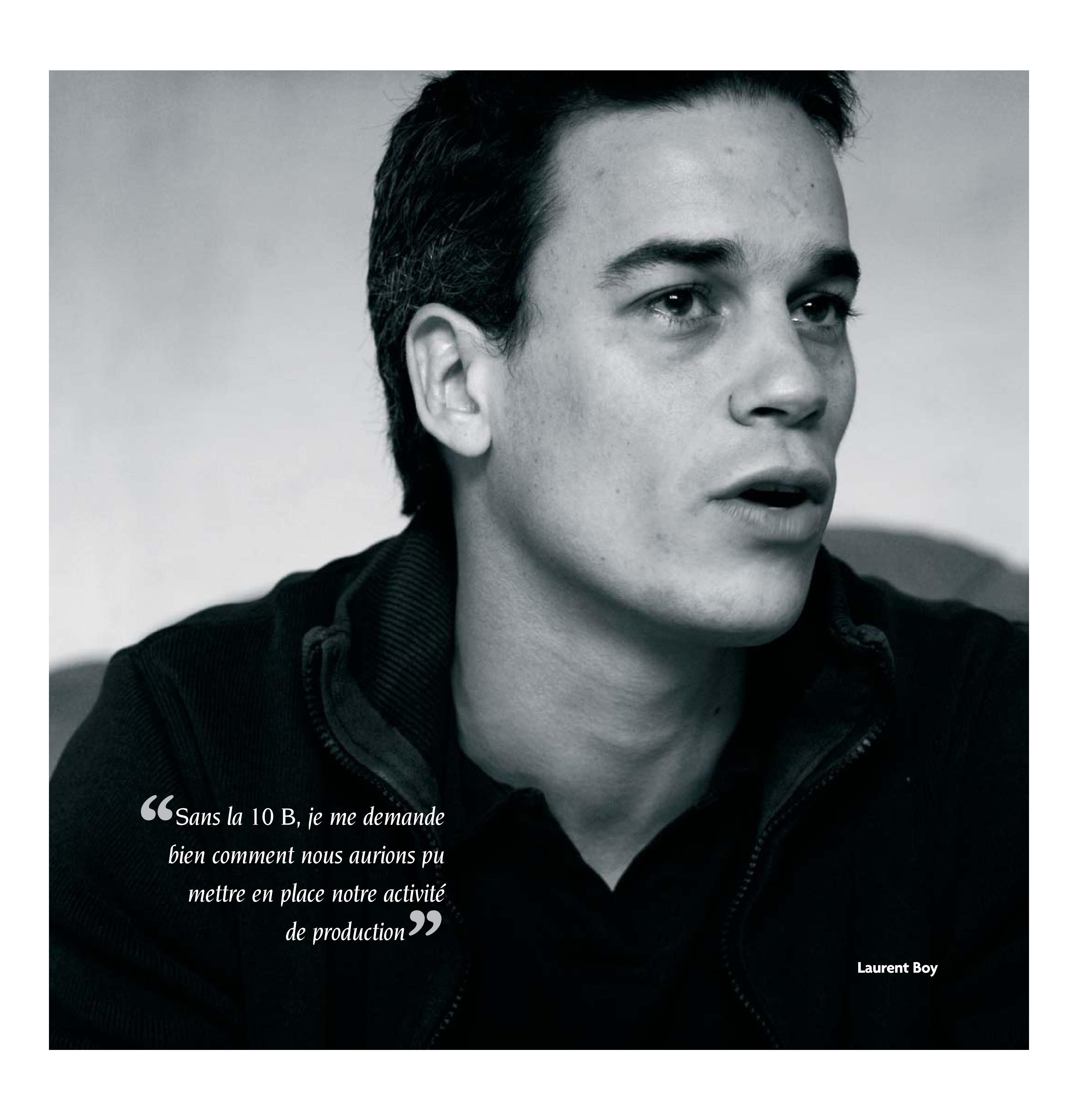
"Les technocrates devraient comprendre que ce type de projet englobe une activité commerciale"

Cependant, des signes encourageants apparaissent et Évelyne envisage avec optimisme la possibilité de se salarier à nouveau à temps partiel. Et comme elle a réduit son volume de travail pour avoir du temps personnel à consacrer à sa famille et à ses autres projets, tout devrait rentrer dans l'ordre. Les 60 heures de travail hebdomadaire (tenue de la boutique plus gestion des comptes à la maison car à la boutique il n'y a pas d'ordinateur) sont derrière elle. À présent, elle travaille 4 jours par semaine. Ayant enfin trouvé un moyen de fermer son espace, elle peut aussi s'accorder une pause à midi et ouvrir ou fermer à des heures moins contraignantes.

Évelyne aurait-elle pu ouvrir son commerce sans l'aide du FSE ? Oui, répond-elle sans hésitation, mais dans la douleur et avec des sacrifices bien plus importants. Mais elle a tout de même un reproche à formuler : les recettes viennent en déduction de la subvention. "Les technocrates devraient comprendre que ce type de projets englobe une activité commerciale."

L'entretien prend fin sur ces paroles, et nous nous dirigeons vers la boutique pour faire nos emplettes "équitables" : de la confiture de coco et du guaraná notamment. Évelyne en profite pour aller griller une cigarette dehors. Est-ce bien éthique ou bio ? Elle répond en souriant que "nul n'est parfait". Et le vin produit par la coopérative ? Est-il bio ? "Il y en a eu, mais le producteur vend lui-même sa production depuis peu sans passer par la coopérative", ajoute-t-elle dans un éclat de rire qui part en fumée.

Aequitas
Contact : Évelyne Epiard
Chemin du Mourvèdre
Quartier Beyssan • 84400 Gargas
Tél. : 04 90 74 07 23 - 06 87 31 22 37
evelyneepiard@hotmail.com


“Sans la 10 B, je me demande bien comment nous aurions pu mettre en place notre activité de production”
Laurent Boy

SCIC Akwaba Ka Théâtre

Création d'un lieu de fabrique et d'aide à la création artistique

"Bonne arrivée" sur le site d'Akwaba !

Sur la gauche, un vieil autobus rebaptisé Akwabus

Quand on arrive sur le site d'Akwaba, le décor est tout de suite planté : juste à côté d'une usine d'embouteillage bordée par la ligne de chemin de fer, non loin du charmant village provençal de Châteauneuf-de-Gadagne, perché sur une petite colline et dominé par son église à 10 minutes d'Avignon[1], on s'attend à tout sauf à trouver un lieu culturel.

Après avoir garé la voiture dans la cour jouxtant le parking de l'usine, où évolue un ballet de camions, le regard est attiré par de multiples éléments : sur la gauche, un autobus rebaptisé en grosses lettres Akwabus, et à droite au fond de la cour, un autre bus nommé Train fantôme – reste d'un décor utilisé pour un cinéma en plein air – et enfin, au centre, un grand bâtiment en deux parties. À gauche, une sorte de maison abrite un studio de danse au rez-de-chaussée, des bureaux et des chambres au premier. La partie droite, dont la façade est recouverte d'une immense fresque, constitue le cœur de l'activité d'Akwaba : précédée d'un espace d'accueil original et sympathique, elle dispose d'une grande salle aménageable en fonction du type de spectacle. Pour les pièces de théâtre, les gradins peuvent accueillir 125 personnes, et 400 pour un concert de musique. Derrière le bâtiment, on trouve un jardin potager, le Théâtre de verdure AgriCulturel, où se tiennent des animations sur l'environnement. Vocation de ce lieu : faire "voisiner les artistes et la population de façon décontextualisée".

Un grand bar pour désaltérer le public lors des concerts

L'aménagement intérieur comprend la régie son et lumières, un plateau amovible, un grand écran escamotable sans oublier, à gauche en entrant, un bar pour désaltérer le public lors des concerts.

Après nous avoir fait visiter les lieux, Laurent Boy nous reçoit dans l'une des chambres-salons destinées à accueillir les artistes "en résidence". La trentaine, look décontracté "jean-baskets", souriant et ouvert, il nous raconte l'histoire du site, une ancienne fabrique de charpentes de plus de 300 m² qui s'étend sur 2 300 m² de terrain.

Créé en 2001, le projet, porté à l'origine par la compagnie de théâtre Kathéâtre, comprenait un lieu de création ainsi qu'un entrepôt pour les décors. Très vite, l'argent a manqué pour l'entretien des bâtiments, et une activité de concerts s'est alors mise en place pour trouver de nouveaux fonds. Ce qui explique la présence du bar, ce dernier étant le plus lucratif ! Malgré cette nouvelle activité, le site tient à garder sa vocation culturelle et privilégie le théâtre, le nouveau cirque et les arts de la rue. Il propose également des séances de cinéma.



Pérenniser la coopérative en la rendant autonome

Fin 2005, Kathéâtre se dissout et laisse la place à une SCIC gestionnaire du site, qui prend le nom d'Akwaba Théâtre. En baoulé, langue d'une ethnie ivoirienne, "Akwaba" signifie "Bonne arrivée", autrement dit "Bienvenue". L'ancien gérant, Maurice Lévêque, qui a laissé la place à Laurent Boy, notre interlocuteur, a rapporté ce mot d'un de ses multiples voyages au gré de différents projets menés dans le cadre de la coopération culturelle. Résidant à présent à Cuba, où sa compagne gère un centre culturel, il loue les bâtiments à la SCIC.

Originaire des Hautes-Pyrénées, Laurent a d'abord passé deux ans à Tours où il a obtenu un diplôme d'animateur socioculturel à l'IUT Carrières sociales. Après une Maîtrise de Stratégie en développement social à Lille, il atterrit en Avignon pour un DESS Stratégie et développement

culturel, à la suite duquel il trouve un premier emploi dans une galerie d'art contemporain en Avignon. En 2003, il rejoint Akwaba où il est chargé des relations publiques et doit mettre en place le nouveau statut de la structure sous forme de SCIC. Actuellement responsable de la communication, Il occupe également la fonction de gérant à titre bénévole.

C'est dans le cadre de cette mission qu'il envisage des solutions permettant d'élargir les activités du site, avec notamment la création et la répétition de spectacles. L'objectif est de pérenniser la coopérative en la rendant la plus autonome possible.

Mettre le projet en mots

On ne dira jamais assez à quel point les rencontres, forums, séminaires sont l'occasion, en plus de l'intérêt qu'ils présentent en eux-mêmes, d'élargir son horizon et d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2005 Laurent rencontre une personne d'une structure parisienne qui lui parle de la sous-mesure 10B du FSE. Il en entend parler une seconde fois à la Maison alternative et solidaire, elle-même bénéficiaire de la mesure dans le Vaucluse, qui lui donne les coordonnées d'Activ Conseil, la Boutique de gestion qui gère le dispositif 10B en tant qu'organisme intermédiaire en Avignon.

Le projet existe – développement d'un volet production "en résidence" au sein de la coopérative –, reste à contacter Activ Conseil pour tester sa viabilité.

La première rencontre consiste à se faire expliquer la 10B, car Laurent n'a jamais entendu parler de ce dispositif auparavant et encore moins du FSE. Puis il s'agit de savoir si son projet est éligible. S'ensuit, selon sa propre expression, un "tricotage" pour "mettre le projet en mots" : le traduire en termes financiers, pointer les écueils, etc. Par la suite, l'organisme intermédiaire (OI) a permis à Laurent de bénéficier d'une formation plus spécialisée sur les questions de marketing avec l'appui d'un cabinet extérieur.

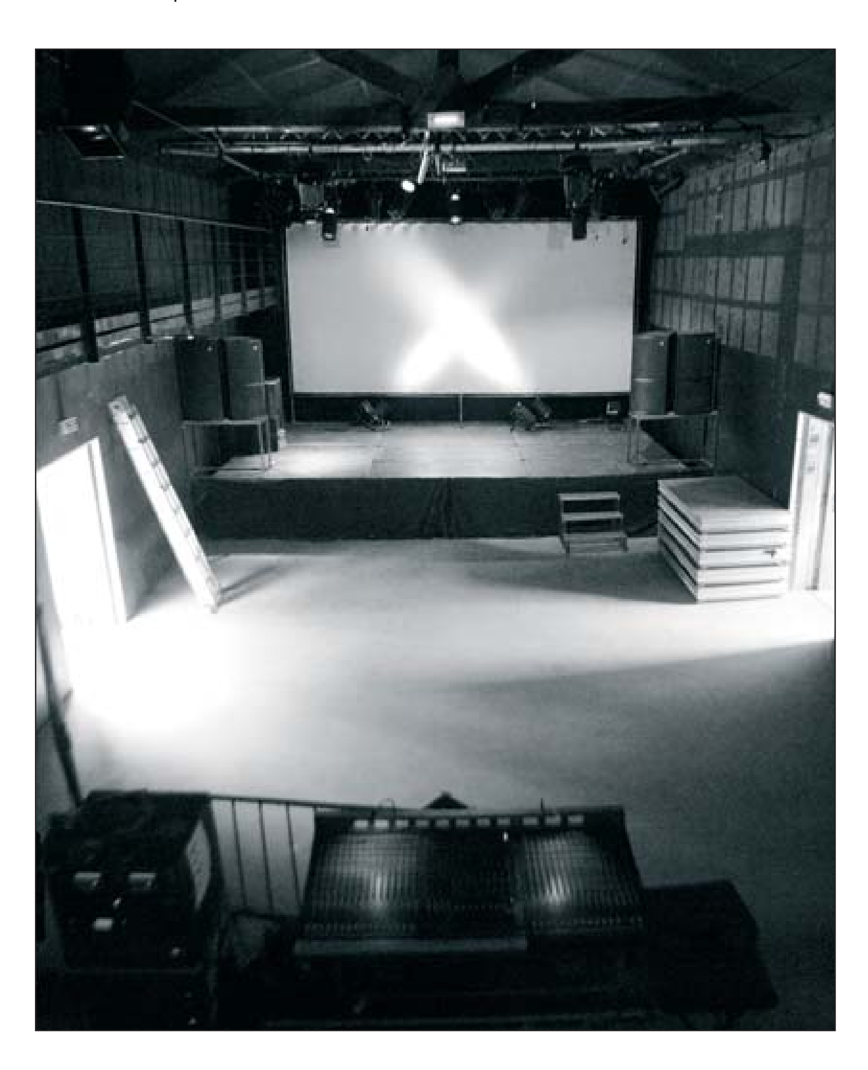
La vétusté de l'espace de vie leur a fait perdre de gros marchés

Une fois le projet retenu, la SCIC a pu recevoir un soutien financier à hauteur de 14 000 euros, notamment pour financer un mi-temps pendant un an afin de développer l'activité "résidence" et de produire une plaquette spécifique au projet.

Cependant, le développement de cette activité se heurte à un problème : afin de faire face aux dépenses quotidiennes, le volet diffusion-programmation de spectacles est de plus en plus important et laisse peu de temps disponible pour louer le lieu dédié aux résidences. De plus, la vétusté de l'espace de vie leur fait perdre de gros marchés. Enfin il y a la difficulté de sédentariser les prestataires sur les lieux.

En effet, l'activité "résidence" propose un "kit" complet : vivre, dormir, manger et travailler sur place en mettant à la disposition du résident tous les moyens techniques nécessaires à la création. Ces moyens sont fournis sur place par les sociétaires de la coopérative.

Le dispositif DLA a d'ailleurs pointé ces deux obstacles et propose de s'y attaquer en priorité. À l'heure actuelle, alors que la convention 10B s'est achevée au 31 mars, le dispositif Creactiv du Conseil régional devrait prendre le relais. Le soutien obtenu permettra de poursuivre la mission confiée au développement de l'activité Production, toujours sous la forme d'un mi-temps, et aussi de rénover les lieux de vie.





L'effet tremplin de la mesure 10B

À ce jour, le poste ainsi créé a permis d'augmenter nettement le chiffre d'affaires de la SCIC et contribué à une plus grande lisibilité d'Akwaba sur le territoire, tant local que régional.

Cécile Challamel, qui travaille à mi-temps sur cette mission, approuve d'un signe de tête et d'un grand sourire derrière son poste de travail, face à celui de Laurent. Derrière le bar du bureau, un autre poste de travail accueille une stagiaire perchée sur un tabouret, qui consacre elle aussi tout son temps au projet. En tout, quatre personnes assurent les différentes tâches de la coopérative : résidence, relations publiques, programmation, régie générale, régie, entretien.

Laurent était bien décidé à mettre en place cette activité de production en résidence mais, sans la 10B, il se demande bien comment il aurait pu y parvenir. En tout cas, il n'aurait certainement pas eu la possibilité d'éditer la plaquette. Et puis la 10B a eu un effet tremplin qui lui a permis de trouver d'autres soutiens financiers.

Un seul regret : Laurent Boy aurait aimé pouvoir rencontrer d'autres bénéficiaires de la 10B afin d'échanger avec eux sur les pratiques, les problèmes rencontrés et les solutions apportées. Et cela lui aurait évité de travailler seul dans son coin. D'autant plus que, dans son milieu professionnel, les échanges et les réseaux sont très utiles.

Avant de partir, une dernière question : votre nom, Boy, est-il d'origine américaine ? "Pas du tout, répond Laurent. Il vient du mot bois". Et des forêts, les Hautes-Pyrénées en sont recouvertes.

Coopérative culturelle Akwaba
Contact : Laurent Boy
500, chemin des Matouses • 84470 Châteauneuf-de-Gadagne
Tél. : 04 90 22 55 54
akwabatheatre@free.fr
www.myspace.com/akwabatheatre
http://akwabatheatre.free.fr


“Avant toute aide,
on vous répond toujours
faites vos preuves”
Grazia Salerno

Bicibar, le vélo-café de Nice

Animation d'un espace de rencontres et de services

Une aventure humaine de haut vol : faire se rencontrer des gens

Dans "vélo-café", il y a café

Rien à voir avec le Vélib à Paris ou tout autre système de location de vélos mis en place par des municipalités. Tout d'abord parce que, dans "vélo-café", il y a aussi café. Le nom sonne mieux en italien : Bicibar. Derrière ce nom se cache une aventure associative "au coin de la rue". Rien à voir avec un raid quelconque, un safari ou toute autre aventure exotique. Nous sommes ici face à une aventure humaine de haut vol : faire se rencontrer des gens !

Mais ce n'est pas Grazia, trop modeste pour cela, qui le dit. En entrant dans ce lieu, on est tout de suite frappé par l'ambiance conviviale et bon enfant de Bicibar. La décoration hétéroclite est à l'image des habitués cosmopolites. Du lampion chinois à l'abat-jour indéfinissable, les yeux s'arrêtent sur une toile aux tons chauds provenant d'un donateur ou encore sur un panneau en laine "art naïf" représentant une scène qui pourrait se situer en Amérique latine. Tout l'équipement du local provient de dons ou de... la rue !

Aujourd'hui, le plat proposé est à base de spiruline et de quinoa

Ce jour-là l'endroit est plein à craquer. Bien sûr, vu l'exiguïté de la pièce principale (environ 15 m^2), on affiche vite complet ! Mais il y a aussi ceux qui viennent acheter des produits, discuter ou chercher des informations, ceux qui passent par hasard...

Lorsque nous entrons dans le local, deux Américains et une Allemande sont attablés en grande conversation avec un "néo-Niçois". Évelyne et Vivianne, bénévoles, s'activent derrière le comptoir, l'une au service, l'autre à la plonge, dans la cuisine ouverte de l'arrière-salle, aussi grande que la pièce principale. Aujourd'hui le plat proposé est à base de spiruline et de quinoa[(1)]. La cuisine n'étant pas équipée aux normes, ces dames préparent les repas à leur domicile avant de les servir au Bicibar.

Nous attendons Grazia, absente depuis plusieurs mois à cause d'une luxation au genou. C'est une amie qui doit l'amener ici. Avec ses enfants, car c'est mercredi.

Elle arrive enfin, avec ses béquilles, embrasse tous les clients qu'elle semble connaître de longue date, puis vient à notre rencontre. La douceur et le charme italiens... et l'accent en prime !

À l'image des "cyclo-officine" italiens

Après des études en sciences de l'éducation en Italie, Grazia se marie et arrive en France avec son mari et leur premier enfant. Installée dans leur maison "cocon" du bord de mer, elle se consacre tout d'abord à ses enfants en bas âge, une deuxième fille étant née entre-temps. Les filles grandissent et commencent à fréquenter l'école, Grazia se retrouve avec plus de temps libre. En Italie, dans ces cas-là, le réflexe est de se retrouver entre amis dans des lieux récréatifs, notamment des lieux "d'après-travail" où la culture, les échanges de savoirs, les concerts, de simples retrouvailles font bon ménage. Ce type de lieu est très courant en Italie, et il s'agit souvent de "cyclo-officine", qui proposent des vélos en autogestion et dans lesquels il y a toujours un café et des produits du commerce équitable. C'est là qu'elle avait l'habitude d'aller lorsqu'elle vivait en Toscane puis à Parme avec son mari et sa première fille. Mais en France, du moins à Nice, rien de tel, du moins qui ne satisfasse concrètement à ce qu'elle souhaite mettre en place.

Du vélo au commerce équitable

Qu'à cela ne tienne, puisqu'il n'y a rien, elle décide, avec son mari et un ami, de créer ce lieu. Au départ il s'agit d'un local à vélos avec un café à l'intérieur. Le projet est vite transformé en café louant des vélos. La région a financé l'achat de dix vélos et "ça marche bien", nous confie-t-elle. Parallèlement à la location de vélos, s'est mis en place un atelier d'apprentissage de réparation assuré par des bénévoles. Très vite, par le bouche à oreille, l'activité se développe et s'élargit. Bicibar devient un lieu de rencontre, de débats. Par ailleurs, le commerce équitable y est promu. Le café ne s'est pas transformé en boutique, mais il se veut une vitrine de produits équitables. Durant l'entretien, une habituée entre d'ailleurs pour acheter du café équitable.



"Je me suis sentie prise en charge"

Si la région a financé les vélos, comment Grazia a-t-elle trouvé un financement pour démarrer son activité ? Bien que ne connaissant pas la sous-mesure 10B, Grazia est au courant de l'existence du FSE car, en Italie, beaucoup de ses amis, travaillent sur des projets faisant appel au FSE. Une personne de la Boutique de gestion, qu'elle a rencontrée lors de sa recherche d'informations sur le montage de son projet, lui conseille de se rendre à une réunion organisée par La Claie, organisme intermédiaire en charge de la mise en œuvre de la sous-mesure 10B dans les Alpes-Maritimes.

Lorsqu'elle s'y rend, elle a encore des doutes sur l'intérêt et l'éligibilité de son projet, qui ne lui paraît pas suffisamment ciblé, trop ouvert. Mais, dès le premier contact, le courant passe. L'interlocutrice de La Claie devine ses questions avant qu'elle les pose. "Je me suis sentie prise en charge et je me suis mise à pleurer comme un petit agneau", plaisante-t-elle. C'est La Claie qui la rappelle, la relance, faisant preuve d'une très grande disponibilité.

"Le projet vit sans moi"

Rapidement, des formations lui sont proposées sur différents thèmes, notamment sur la comptabilité et sur les financements possibles pour pérenniser le projet. Ces formations sont aussi l'opportunité d'échanger avec d'autres porteurs de projet, de voir comment ils font. C'est aussi l'occasion de voir qu'on n'est pas seul, que des situations identiques existent.

Parallèlement, son mari, un ami et elle-même se sont portés caution pour un prêt bancaire destiné à acheter le droit au bail. Ils se sont d'abord adressés à La Nef, mais c'est finalement le Crédit coopératif qui délivrera le prêt, les délais de La Nef étant trop longs.

Victor Hugo Slongo le cuisinier embauché n'a pas pu rester comme employé à Bicibar faute de financement pour continuer. De son côté Grazia travaille à l'extérieur tout en poursuivant son activité bénévole avec ses amis au Bicibar.Mais c'est son accident de travail qui lui permet de constater, après une absence forcée de trois mois, que Bicibar peut très bien fonctionner sans elle. "Les personnes passent, le projet vit sans moi." Les habitués (ou non) se sentent à l'aise. Ils se sont approprié le lieu. Il est aussi utilisé comme local pour des fêtes, des anniversaires.

La voisine garde les clés

Entre 5 et 30 personnes peuvent passer dans la journée, jusqu'à 150 pour des événements ponctuels (apéro, concert...) mais, ces jours-là, on sort des tables dehors. Le voisinage est enchanté de l'existence de Bicibar et ne voudrait surtout pas que le lieu ferme, une crainte qui

s'était exprimée lors de l'accident de Grazia. D'ailleurs, la voisine garde les clés, ce qui permet aux bénévoles d'éviter la course aux clés, d'autant plus qu'en cas de perte, leur remplacement coûterait une petite fortune. Ce sont des clés de sécurité car, une fois la journée terminée, les vélos sont tous stockés dans le local. Heureusement, durant la journée, les vélos peuvent être attachés dans un espace dédié, aménagé par la ville de Nice sur le trottoir. Il a fallu du temps pour obtenir cet aménagement, les voies classiques de demande n'aboutissant pas ! Très bizarrement, l'espace a été aménagé à 10 mètres de l'entrée, ce qui ne permet pas de surveiller les vélos ! Aucune concertation avec les loueurs, dommage.



Sans la 10B le projet n'aurait jamais vu le jour

Quoi qu'il en soit, ce projet a été très bénéfique pour Grazia, car elle a réussi à ouvrir un espace ouvert à tous et sans étiquette particulière (type Forum social, Attac...). La possibilité de créer des relations, du lien, de s'aider mutuellement, la convivialité, tout cela "m'a donné beaucoup", dit-elle. De plus, si le lieu devait fermer un jour, elle sait que les liens créés se maintiendront. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour. D'autres activités continuent à se développer ici, comme les Amap : "On s'adresse directement à un producteur bio et on propose un groupement d'achat dans lequel les personnes s'engagent à acheter sur six mois par exemple." C'est une activité qui tourne bien via Bicibar : le mardi, c'est l'Amap légumes, le jeudi le pain, une fois par mois le miel, les olives et les pommes. Un Amap fromage est en projet. S'il est vrai que les Amap peuvent fonctionner quel que soit le lieu, avec Bicibar, "cela marche très bien".

Grazia se montre très optimiste quant à l'avenir car, malgré son absence prolongée et quelques difficultés financières, Bicibar tourne. Et puis, à tout moment on peut se connecter sur le site Internet de Bicibar afin de connaître les heures et jours d'ouverture, les événements, le menu, les débats, etc. On peut même trouver sur la toile des avis de consommateurs sur ce lieu, comme celui-ci : "Le Bicibar[2] est un lieu associatif subventionné par le Fonds social européen et la région Paca. Un lieu convivial et sympathique qui vous propose, entre autres, des produits issus du commerce équitable, une petite restauration le midi, un service de limonaderie (goûtez l'excellente bière artisanale de Menton !), des locations de vélos, une salle de réunion... À noter que le "Bitchi" fonctionne uniquement grâce à des bénévoles et que l'adhésion à l'association ne coûte... qu'un euro! Alors, euros ?"

En tout cas, sans la 10B, Grazia pense que son projet n'aurait jamais vu le jour. Le point fort a été de pouvoir obtenir une avance pour démarrer les activités. Tout autre financeur n'intervient jamais dans une structure qui a moins d'un an d'existence juridique. De plus, on vous répond toujours avant toute aide : "Faites vos preuves". Cela n'a pas été le cas de la 10B, qui a permis un démarrage très rapide.

"Il est regrettable que le FSE n'autorise pas les investissements"

Cela dit, un certain nombre d'améliorations seraient les bienvenues si le dispositif venait à se poursuivre : la formation comptable devrait intervenir dès le début, une information détaillée sur la définition des frais et leur affectation serait des plus profitable. Enfin, il est regrettable que le FSE n'autorise pas les investissements.

Au moment de quitter les lieux, je remarque une boîte où l'on peut faire des dons, surmontée d'un poisson rouge en plastique qui m'intrigue. "Il nous a été donné par un stagiaire parce que, lors de son passage à Bicibar, il s'était senti comme un poisson dans l'eau", nous dit la dame officiant derrière le bar. Mais pourquoi ce nom de Bicibar ? "Je voulais l'appeler vélo-café ", mais mon ami français impliqué dans la création du projet trouvait que l'appellation italienne sonnait mieux. Encore faudrait-il le prononcer à l'italienne, "Bitchibar", mais c'est peine perdue, semble-t-il !

Nous avons quitté à regret ce lieu tout proche de la promenade des Anglais, sans oublier cependant d'acheter des bouteilles de bière artisanale de Menton. Nous n'étions pas les seuls ce jour-là !

Bicibar
Contact : Grazia Salerno
18, rue Dalpozzo • 06000 Nice • Tél. : 04 93 87 59 94
le.officine@wanadoo.fr
http://bicibar.over-blog.com/


“Il m'a fallu dépasser
les réticences de mon
environnement le plus proche,
peu de gens y croyaient”
Sylvie Perret

Les P'tits Loups de Vence

Service de garde d'enfants à domicile à horaires atypiques

À la queue leu leu, comme on est heureux !

Impossible de rentrer à temps du travail pour récupérer les enfants

Sylvie est tout sourire lorsqu'elle vient nous chercher sur la place principale du charmant village médiéval de Vence. Sourire qu'elle gardera tout au long de notre entretien, parfois ponctué d'éclats de rire. La bonne humeur semble être permanente chez cette jeune femme brune à la trentaine éclatante et au regard azuréen pétillant.

Après avoir obtenu son bac, Sylvie est partie un an en Angleterre. A son retour, elle postule auprès d'une société américaine qui vend des logiciels de visioconférence. De standardiste elle passe assistante commerciale, poste qu'elle occupera pendant neuf ans. Ne voyant aucune possibilité d'évoluer au sein de la compagnie, elle décide alors de reprendre des études et se tourne vers une formation commerciale assurée par l'IUT Techniques de commercialisation.

Cette formation comprend notamment un projet d'étude qu'elle oriente sur la création d'un site Internet. Il lui faut un contenu, et c'est ainsi qu'elle pense à la garde d'enfants, projet mûri au cours de ses études qu'elle effectue alors qu'elle a déjà un enfant de 3 ans à charge.

L'idée a naturellement pris corps alors qu'elle-même rencontrait des difficultés pour faire garder son fils dans des créneaux horaires ne correspondant à ceux des structures classiques. La crèche ferme ses portes vers 18 heures-18 h 15, impossible d'arriver à temps après le travail ou la formation pour le récupérer. Bien sûr, pour certains, il y a l'aide de la famille, qui rencontre parfois ses limites, mais tout le monde n'a pas cette chance...

Comment assurer le relais lorsqu'on travaille tôt ou que l'on sort tard de son travail ?

Autour d'elle, de nombreuses mères de familles avaient le même problème : comment assurer le relais lorsque l'on travaille tôt ou que l'on sort tard de son travail ? Le besoin était donc évident et clairement identifié.

Passer de l'idée à la réalisation est une autre affaire. Par quoi commencer quand tout est à faire ? Son premier réflexe est de faire le tour des mairies des communes environnantes (dont la sienne) afin de de tester leur intérêt pour le projet. Et s'enquérir des aides dont elle pourrait bénéficier, qu'elles soient financières ou d'une autre nature.

Sur les quatre communes sollicitées, la plus importante ne lui propose rien, la deuxième non plus. Une troisième lui propose son aide sous forme d'affichage et d'insertion dans la plaquette municipale. Une seule accepte de verser une petite subvention. Maigre "butin" permettant difficilement de démarrer. Qu'à cela ne tienne, Sylvie va frapper à d'autres portes : l'ANPE la renvoie sur la Boutique de gestion de Nice, toute proche, pour affiner le projet. C'est ainsi que Sylvie cadre son projet avec cette structure et apprend l'existence de La Claie.

Un vrai service répondant à un vrai besoin

Le premier contact avec La Claie est très bon, motivant et encourageant. Son idée est bien accueillie en termes de création d'emploi avec proposition d'un vrai service répondant à un vrai besoin.

À partir de là, tout va très vite. Une fois le dossier rempli, la commission se réunit deux mois plus tard et une première avance FSE est versée. Le projet peut démarrer ! Ce dossier ne lui a pas paru difficile à renseigner, d'autant plus que la conseillère de La Claie était présente pour les questions éventuelles. Sylvie a même été agréablement étonnée de trouver une question relative à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Elle a d'ailleurs eu deux candidatures d'hommes qu'elle a acceptées pour son service de garde d'enfants. Finalement, les deux candidats (une sage-femme et un éducateur sportif) ne l'ont pas rejointe, car ils ont eu d'autres propositions entre le dépôt de leur candidature et son acceptation.

En tout cas, Sylvie a beaucoup apprécié le suivi en termes de conseil et n'a pas manqué d'en parler aux amis qui avaient un projet afin qu'ils s'adressent à La Claie. Par ailleurs, le relais des associations de Nice a été d'une aide précieuse : assistance comptable et juridique, mise à disposition logistique, matériel, fiches de paie...

Le sésame : l'agrément qualité du Conseil général

Se trouvant, au-delà de la simple subvention, en attente d'un suivi renforcé, Sylvie a également apprécié à sa juste mesure l'aide du DLA, intervenue lorsque la subvention arrivait à sa fin. La pérennisation n'était pas acquise, et l'arrêt de la subvention l'avait contrainte à augmenter les tarifs, d'autant plus que, sans l'agrément du Conseil général, les prix devenaient un des points faibles de la structure.

C'est ainsi qu'après une redéfinition de la stratégie commerciale par le DLA, le projet repart sur de bonnes bases. Au même moment, elle obtient l'agrément qualité du Conseil général, le sésame permettant aux familles d'avoir accès aux déductions fiscales et, le cas échéant, aux aides sociales. Un article paru dans Nice Matin quelques jours auparavant aurait-il contribué à accélérer le processus ?

Ce qui est sûr, c'est que ce projet a gardé le même esprit qu'à ses débuts. Même si, bien sûr, il évolue, notamment en fonction des besoins des familles, de l'expérience acquise et de la volonté de privilégier la qualité à la quantité.

Peu de gens y croyaient

Cependant, Sylvie n'a pas parcouru tout ce chemin sans difficultés. Dès le départ il lui a fallu dépasser les réticences de son environnement le plus proche. Peu de gens y croyaient, beaucoup pensaient qu'il n'était pas réalisable. La deuxième difficulté a été d'ordre administratif et gestionnaire : il s'agissait de recruter en CDI des personnes à temps partiel dont le nombre d'heures de travail était difficilement prévisible car elles correspondaient à des gardes ponctuelles.

Ensuite, il a fallu trouver les meilleures assurances possibles en cas d'accident en veillant à ce que rien ne soit oublié en termes de couverture juridique. Les demandes d'agrément ont nécessité un certain temps, les dossiers étant complexes. Enfin, il a fallu convaincre les parents de confier leurs enfants, mais c'est ce qui a été "le moins difficile", glisse-t-elle dans un sourire.

De plus, le turnover est très important dans ces métiers car, pour beaucoup, il s'agit d'un emploi transitoire en attendant une intégration professionnelle, par exemple comme puéricultrice dans une crèche. Un gros travail de recrutement en lien avec l'ANPE est donc mené.

Le label FSE s'est avéré très utile

Il est vrai que le label FSE a bien aidé. Quand elle annonce que le projet est soutenu par l'Europe, les oreilles se font plus attentives et la confiance s'installe : "Si c'est financé par l'Europe, c'est du sérieux."

Le projet a atteint son régime de croisière, et l'association compte à ce jour 17 salariées pour une soixantaine de familles bénéficiaires des services des P'tits Loups. Ne sont employées que des nounous diplômées Petite enfance et des éducatrices spécialisées. L'été, des personnes titulaires du Bafa viennent en renfort car la demande explose, les touristes étant très demandeurs de ce type de service. Ils connaissent l'existence de l'association grâce aux prospectus que Sylvie a déposé à l'office du tourisme.

L'avenir est plutôt rose pour Sylvie, qui commence à élargir son territoire d'intervention sur d'autres communes environnantes. Avec une mention spéciale pour celle de Sophia-Valbonne, très porteuse en demandes de services de ce type. C'est ici que le développement est le plus rapide et le plus important. Mais il n'est pas question de devenir une multinationale de la garde d'enfants. La priorité est de se limiter à un rayon de 40 à 50 kilomètres et surtout de se concentrer sur la qualité. "Je suis née à Cagne-sur-Mer, toute proche, c'est mon cadre de vie", explique Sylvie. L'embauche à



terme d'une aide-comptable contribuera certainement à décharger Sylvie de certaines tâches administratives pour consacrer plus de temps à la dimension qualitative du projet.



Ce projet lui a permis de créer son propre emploi, ce dont elle est très fière

Sylvie souhaite également modifier les statuts de sa structure et passer du mode associatif à celui d'une EURL ou SARL. Si son projet était clairement associatif dès le départ, son évolution l'incite à réfléchir à d'autres possibilités. Pour elle, c'est une question d'indépendance et cela permettrait de décharger de toute responsabilité les membres du bureau qui n'ont pas la disponibilité nécessaire pour cela.

Ce projet lui a permis de créer son propre emploi, ce dont elle est à juste titre très fière. Très fière d'avoir réussi dans son entreprise, très fière de la reconnaissance qu'elle en tire et encore plus fière d'exister encore à ce jour alors qu'elle a démarré en 2005, voici trois ans déjà. Cela lui a demandé et lui demande encore beaucoup de travail et comporte énormément de responsabilités. Mais quel luxe d'être indépendant, de travailler chez soi ! Son bureau, aménagé sous les combles de sa maison de ville à Vence, est son QG, son centre névralgique.

C'est là également que se tiennent tous les trois mois des réunions avec son équipe pour faire le point et renseigner les grilles d'évaluation qui servent à suivre au plus près cette dimension qualité qui revient souvent dans l'entretien. C'est aussi l'occasion de recadrer les choses quand c'est nécessaire. Elle est très reconnaissante du financement providentiel de la 10B, sans laquelle elle ne pense pas qu'elle aurait pu monter son projet, ou alors avec beaucoup de difficultés. Ce financement a eu un effet levier au-delà de toute espérance et le fait d'avoir pu se salarier dès le début lui a permis de se consacrer à temps plein à son projet. Maintenant qu'elle fonctionne en autofinancement, elle savoure le chemin parcouru et l'indépendance acquise. Elle a doublé son volume d'activité depuis l'an passé.

Des devoirs au goûter en passant par la douche

Depuis la mise en œuvre de son projet, Sylvie nous avoue qu'aucun autre projet de même type n'a été créé. En revanche, de nombreuses associations d'aide à domicile, intégrant parfois des activités de garde, ont vu le jour. Sylvie, quant à elle, souhaite rester dans son cœur de métier. À Nice, une très grosse association de garde d'enfants s'est créée, mais elle repose sur le système des familles employeurs.

Mais au fait, c'est quoi Les P'tits Loups ? Quelle est sa spécificité par rapport aux services de garde classiques ? Le mot-clé est "adaptation". Les P'tits Loups s'adaptent à la demande et aux besoins des familles. Cela peut commencer dès 5 h 30-6 heures le matin, bien avant la prise en charge par les structures classiques, et le soir entre 16 h 30 et 23 heures. Durant la garde, toutes sortes d'activités sont proposées : aide aux devoirs, goûter, surveillance de la douche, repas du soir... En gros, c'est un service à la carte de garde d'enfants à domicile ! Même les nuits peuvent être assurées si nécessaire.

Merci la 10B ? Oui, mais Sylvie tient à préciser qu'un suivi plus important (autre que comptable) serait le bienvenu dans ce type de dispositif. Et qu'il faudrait bien mettre l'accent sur la professionnalisation et les conseils en vue de préparer la fin des financements. Car, même si l'on a suivi une formation professionnelle a priori en adéquation avec le projet, un suivi régulier est très important afin de ne pas se sentir seul et de bénéficier d'un œil extérieur sur les activités proposées.

Une dernière question : pourquoi ce nom, Les P'tits Loups ? "Tout simplement parce que j'avais l'habitude d'appeler mon fils "mon p'tit loup", alors cela m'est venu très naturellement !"

Les P'tits Loups de Vence
Contact : Sylvie Perret
BP 62 • 06142 Vence cedex
Tél. : 06 11 38 91 52
ptitsloupsdevence@wanadoo.fr
http://www.ptitsloups.com/



« C'est une véritable aventure, tout est à explorer, tout est à venir »

Adelaïde Cordier

Aller vers les gens pour lutter vraiment contre l'illettrisme

Bibliothécaire de métier spécialisée en livres jeunesse, Adelaïde Cordier arrive dans le département de la Drôme en 2000. Elle décide de créer Roue-livre en 2005. L'association a pour but de favoriser, diffuser et promouvoir la littérature jeunesse et l'oralité. Pour se lancer dans cette initiative, le passé associatif d'Adélaïde, déjà important, l'a sans nul doute aidée.

Concrètement, l'association mène différentes actions dans les bibliothèques des trois écoles primaires publiques de la commune de Crest. Parmi celles-ci, Adélaïde, créatrice et salariée de l'association, gère les prêts de livres, prépare des animations autour de la lecture pour les classes et imagine des projets de création d'albums ou de BD avec les enfants. De plus, elle anime un atelier d'écriture et de lecture pour des enfants de cours préparatoire en fragilité de lecture (club Coup de pouce).

L'idée : introduire des livres français-langues étrangères

Un jour, elle a l'idée d'introduire des livres bilingues parmi tous les autres livres disponibles et c'est de cette initiative que va naître le projet de monter une bibliothèque itinérante bilingue français-langues étrangères.

Étant donné le public auquel elle s'adresse, elle s'approvisionne auprès de la médiathèque départementale en livres français-turc, français-arabe et français-portugais, et le succès est immédiat. Ces livres sont régulièrement empruntés par les enfants concernés. En effet, pour eux, emporter ces livres à la maison leur permet d'échanger avec leurs parents. Ils lisent l'histoire en français et leurs parents lisent dans leur langue d'origine. Chacun est fier. Certains enfants découvrent que leurs parents ne sont pas analphabètes ou illettrés et les parents constatent pour la première fois que leur langue est reconnue dans l'école de leur enfant.

Forte de cette expérience réussie et prometteuse, Adélaïde Cordier a souhaité la développer. C'est ainsi qu'elle s'est lancée dans le montage d'un projet de bibliothèque itinérante bilingue.



Concrétiser l'idée en un projet structuré

Il lui a fallu deux ans pour mettre en place son projet. Parmi ses nombreuses démarches, elle rencontre l'association AJ Services, qui lui parle pour la première fois de la mesure 10B du Fonds social européen.

Auparavant, comme beaucoup de porteurs de projet, elle ne connaissait pas ce dispositif. Le FSE lui disait vaguement quelque chose, mais jamais elle n'aurait pensé qu'un jour son association aurait pu en bénéficier. Cela lui paraissait trop inaccessible. Suite à ce conseil, elle prend contact avec la Cress Rhône-Alpes, structure chargée de la mesure FSE en appui aux microprojets associatifs dans la région, et il semblerait bien

qu'elle ait frappé à la bonne porte. Julie André, son interlocutrice, lui offre un appui important, même si Adelaïde reconnaît que, parfois, monter un tel dossier lui a fait peur. Ce ne fut pas un moment facile en effet. Heureusement que les membres de l'association, Christophe Neret et Céline Ferry, étaient présents et soutenaient l'initiative car, seule, Adélaïde ne serait peut-être pas allée jusqu'au bout. Elle déclare pourtant qu'elle a eu beaucoup de chance tout au long de ce projet car, à chaque porte où elle a frappé, le projet a été très bien reçu. Avec le recul, elle constate que cela lui a permis de structurer son projet et "d'affiner l'histoire". Grâce à ce travail, elle a mis en œuvre tout ce qu'elle avait prévu et, dans sa phase de réalisation, le projet est resté en parfaite conformité avec l'idée de départ.

Après tous ces mois d'efforts, c'est finalement à la fin de l'année 2006 que le projet Roue-livre, bibliothèque itinérante bilingue, est déposé et présenté à la Commission de sélection des projets.

Une fois le projet retenu par la commission de sélection de la Cress Rhône-Alpes, les animations de lecture peuvent commencer, d'autant que des partenariats solides appuient l'initiative. L'association Roue-livre a pu mettre en place une convention avec le Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile de Valence et avec la Médiathèque départementale de Crest pour un prêt de 50 livres échangeables tous les trois mois.

Très vite, son action s'étend sur plusieurs villes du département : Valence, Bourg-les-Valence, Montélimar et Étoile-sur-Rhône.

Les animations de lecture français-langues étrangères : des moments d'échanges avant tout

Au début, les publics auxquels s'adresse Adélaïde viennent majoritairement d'Afrique noire, du Maghreb, de Turquie, mais aujourd'hui, dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, elle rencontre aussi des Albanais, des Arméniens, des Russes, des Roms... Les langues sont donc variées et elle s'efforce toujours de prévoir les livres adaptés.

Inutile de dire que Roue-livre langues étrangères est un projet auquel notre bibliothécaire itinérante tient beaucoup. À chacune de ces interventions, de formidables échanges se mettent en place. Le public auquel elle s'adresse est curieux et avide de savoirs. Les étrangers ne maîtrisant pas bien la langue française sont fiers d'enrichir leur vocabulaire et ils sont rassurés de voir que ces livres sont également disponibles dans leur langue d'origine. Bien sûr, c'est encore plus intéressant lorsque les personnes n'ont pas le même niveau de français, car les plus avancés aident ceux qui le sont moins. Une véritable solidarité se tisse entre eux et de très beaux liens se nouent. Toutefois, comme ils sont libres de venir ou non, le nombre de personnes assistant à ces ateliers de lecture varie, il faut donc s'adapter à chaque fois. Ce qui fait le succès de cette animation, c'est aussi la passion et l'écoute d'Adélaïde.



Au fur et à mesure de ses interventions, elle les affine avec des réponses adaptées aux demandes. Privilégiant au début une animation de lecture rassemblant parents et enfants, elle proposait des livres jeunesse mais, suite à la demande d'une dame russe, elle développe un fonds de romans bilingues, et ça ne fait que commencer. En effet, elle a fait un constat : les hommes viennent plus difficilement. Elle se dit que, peut-être, la solution serait de leur fournir des livres pour adultes. Et très vite l'idée fait son chemin.



Tout à explorer

Ce projet fait partie intégrante de la vie d'Adélaïde. C'est son quotidien, elle y pense sans cesse et y travaille le plus clair de son temps. S'en plaindrait-elle ? Non, au contraire. "Ce que je fais me permet d'aller à la rencontre de personnes ayant des cultures très différentes et intéressées par les animations que je propose et c'est ce que j'aime." De plus, mettre en œuvre son projet "est une véritable aventure, tout est à explorer, tout est à venir." Les aspects positifs dépassent donc largement les contraintes que sont notamment les "tracas administratifs".

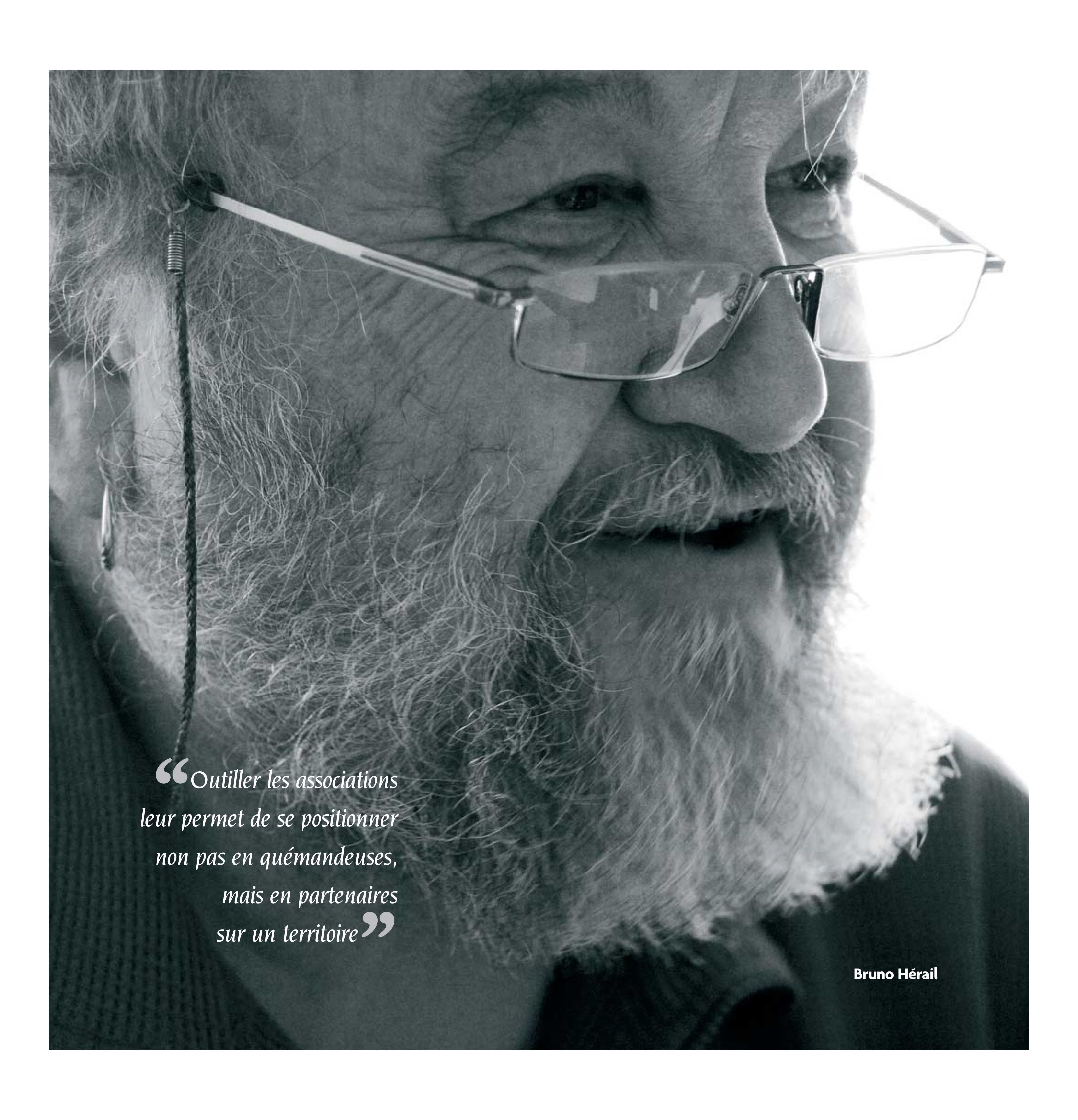
De multiples perspectives pour l'avenir

Le financement obtenu via la mesure 10B du FSE a été indispensable pour démarrer son activité, se salarier, acheter les premières fournitures et bien sûr acheter des livres... Mais, maintenant que l'expérience a fait ses preuves, il est temps de penser plus loin, plus grand. Les prochaines priorités sont l'achat d'un véhicule pour l'association et surtout l'enrichissement du fonds de livres français-langues étrangères.

Mais les idées sont loin de s'arrêter là. L'été, Adélaïde ira sur les pelouses, en bas des immeubles, poser une couverture, mettre à disposition des livres et aller vers les gens pour qu'ils viennent lire un moment, en français ou dans leur langue d'origine. Elle en est convaincue, pour vraiment agir contre l'illettrisme, il faut sortir des murs des bibliothèques, aller "hors les murs", comme elle dit. Ce public n'est pas habitué à fréquenter ces espaces de lecture, il est nécessaire, dans un premier temps, d'aller vers eux et de leur rendre le monde des livres accessible. C'est une conviction qu'Adélaïde défend avec force.

Pour toucher un peu plus largement ce public, elle a également un projet d'émission de radio où on lirait des contes en version bilingue. Elle a déjà trouvé un conteur de langue arabe.... Étant donné le très bon accueil dont bénéficie le projet, la perspective d'un développement régional est à l'étude et l'association y travaille. Des demandes de subvention ont été déposées auprès de nombreuses institutions car, pour continuer à "rouler-livre", l'association a besoin de soutiens financiers. Mais Adélaïde est confiante pour l'avenir : "J'ai bon espoir en la continuité de l'aventure Roue-livre langues étrangères."

Roue-livre
Contact : Adélaïde Cordier
28, rue Saint-François • 26400 Crest
Tél.: 04 75 41 40 31
roue-livre@hotmail.fr


« Outiller les associations
leur permet de se positionner
non pas en quémandeuses,
mais en partenaires
sur un territoire »
Bruno Hérail

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Dans chaque région française, un organisme intermédiaire a une délégation du service public pour gérer la sous-mesure 10B. Toutefois, il est impossible pour chaque organisme intermédiaire d'être au fait de tout ce qui se passe dans sa région, de connaître tous les acteurs, surtout les plus petits dans les lieux les plus reculés. C'est pourquoi un organisme intermédiaire ne travaille pas seul. Il s'entoure de partenaires, d'autres structures qui connaissent le territoire et ses acteurs. La coordination Savara est l'un d'eux...

Un engagement au service du monde associatif

Bruno Hérail, qui est un "vieux routard" du monde associatif, a plusieurs casquettes. Directeur de l'AGLCA, il est aussi secrétaire de la Coordination Savara et, à titre personnel, il est président d'une association lyonnaise qui apporte un appui aux personnes toxicomanes. Quand on n'est pas un connaisseur du monde associatif en région Rhône-Alpes, ces acronymes peuvent laisser perplexe. Mais si l'on est au fait de la vie associative de la région, on sait bien ce que recouvrent ces termes.

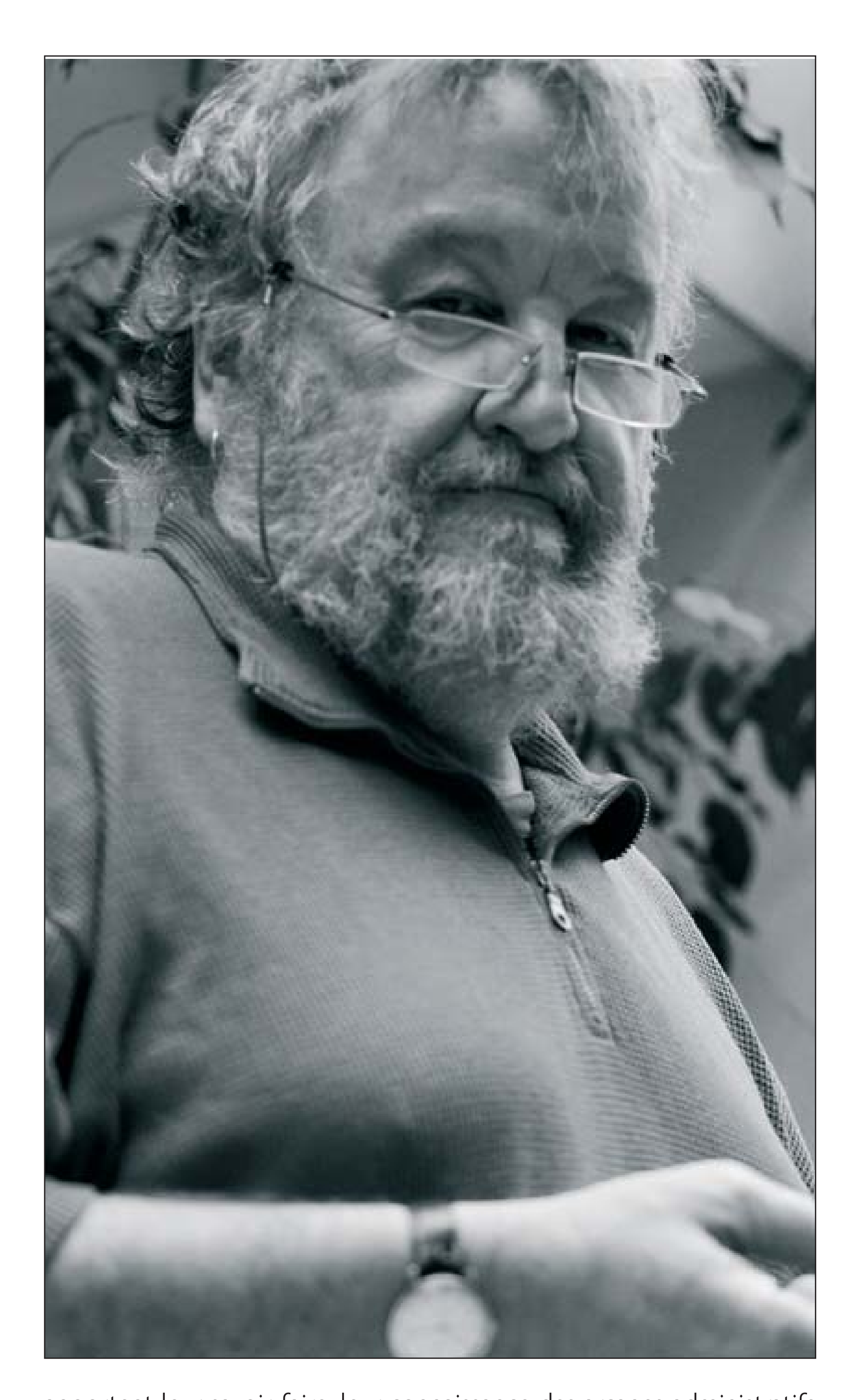
L'AGLCA est une association qui gère la Maison de la vie associative de Bourg-en-Bresse. Avec 30 salariés, cette structure est la plus grande maison de la vie associative en France. Qu'est-ce qu'une maison de la vie associative ? Que fait-elle concrètement ? C'est un lieu de ressources pour les associations locales. En effet, quand on crée une association, on a souvent une bonne idée, mais pas toujours le savoir-faire propre au monde associatif, des locaux, l'accès à des moyens de reprographie modernes et peu onéreux, des outils de communication... C'est pourquoi, depuis maintenant 42 ans, la Maison de la vie associative, association d'associations, met des ressources à la disposition des associations pour asseoir et développer la dynamique associative dans le département. Elle gère des locaux hébergeant aujourd'hui 70 associations et met à la disposition des associations des services ou du matériel. Elle peut par exemple réaliser des sites multimédias, louer un studio d'enregistrement ou encore gérer leurs paies, les former...

Savara, c'est le nom d'une coordination qui, dans la région, regroupe des structures apportant un appui à la vie associative, comme l'AGLCA. En effet, Bruno Hérail, directeur de l'AGLCA, est toujours à la recherche d'outils pour accompagner les projets associatifs. Les petites associations ont une importance réelle au niveau local. Pour lui, "elles apportent une vie qui peut entrer en résonance avec les projets des élus et les politiques territoriales". Elles participent à l'attractivité du territoire. Mais ces petites associations ont besoin d'un appui. C'est pourquoi il est important qu'elles se mettent en réseau, pour mieux exister. La mission que s'est donnée cette Coordination est donc de soutenir les associations dans la région. Ce lieu d'échanges entre associations favorise les démarches de regroupement, organise des actions communes et joue enfin le rôle d'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics dans la région pour la mise en place de dispositifs. Comme l'affirme Bruno Hérail : "outiller les associations leur permet de se positionner non pas en quémandeuses mais en partenaires sur un territoire".

Un partenariat naturel avec ceux qui sont au plus près des porteurs de projet

Quel est le rapport avec la sous-mesure 10B ? Alors que celle-ci démarre dans la région, la préfecture de région propose à la Coordination Savara, entre autres, de dynamiser le développement de l'économie sociale et solidaire avec un appel à projets sur ce thème. C'est donc cette initiative qui a conduit la Coordination à prendre contact avec un organisme spécialiste de l'économie sociale, la Cress (Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire) Rhône-Alpes. Or, la Cress est l'organisme gestionnaire de la sous-mesure 10B dans la région.

Pour la Coordination Savara, l'accompagnement des porteurs de projet est indispensable, mais il n'est pas financé par les pouvoirs publics. Or, beaucoup de petites associations ont besoin d'un accompagnement, sans lequel elles ne peuvent mener à bien leur projet. Pour Bruno Hérail, le risque avec la 10B était qu'elle n'atteigne pas ses destinataires. C'est pourquoi il voulait que la coordination participe à cette aventure. En effet, pour fonctionner, un dispositif doit s'appuyer sur des relais locaux qui



apportent leur savoir-faire, leur connaissance des arcanes administratifs et assistent le porteur de projet. La Coordination Savara a donc mis à disposition ses structures d'appui pour diffuser l'information et accompagner les porteurs car demander à bénéficier de la sous mesure 10B les a "contraints à un saut qualitatif intéressant : recevoir 23 000 euros du FSE, c'est aussi se poser des questions sur la gestion comptable, le salariat…".

C'est donc tout naturellement que, lorsque la Cress Rhône-Alpes constitue son comité de pilotage pour la mesure, elle fait appel à la Coordination Savara en même temps qu'à d'autres réseaux. Bruno Hérail assistera donc aux comités de pilotage et de sélection qui se tiennent au rythme soutenu d'un tous les deux mois.

Un comité de sélection "tout sauf administratif"

"La présence d'organismes au contact des associations dans un comité de sélection permet de situer les dossiers dans leur environnement, d'apporter une information que les chargés de mission de la Cress n'ont pas toujours et parfois de mieux défendre les projets." L'information qu'ils apportent est complémentaire à celle des services de l'Etat, qui ont une autre connaissance de la vie associative, celle des financeurs. Pour Bruno Hérail, le comité de sélection a permis de parler du fond des projets. "Il était tout sauf administratif". Ce partenariat très représentatif des acteurs régionaux a donné de la cohérence et du sérieux au dispositif.

Toutefois, une fois les dossiers sélectionnés, c'est l'organisme intermédiaire qui prend le relais. En effet, les partenaires ne suivent pas les "dossiers 10B". Mais parfois, le comité de sélection propose à un projet d'entrer en contact avec un réseau existant ou à plusieurs projets de se regrouper. En effet, les partenaires du comité de sélection ont une vision d'ensemble qui manque souvent aux porteurs. Leurs conseils leur sont donc précieux.

Un accompagnement de projets vers la 10B

En tant que directeur de l'AGLCA, Bruno Hérail a aussi accompagné des projets vers la 10B, une vingtaine en tout, comme le projet de cette femme au chômage qui portait un projet pour les personnes âgées qui ne pouvaient plus se déplacer pour faire leurs démarches, leurs courses… Grâce à l'appui de l'AGLCA, elle a longuement travaillé son projet d'association. Une fois celui-ci suffisamment mûri, elle a demandé un financement de la sous-mesure 10B. Un autre projet d'aide à domicile ayant commencé par un DLA, a été orienté par l'AGLCA vers la 10B : aujourd'hui il emploie une vingtaine de personnes.

L'un des intérêts de la 10B pour les petits porteurs de projet, c'est l'obligation de formaliser ce projet qui n'est souvent qu'une idée. Il faut présenter un véritable dossier construit à l'équipe de la Cress. Quand on valide votre démarche en vous finançant et qu'on vous dit que vous ne faites pas n'importe quoi, quelle satisfaction !

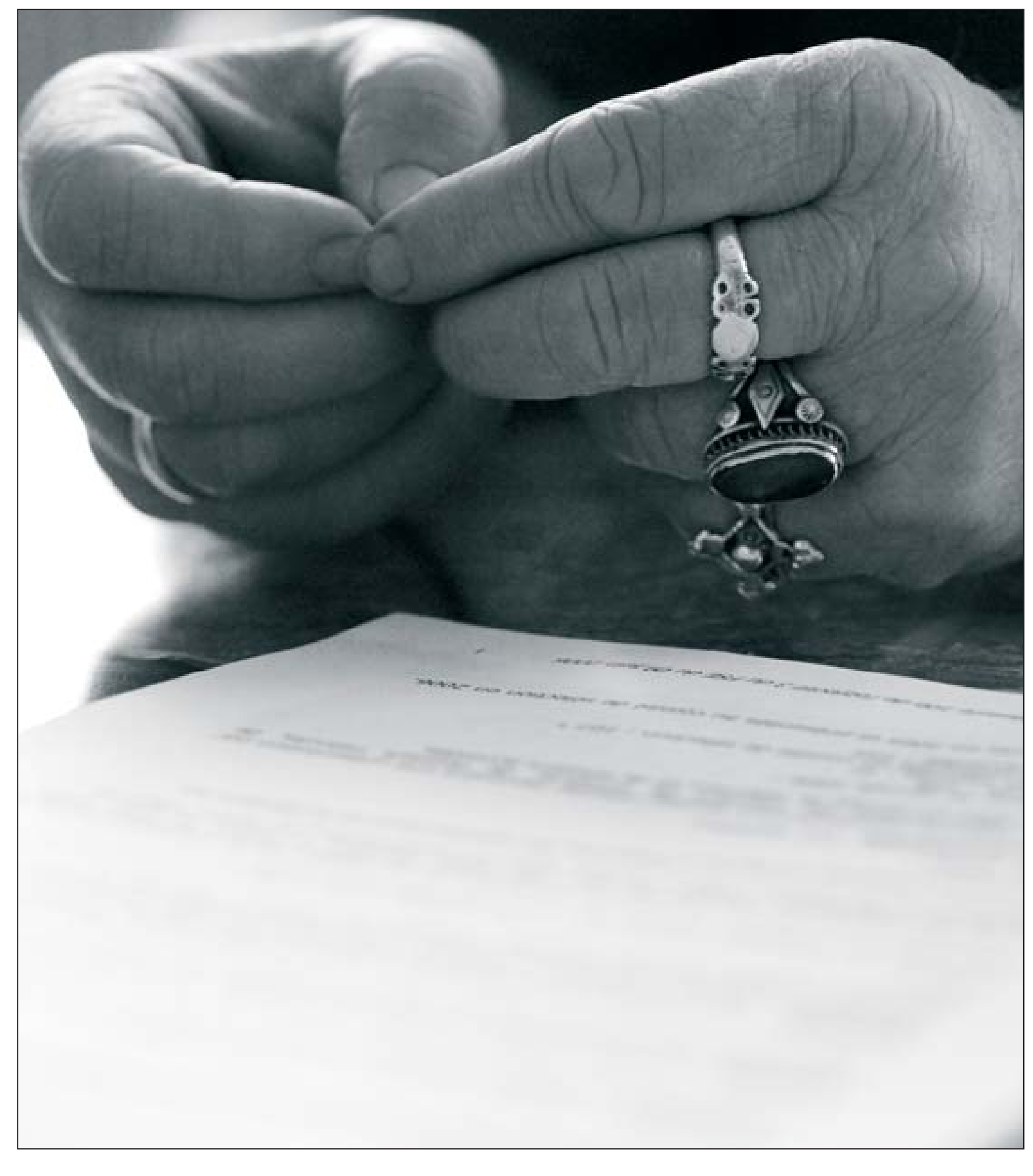
La 10B, une phase d'expérimentation pour les élus locaux

Pour parfaire le dispositif, comme beaucoup d'acteurs du dispositif, Bruno Hérail pense qu'il est important de mieux travailler sur la pérennisation. Une des solutions pour aider les projets pourrait consister à informer les élus locaux des projets financés dans leur territoire dès qu'ils ont été retenus par le comité de sélection. En effet, les relais locaux doivent reprendre les projets bien avant la fin du financement FSE pour assurer leur pérennité. Pour les élus, le fait qu'un comité de sélection du FSE ait validé un projet est un gage de sérieux qui devrait susciter leur intérêt.

Certains élus se sont montrés très dynamiques lors du montage de certains projets, mais ils n'avaient pas les moyens nécessaires pour financer une expertise. La 10B leur a donc permis de savoir si le projet était viable ou pas, leur objectif étant de le reprendre s'ils le jugeaient intéressant.

Un partenariat qui va au-delà de la 10B

Aujourd'hui, si la Coordination Savara a testé avec succès un travail en partenariat avec la Cress dans le cadre de la mesure 10B, elle ne s'arrête pas là. Les deux organismes sont devenus des partenaires naturels qui n'hésitent pas à se mobiliser pour travailler ensemble, que ce soit sur la formation à l'économie sociale et solidaire ou les DLA. Le partenariat n'est pas un vain mot en Rhône-Alpes !



Coordination Savara/AGLCA
Contact : Bruno Hérail
2, boulevard Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse
Tél.: 04 74 23 29 43
Fax : 04 74 23 65 26
savara@ouvaton.org
aglca@aglca.asso.fr
www.aglca.asso.fr



« Il faut souvent avoir un an d'existence juridique dans le monde associatif pour pouvoir prétendre à un financement »

Mélanie Perfezou et Léonard Verhaeghe

La Claie

Coordination locale des acteurs de l'insertion par l'économique

L'aventure de la 10B : le travail de toute une équipe

La Claie a été créée en décembre 1995 pour mettre en place des activités de "réseau" dans le monde de l'insertion par l'économique, répondant à un besoin d'échanges, de confrontation d'idées et à la nécessité, pour les pouvoirs publics, d'avoir un interlocuteur commun. La Claie est composée essentiellement de structures d'insertion par l'activité économique.

En 1999, La Claie embauche son premier salarié, Léonard Verhaeghe. En 2004, c'est le passage à la vitesse supérieure : cinq personnes travaillent pour La Claie, une au titre de la 10B, une du DLA (Dispositif local d'accompagnement) et une de l'IAE (Insertion par l'activité économique). Les deux autres salariés ont des missions transversales liées au secrétariat et à la direction.



Sur plus de 80 projets examinés, 42 relevant de la mesure 10B ont été retenus par La Claie. Ce nombre est à resituer dans le contexte de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur, où coexistent trois organismes intermédiaires avec des champs d'intervention définis. Ainsi, la Claie couvre le seul département des Alpes-Maritimes. Cela explique le nombre de projets relativement peu élevé si on le compare à d'autres régions où le nombre s'apprécie au niveau régional et non départemental.

La complémentarité avec le Conseil régional

Autre particularité de la région : le Conseil régional a accordé un financement complémentaire, ce qui a permis, dans certains cas, de financer des investissements. Certains projets n'ont d'ailleurs reçu que des financements publics du Conseil régional avec un label 10B (et un mode de sélection et de suivi 10B) ! Dans le cadre de ce partenariat, le FSE est intervenu en moyenne à hauteur de 72% du financement, alors que, par dérogation, il pouvait financer jusqu'à 100% des projets. Ce mode opératoire est d'ailleurs représentatif de ce que sera le dispositif faisant suite à la 10B dans le cadre de la programmation 2007-2013 : un partenariat financier, sachant que le FSE financera le dispositif à hauteur maximale de 85%.

Léonard, actuel responsable de La Claie, est un véritable "local" né près de Nice. Présent dès la mise en œuvre de la 10B, il a intégré La Claie après un DESS Éducation et politiques de la Ville avec pour mission l'animation du réseau des acteurs de l'insertion par l'économique dans les Alpes-Maritimes (chantiers d'insertion, associations intermédiaires, etc.). Ainsi ont pu être mis en place un répertoire des acteurs, un dispositif d'information, de conseil et de représentation. Auparavant, Léonard ne connaissait l'existence du FSE que via les Plie.

L'aventure de la 10B : le travail de toute une équipe

Mélanie, en charge de l'animation du dispositif 10B, a connu l'existence du FSE dans le cadre de ses études. Cette drômoise d'origine bretonne a commencé son parcours professionnel à la Boutique de gestion. Après des études en GEA Gestion urbaine puis une maîtrise de sciences économiques sur le développement social local, elle s'est spécialisée dans le cadre d'un DESS Administration des collectivités locales. À la Boutique de gestion, son premier emploi, elle était chargée de l'aide au montage de projets et des études de faisabilité pour la création d'entreprise. La voie était toute tracée pour intégrer la 10B et le DLA.

L'aspect européen a été un élément attractif, mais c'est surtout la perspective de construire de A à Z le dispositif, l'implication dans la réalisation des outils et le suivi des porteurs qui l'ont convaincue.La perspective de financements européens pour des projets d'initiative locale a été également un motif de candidature au poste. Un nouveau champ d'action s'ouvrait avec les règles propres à la gestion du Fonds social européen (FSE).



Avec Léonard et Mélanie, c'est toute une équipe qui a participé à l'aventure de la 10B : Céline Winterberger, lorsqu'elle a remplacé Mélanie pendant son congé de maternité, le pôle secrétariat et bien d'autres personnes, du chargé de mission aux stagiaires, sans oublier la présence active du président de la Claie et de tous les partenaires locaux et régionaux.

Du militantisme à la professionnalisation

Lorsque les porteurs du projet ont répondu à l'offre de la DDTEFP en présentant la candidature de La Claie à la gestion du dispositif 10B, il a fallu surmonter les réticences de plusieurs membres du conseil d'administration. En effet, le mode de financement et de gestion du FSE relevait d'un monde nouveau donc inconnu ! malgré tout, le CA était intéressé par l'idée d'élargir le champ d'activité de La Claie au développement local et à des initiatives d'économie sociale et solidaire, d'autant plus que, au même moment, on leur proposait de prendre en charge le dispositif DLA (Dispositif d'accompagnement local), cofinancé par le FSE. L'ancrage dans le monde de l'économie sociale et solidaire pouvait ainsi s'opérer.

La première réunion 10B s'est tenue le 16 février 2004, marquant le démarrage d'une nouvelle aventure, avec le passage du militantisme à la professionnalisation. Si cette professionnalisation a été très bénéfique, la gestion de la 10B (et du DLA) s'est révélée très utile pour le positionnement vis-à-vis des associations (offre de service renforcée) et des partenaires. Mais il a fallu également assumer le fait de devenir financeur et en partie prestataire, ce qui changeait la donne.

La 10B a permis l'émergence de projets non financés par ailleurs

La prise en charge du dispositif a également permis d'identifier de nouveaux partenaires, de nouveaux acteurs, avec une ouverture auprès de collectivités territoriales. Tous ces partenaires, nouveaux comme traditionnels, ont impulsé de nombreux projets et se sont énormément impliqués dans les CTS (Comités techniques de sélection). Par la suite un partenariat financier (au bénéfice d'associations) avec la BNP a également vu le jour.

Quoi qu'il en soit, la 10B a permis l'émergence de projets non financés par ailleurs, ainsi que des créations d'activité. Certaines structures n'auraient jamais vu le jour sans cet apport. "Il faut souvent avoir un an d'existence juridique dans le monde associatif pour pouvoir prétendre à un financement", nous apprend Léonard. Et puis cette notion d'accompagnement a été très bien accueillie par les porteurs de projet. "Le fait de structurer les microprojets et de leur apporter des méthodes de recherche de financement, de montage de dossiers a été très utile", ajoute Mélanie.

Heureusement, les projets ne se sont pas arrêtés avec la 10B. Le DLA, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, les dispositifs de politique de la Ville, la fondation de la BNP sont venus très souvent compléter, pérenniser des projets qui ne pouvaient pas s'autofinancer. L'expérimentation de la 10B a souvent été un tremplin, au point même que certains financeurs potentiels disaient à des projets candidats à une subvention 10B : "Allez-y, on vous pérennisera."

80% des projets poursuivent leur action après la 10B

À l'heure des bilans quasi définitifs, la Claie mentionne que 37% des projets sont pérennisés grâce à des cofinanceurs (État, politique de la Ville, Région, Conseil général...), 32% ont dégagé de l'autofinancement en plus d'une aide de l'État, 11% poursuivent leur développement via l'insertion par l'économique, 9% sont en difficulté et 11% ont abandonné.

En termes d'avenir, nos deux compères avancent quelques suggestion : plus de cohérence, un souhait souvent émis par les donneurs d'ordre, et une incitation plus forte, en direction des porteurs de projet, à recourir systématiquement à un comptable professionnel. Ils pensent également qu'il serait utile d'élargir le partenariat dans le comité technique de sélection tout en s'interrogeant sur la complexité à gérer un comité trop élargi.

À l'heure du déjeuner, c'est tout naturellement que nos interlocuteurs nous invitent à partager leur repas au restaurant d'insertion tout proche, Jobs en Douceurs, dont ils sont des habitués. Question naturelle de notre part : "C'est un projet 10B ?". Non, répond Léonard, ils ont bien déposé une demande, mais elle n'a pas été retenue. Le déjeuner n'en fut pas moins excellent.

La Claie Nice
Contact sous-mesure 10B : Mélanie Perfezou et Léonard Verhaege
7/9, boulevard Auguste-Raynaud • Immeuble Le Rhodes • 06100 Nice
Tél. : 04 92 07 19 22
Fax : 04 92 07 10 29
10b-claie06@wanadoo.fr
http://www.claie06.org/


“J'avais envie que
l'Europe se construise
autour d'autre
chose que la
technocratie”
Sylvie Mathieu

Cristeel

Centre régional inter-associatif de soutien technique aux échanges européens en Lorraine

Une aventure aux couleurs de l'Europe

Qui est Cristeel ? Personne… ou plutôt beaucoup de gens, tout un réseau de personnes au service d'une idée de l'Europe. Derrière ce drôle d'acronyme qui fait penser à un prénom féminin, se cache le Centre régional inter-associatif de soutien technique aux échanges européens en Lorraine. Cristeel est né en décembre 2000 de la volonté de plusieurs structures qui ont constaté le manque d'implication des associations lorraines dans les projets européens. Elles se sont réunies pour proposer la création de Cristeel.

L'Europe à la portée des associations

Sylvie Mathieu, directrice régionale de l'Uriopss Lorraine, qui est à l'origine de Cristeel. Mme Mathieu fait partie des Européens convaincus qui ont envie que l'Europe se construise autour d'autre chose que la technocratie. Elle a travaillé avec le Celavar, Culture et Promotion… toutes les associations de l'Europe sur le terrain, “qui pensent qu'il est important de travailler sur des missions”, comme elle dit. L'idée de la création de Cristeel lui vient donc en 1998 quand elle se rend compte que les fonds européens offrent des possibilités intéressantes et que très peu d'associations sont positionnées.

Les MJC de Lorraine veulent mettre en place un point d'information sur l'Europe. Elle rencontre donc la Fédération lorraine des MJC et ses partenaires pour voir ce qui est réalisable entre les réseaux sociaux. Les autres têtes de réseau associatives devraient être autour de la table, mais elles ont été difficiles à réunir. L'Uriopss et la Fédération des MJC sont donc au départ les personnes morales membres de Cristeel. Aujourd'hui, le bien-fondé de cette aventure européenne est prouvé puisque tous les réseaux connaissent et reconnaissent Cristeel en lui faisant appel.

Au début, il s'agit d'une structure interassociative destinée à sensibiliser les associations à l'UE en les aidant à monter des projets européens. Deux étapes marquent l'histoire de la structure : elle est nommée Relais Europe directe, puis elle devient organisme intermédiaire de la sous-mesure 10B. Celle-ci arrive à point nommé, quasiment au démarrage de la structure. Elle donne donc un bon coup de pouce pour son démarrage.





L'un des points forts de Cristeel est d'être géré par un ensemble de réseaux, et non par un seul réseau. Cela lui évite d'avoir des intérêts partisans. Elle s'intéresse à tous les secteurs d'activité sans distinction et elle est portée par la vie associative dans son ensemble. C'est pourquoi ce rôle d'organisme intermédiaire amené à sélectionner des projets, à accorder ou non des financements, ne lui a pas posé de problème.

La 10B a aussi été bénéfique à la structure. Malgré l'expertise déjà acquise, en interne, le dispositif a apporté une meilleure connaissance des mécanismes qui sous-tendent le FSE et la qualité de l'appui apporté aux projets pour leur gestion s'en est trouvée améliorée.

En dehors de la 10B, l'association propose de l'information et de la documentation sur l'Europe (en 2007, 72 000 documents sur l'Europe ont été diffusés !), l'aide au montage de projet et des formations sur les questions européennes, notamment celles de fonctionnaire territorial de l'Enact (Ecole nationale d'application des cadres territoriaux).

Cristeel emploie aujourd'hui cinq salariés avec à leur tête Steve Duchêne, un jeune Européen convaincu qui a rejoint l'aventure à son retour du Kosovo.

La 10b, une mission naturelle pour Cristeel

Quand la Direction régionale du travail recherche un organisme pour gérer la mesure 10B, elle a fait appel à Cristeel. Au début, ses membres n'étaient pas sûrs d'être les mieux placés pour remplir le rôle de l'Etat par délégation. Mais après avoir eu des garanties sur le financement, ils ont tenté l'aventure. En entrant dans la 10B, l'association connaissait bien le FSE. Elle n'était pas vraiment nouvelle sur la question, car sa mission était justement basée sur l'Europe. La 10B est donc venue naturellement s'additionner aux autres missions.

Un suivi au plus près des projets

Les chargés de mission de l'organisme intermédiaire rencontrent de nombreux porteurs de projet potentiels. Et les partenaires s'impliquent également dans toutes les phases de montage du projet. Certains projets sont transférés au DLA, ce qui apporte souvent un plus au projet. D'autres partenaires (les Conseils généraux par exemple) peuvent aussi donner un avis sur le projet ou l'aider lors de son montage. Mais ces interventions sont coordonnées par Cristeel afin de les rendre plus lisibles pour le porteur et d'éviter qu'il soit confronté à plusieurs intervenants. Cette coordination est surtout assurée par le comité de coordination, qui regroupe les services de l'Etat, le Conseil régional, les Conseils généraux et les réseaux associatifs. Le comité se réunit une fois par an mais ses membres restent en contact tout au long de l'année par e-mail. Le comité de sélection est plus réduit, mais il informe tous les membres du comité de coordination de ses décisions.

Avant de signer la convention, les porteurs retenus doivent suivre une formation sur les obligations liées à la convention, la manière de faire remonter les dépenses, le fonctionnement du FSE, etc. Les formateurs insistent sur la nécessité, pour le porteur, de communiquer sur son projet et sur le fait qu'il est soutenu par l'Europe. Pour Sylvie Mathieu, ces

formations sont indispensables : "Beaucoup de projets 10B ne se rendent pas compte de l'importance de la formation. Ils partent d'une bonne idée et croient que cela suffit. Ils ne pensent pas à la formation ni à la nécessité d'acquérir de la compétence."

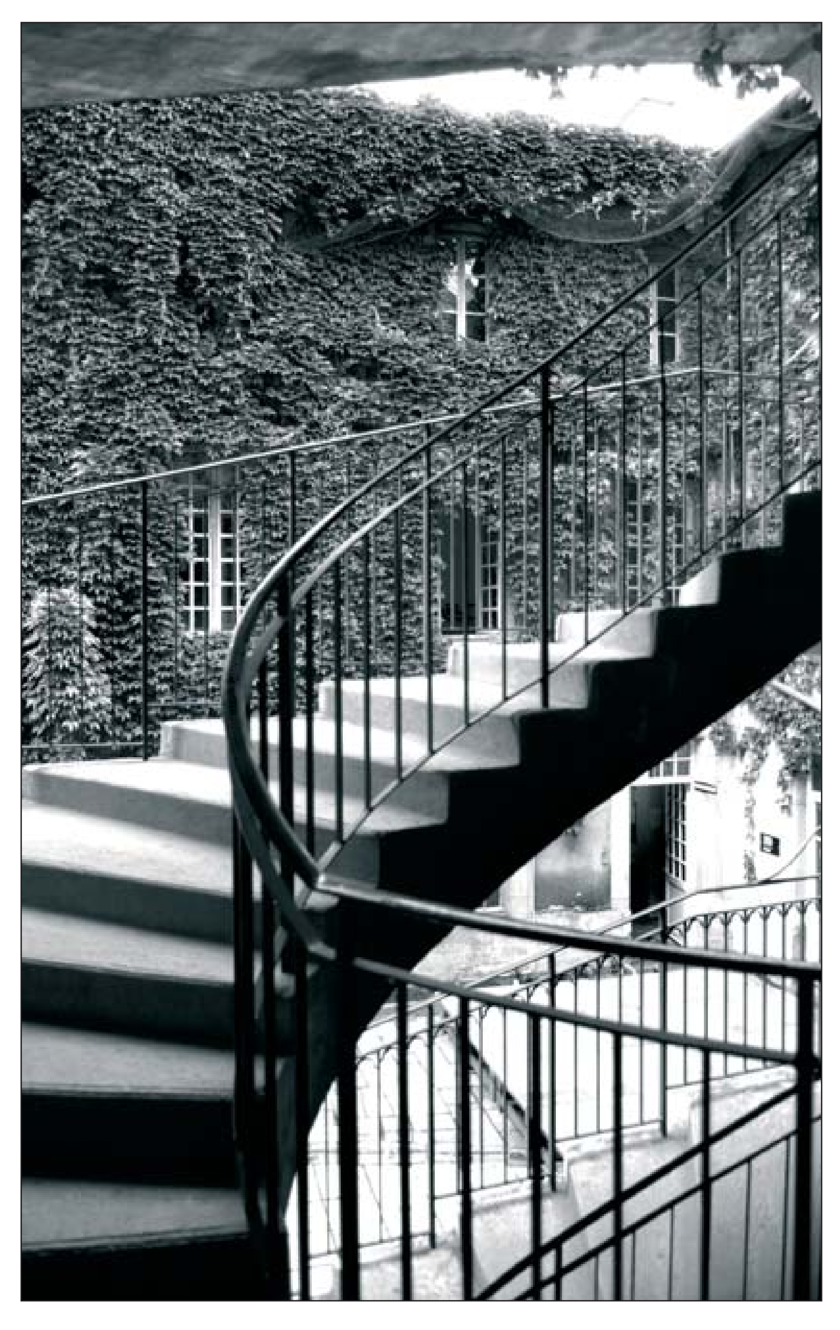
Cristeel rend visite au moins une fois à chaque porteur. C'est un travail lourd mais indispensable pour connaître les organismes accompagnés et les aider au mieux. C'est aussi une preuve de respect pour les acteurs locaux. En effet, au-delà des questions de gestion, l'association s'intéresse à ce que les projets font concrètement. C'est lors de la visite sur place que les chargés de mission apprécient le sérieux du projet. Il peut alors l'encourager, pointer les réussites, le conforter dans sa démarche. C'est aussi à cette occasion que l'organisme intermédiaire évalue d'éventuels risques de sous-consommation et qu'il étudie avec le porteur les moyens à mettre en œuvre pour rattraper le retard éventuel. Les visites s'effectuent parfois avec des membres des organismes partenaires concernés par le projet (par exemple des Conseils généraux) à leur demande ou à l'initiative de Cristeel. C'est une des façons qu'a trouvée l'association pour travailler sur la pérennisation des projets : intéresser de près au projet de futurs financeurs potentiels !

Dans la plupart des cas, un dossier "pérennisation" est ouvert. Toute information susceptible de concerner un porteur, notamment les pistes de financement possibles, lui est envoyée. Les porteurs peuvent aussi solliciter l'aide de Cristeel pour des pistes de pérennisation, pour autant qu'elles soient européennes. Il ne faut pas oublier que c'est le cœur de métier de l'association.

Une mesure ancrée dans le territoire

Sylvie Mathieu y tient : les projets retenus doivent apporter de la cohésion sur le territoire. Malgré leur intérêt, les projets se résumant à la création de son propre emploi par une personne n'ont pas été retenus. Grâce à cela, on peut aujourd'hui dire que la 10B a apporté de la cohésion sociale en Lorraine, à un niveau modeste mais bien réel. Elle a permis de mettre des acteurs locaux en réseau. La 10B, grâce au professionnalisme des salariés de Cristeel, a également permis à l'association d'être acceptée et reconnue sur le territoire lorrain.

En 2008, Cristeel a été retenu par la DRTEFP pour gérer l'héritière de la 10B, la nouvelle mesure 4-2.3 sur les "financements européens en faveur des petits porteurs de projet associatifs". Comme la 10B a bien fonctionné, il est vraisemblable que la future mesure sera gérée de façon semblable. Toutefois, la question de la pérennisation sera encore mieux prise en compte, et cela dès le début du montage du projet.



Cristeel
Contact Sous-mesure 10B : Amandine Léopold
Présidente : Sylvie Mathieu
Hôtel Lillebonne • 14, rue du Cheval blanc • 54000 Nancy
Tél.: 03 83 17 00 47 • Fax. 03 83 17 00 48
10b@cristeel.asso.fr
www.cristeel.asso.fr


“L'impact a été fort, l'ancrage local avéré, la pérennisation assurée, entre autres parce qu'il s'agissait avant tout de vrais projets associatifs”
Johann Compain

La 10B ? Un vrai espace de liberté par rapport aux aides déjà existantes

"Nous avions une opinion favorable à la base, aucune réticence"

Le soleil vient de faire son apparition dans le bureau où officie Johann Compain au sein de cet ancien et très bel hôtel particulier. La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en Poitou-Charentes (DRTEFP) s'y est installée en 1996 après l'avoir fait entièrement rénover. On peut difficilement rêver d'un cadre aussi magnifique pour le travail. Cette demeure avait été construite au XVIII[e] siècle entre "cour et jardin". Admirablement conservée, elle continue de faire bénéficier ses occupants tout comme ses visiteurs de la quiétude du jardin qui se situe à l'arrière de l'édifice.

"Nous avions une opinion favorable à la base, aucune réticence." C'est en ces termes que Johann Compain, économiste à la DRTEFP, nous explique les raisons qui ont amené sa direction à s'intéresser très rapidement à la mise en place de la sous-mesure 10B de l'objectif 3 du FSE en France.

En effet, la région Poitou-Charentes a été parmi les premières à conventionner l'organisme intermédiaire qu'est la CRES (Chambre régionale de l'économie sociale), après l'Aquitaine et l'Ile-de-France.

Une fluidité répondant aux besoins des petits projets qui n'ont pas une trésorerie de fait

"L'intérêt de cette mesure était aussi dans sa capacité de financement : sa fluidité répondait aux besoins des petits projets qui n'ont pas une trésorerie de fait." Tout sourire, Johann s'anime très facilement quand on lui parle de ce dispositif. On le sent convaincu et "militant" lorsqu'il évoque la mise en œuvre de cette mesure relative aux financements des petits porteurs de projets en Poitou-Charentes.

Lorsqu'il s'est agi de la lancer, un seul organisme a répondu à l'appel à candidatures pour gérer cette mesure en tant qu'organisme intermédiaire. Ce dernier était cependant représentatif du monde de l'économie sociale et solidaire, monde dans lequel la 10B s'inscrivait résolument. L'apparition d'un organisme intermédiaire du secteur privé, avec tout ce que cela suppose en termes de suivi propre à une subvention globale, n'a pas posé de problème particulier à la cellule FSE de la DRTEFP.

L'organisme intermédiaire (OI) a été géré comme les autres bénéficiaires d'une enveloppe FSE, tels les Conseils généraux, le Conseil régional… "avec un accompagnement et une vigilance plus importantes apportés sur la qualité de gestion et le respect de la piste d'audit", ajoute cependant Johann Compain.

C'est vrai que l'OI avait plus de responsabilités au titre de bénéficiaire d'une subvention globale, ce qui nécessitait une attention plus grande de la part des services de l'administration régionale. Cela est passé notamment par une analyse en termes de qualité de la gestion effectuée par le niveau national (Sous-direction du FSE au sein de la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle). Par ailleurs, la convention, signée par précaution à court terme au départ avec la CRES, est rapidement passée à long terme afin de donner toute latitude et tout confort à l'OI en termes de gestion et de suivi des microprojets.

La complémentarité du DLA vis à vis de cette mesure est très vite apparue

Toute la cellule FSE a été associée au suivi de cette mesure, même si Johann Compain en était le principal référent. Ainsi la DRTEFP comme les DDTEFP (Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), ont toujours été présentes lors des différents comités réunis pour la sélection des projets.

Cette mesure a permis d'associer les DDTEFP à la DRTEFP de façon très complémentaire. La sélection des projets a toujours été faite en fonction de l'intérêt que cela pouvait représenter sur le territoire concerné, ce qui explique l'implication importante des DDTEFP. La 10B a été très vite perçue comme un dispositif porteur au niveau du pôle emploi des directions départementales, les directeurs adjoints Emploi et les chargés de mission territoriaux s'en sont très vite emparés.

De plus, la complémentarité de cette mesure avec des dispositifs de conseil et d'accompagnement au monde associatif, tels que les DLA, est

très vite apparue. Dès la mise en œuvre du dispositif local d'accompagnement, l'articulation entre le DLA et la 10B, entre autres, s'est très vite imposée en vue de la pérennisation de certains projets. Et cela d'autant plus que l'association IPCA (Insertion Poitou-Charentes active), membre du réseau du Fonds territorial France active et responsable du DLA dans tous les départements de la région, est invitée au sein du comité de sélection de la 10B.



On trouve aussi des Scop et des SCIC dans le paysage

Beaucoup d'autres acteurs locaux font partie de ce comité de sélection, notamment bon nombre d'administrations déconcentrées de l'État, les acteurs de l'insertion par l'économique, ceux du monde associatif sans oublier le Conseil régional, partenaire privilégié pour ce dispositif.

Ce dernier est en effet concerné au même titre que les DDTEFP par tout ce qui relève de l'animation territoriale et travaille étroitement avec celles-ci dans un souci de cohérence territoriale, à travers notamment des outils comme les emplois tremplins associatifs. Le Conseil régional exerce sa compétence sur le développement de la vie associative en veillant à la cohérence de ses interventions dans le tissu associatif. Une convention a été passée avec le CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives), par ailleurs centre ressources régional au titre du DLA pour la formation des bénévoles. Il faut également signaler que la fondation Macif ainsi que la Caisse d'épargne sont parfois intervenues en tant que co-financeurs, notamment pour des investissements.

Si les porteurs de microprojets agissent principalement dans le cadre juridique associatif, ce statut n'est pas exclusif. On trouve aussi des Scop et des SCIC dans le paysage, même si c'est plus rare.

Fin 2006, les deux tiers des projets 10B étaient pérennisés en Poitou-Charentes

La DRTEFP s'est vraiment impliquée dans cette mesure au côté de la CRES, l'organisme intermédiaire en charge de la mise en œuvre de la mesure sur la région. Au-delà de l'appui technique en termes de gestion administrative et financière, l'aide de la DRTEFP a porté en continu sur des aspects qui relevaient aussi bien de l'audit que sur d'autres relatifs à la communication, la coordination, l'image... Un autre objectif a été d'accorder à l'OI une trésorerie suffisamment importante afin que les porteurs de projets ne soient pas bloqués dans leur fonctionnement par ce type de problème. Cela a été une spécificité propre à cette mesure, qui a amené une relation de suivi et de proximité peut-être plus importante que pour d'autres bénéficiaires.

Une étude, menée fin 2006 sur les 50 premiers projets arrivés à terme (soit la moitié des projets conventionnés sur la programmation), a montré que, au-delà de l'aide du FSE, 33 projets, soit les deux tiers, étaient pérennisés en Poitou-Charentes, soit un taux de survie supérieur à celui des entreprises classiques. Ces 33 projets représentaient 55 emplois ETP (équivalent temps plein) : ramenés aux 50 projets et aux 50 ETP créés, cela donne 1,1 ETP survivant au-delà du financement FSE apporté dans le cadre de la 10B. Avec un financement moyen de 20 000 euros par projet, nous nous trouvons en face d'un chiffre tout à fait correct lorsque l'on sait que le coût moyen par chômeur en France est 19 400 euros.

L'impact a été fort, l'ancrage local avéré, la pérennisation assurée, notamment parce qu'il s'agissait avant tout de "vrais projets associatifs", souligne Johann Compain. Probablement aussi parce que les projets déposés étaient vraiment liés aux caractéristiques du territoire, niveau d'intervention constamment mis en avant tout au long de l'entretien.



L'effet levier a joué son plein rôle

Pour la DRTEFP un regret pointe cependant sur le dispositif de financement des microprojets associatifs : la représentation départementale. Certains le sont plus que d'autres. Les logiques d'organisation de réseaux et de cultures locales permettent d'expliquer en partie ces différences entre départements.

Les trois forums régionaux de rencontres et d'échanges qui ont eu lieu ont offert de riches occasions et été très bien accueillies par les participants qui y ont trouvé un espace de valorisation de leurs projets. Les projets les plus efficients sont de vraie nature associative mais n'ont pas forcément une culture, une dynamique de création classique d'entreprise. La 10B a été, pour elles, l'occasion de défricher l'objet de leur projet à des fins utiles. L'effet levier a joué son rôle à plein dans ces cas-là. Un exemple : un projet basé à Chauvigny visait l'accompagnement de personnes souhaitant construire elles-mêmes leur habitation. Pour cela, étant dans un domaine plutôt neuf et novateur, ils avaient besoin de temps pour construire leur projet et valider son utilité et sa viabilité. La suite des événements leur a donné raison, et le projet vole maintenant de ses propres ailes. Et vraiment, ce dispositif a été novateur et "riche" : le fait qu'il n'ait pas de "logique de case pré formatée, de pré-requis trop rigides" a permis une grande ouverture dans la sélection des projets. Cela a été l'occasion de donner une chance à des projets qui n'auraient trouvé aucune réponse ailleurs.

La 10B permet de donner "une réponse à des besoins socialement utiles et non couverts par le marché et donc non rentables immédiatement". C'est "un vrai espace de liberté par rapport aux aides déjà existantes".

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Poitou-Charentes
Contact : Johann Compain
47, rue de la Cathédrale • 86035 Poitiers cedex
Tél.: 05 49 50 34 94
johann.compain@dr-poitou.travail.gouv.fr
http://www.poitoucharentes.travail.gouv.fr/

Notes

Parada France (Page 27)

(1) Il s'avère extrêmement difficile de définir ce qu'est un Rom. Même dans la vaste catégorie des Roms (c'est-à-dire les individus liés plus ou moins aux premiers migrants venus du Rajasthan), les subdivisions sont nombreuses. Certains préfèrent ne pas utiliser le mot Rom, arguant que "Tsigane", bien que parfois péjoratif, est en réalité plus générique.... Le terme "Rom" est trop restrictif, car il exclut les Sintis, les Romungrés, les Gitans, les Manouches, etc. Les ethnographes eux-mêmes ont du mal à établir les différences et les similitudes entre les divers groupes.

...La langue, à l'origine dérivée du sanskrit, a donné naissance à des dizaines de dialectes qui ne permettent pas l'intercompréhension...

...En fin de compte, est rom – mot qui veut dire "homme" en langue romanie – celui qui revendique cette appellation...

Source Courrier international hebdo n° 926-927-928 - 31 juil. 2008

Aequitas (Page 61)

(1) Le guaraná est un arbuste cultivé en Amérique du Sud, essentiellement au Brésil et au Venezuela. Le fruit de la plante possède une substance extrêmement concentrée en caféine. En raison de ses propriétés stimulantes, elle se consomme le plus souvent sous forme de graines séchées et réduites en poudre diluées dans de l'eau ou du jus de fruit. Son goût est âpre, rappelant celui de la terre. Le guarana améliore la concentration et la mémoire.

Coopérative culturelle Akwaba (Page 63)

(1) Le projet s'inscrit dans la filiation des projets décrits dans le rapport Lextrait "Les Nouveaux Territoires de l'Art". Ces territoires sont investis et réhabilités par des artistes pour y développer leurs créations. Ces espaces sont souvent dans des zones de relégation ou d'anciennes friches industrielles.

Bicibar (Page 67)

(1) Le quinoa est une des plantes les plus nutritives du monde. Le quinoa appartient à la famille des Chénopodiacées, comme les épinards et les betteraves. Depuis des millénaires, l'Altiplano bolivien est le berceau de la culture du quinoa.

La Spiruline est une micro-algue bleue vieille de plus de 3 milliards d'années. Utilisée traditionnellement par les Aztèques et plusieurs tribus du Tchad, elle a été redécouverte dans les années 60 pour sa richesse inégalée en nutriments essentiels, protéines, minéraux, oligo-éléments, vitamines et antioxydants. Elle tient son nom de sa forme spiralée.

(2) http://www.fra.cityvox.fr/bars-et-boites_nice/bicibar_200046663/Avis-Lieu

Glossaire des termes et acronymes rencontrés dans la publication

• Agefiph : Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPH), l'Agefiph collecte les contributions financières des entreprises de 20 salariés et plus qui s'acquittent par ce moyen, en tout ou partie, de leur obligation d'employer des travailleurs handicapés.

• Amap : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) est, en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, basé sur un système de distribution de "paniers" composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie par le type de production et le lieu géographique. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilisation du consommateur.

• Bafa : Le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme non professionnel délivré à l'issue d'une formation payante, dispensée par un organisme habilité par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Il autorise à encadrer de façon occasionnelle des enfants et adolescents en séjour de vacances ou en accueil de loisirs. La formation se décline en deux grands volets : un stage théorique et un stage pratique.

• BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) : Créé en 2001, le BPJEPS (niveau IV) atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue. Le BPJEPS est délivré au titre d'une spécialité disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier.

• CAE : le Contrat d'accompagnement dans l'emploi est un contrat de travail à durée déterminée destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Ce contrat s'adresse aux employeurs du secteur non marchand (collectivités territoriales, associations loi 1901...).

• CAT : Le CAT (Centre d'aide par le travail) permet l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le travail (activité professionnelle).

• CCAS : Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électriques et gazières.

• Cotorep : La Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) s'adresse aux personnes adultes handicapées de 20 ans et plus (16 ans dans certains cas) qui souffrent d'un handicap sensoriel, physique ou mental perturbant leur vie professionnelle ou sociale.

• CRES(S) : Chambre régionale de l'économie sociale (et solidaire). La Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) regroupe les fédérations et organismes régionaux de coopératives, mutuelles, associations et fondation ; ayant comme dénominateur commun : l'économie au service de la personne.

• Ddass : La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) est une administration déconcentrée départementale de l'Etat.

• DDTEFP : Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (administration déconcentrée départementale de l'Etat).

• DLA : Dispositif local d'accompagnement. Les dispositifs locaux d'accompagnement ont été créés en France à partir de 2002 à l'initiative de l'Etat et de la Caisse des dépôts et consignations. Ils sont destinés à soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur associatif. Les DLA ont pour mission d'établir un diagnostic partagé de la structure et de ses activités, puis de proposer un plan de consolidation qui peut reposer sur des accompagnements de type individuel et/ou collectif. Un comité d'appui technique – constitué de divers services déconcentrés de l'Etat (DDTEFP, DDJS...) et de collectivités territoriales – donne son avis sur le diagnostic et la mission proposée.

• DRJS : Direction régionale de la jeunesse et des sports (administration déconcentrée de l'Etat).

• DRTEFP : Direction régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle (administration déconcentrée de l'Etat).

• GEA : Gestion des entreprises et des administrations (diplôme universitaire de Technologie).

• IAE : Insertion par l'activité économique. L'insertion par l'activité économique s'adresse à des personnes sans emploi durablement exclues du marché du travail qui rencontrent des difficultés sociales et/ou professionnelles. Les personnes admises à s'inscrire dans un parcours d'insertion par l'activité économique vont alors enclencher une dynamique de réinsertion. Il n'existe pas de critères administratifs stricts préétablis pour l'accès aux structures de l'IAE.

• IME : Les IME (Instituts médico-éducatifs) sont des centres qui accueillent les enfants et adolescents atteints de déficience mentale présentant une prédominance intellectuelle liée à des troubles neuro-psychiatriques (troubles de la personnalité, moteurs et sensoriels, de la communication).

IUT GEA : Diplôme universitaire de Technologie "Gestion des Entreprises et Administrations".

• OI : Organisme intermédiaire. C'est un organisme qui assume, dans le cadre d'une subvention globale, la responsabilité de la gestion financière des concours alloués par la Commission. Il assure l'ensemble des activités de mise en œuvre des actions cofinancées, il veille au bon déroulement des actions... Ces missions s'exercent pour le compte et sous le contrôle de l'Etat.

• MJC : Maisons des jeunes et de la culture.

• PIC : Les programmes d'initiative communautaire étaient des programmes directement lancés par la Commission européenne, auxquels tous les porteurs de projets européens pouvaient directement répondre. Il existait plusieurs types de PIC (Leader, Urban, Emploi...) et le PIC Emploi visait à l'amélioration du marché du travail.

• SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif. Une Société coopérative d'intérêt collectif est une société anonyme ou SARL qui associe autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires (clients, usagers, riverains, fournisseurs...), et des contributeurs (associations, collectivités, etc.) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire (géographique ou sectoriel). Elle fonctionne selon les principes coopératifs, promeut des valeurs collectives et possède une dimension sociale. C'est une société coopérative de forme commerciale à but non lucratif. L'appellation (l'agrément) SCIC est contrôlée par décision préfectorale. Sa fiscalité est identique à celle d'une entreprise classique. Au 31 mars 2008, 103 SCIC étaient en activité.

• UPI : Unité pédagogique d'intégration. Les UPI peuvent être créées dans les collèges et les lycées pour accueillir des pré-adolescents ou des adolescents présentant différentes formes de handicap.

Directeur de publication : Claude Bapst
Coordination de la publication : Joël Grimaud
Photographies : Vanessa Deschuyteneer
Maquette-Réalisation : Guy Lefaucheur
Editing : Françoise Paicher
Impression : Groupe Corlet
Tirage : 5000 exemplaires en diffusion gratuite
Cette publication a été réalisée avec le soutien du Fonds social européen.

Les articles n'engagent que leurs propres auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de Racine ni celle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.









Pour en savoir plus

Permanence téléphonique de 14 à 18 heures
01 44 08 65 17
Courriel : microprojets@racine.fr
Site internet : www.fse.microprojets.fr.

Edition novembre 2008



Le financement par le Fonds social européen (FSE), à hauteur maximale de 23 000 euros, de “microprojets associatifs”, a fait naître en France plus de 3 000 projets !

Nous avons choisi de vous en présenter 18 pour témoigner de leur activité et de leur parcours, à travers les portraits de leurs acteurs.

Choix difficile ! Les “organismes intermédiaires”, structures régionales qui ont conventionné et suivi ces projets, nous en ont adressé un grand nombre susceptibles de figurer ici. Nous avons choisi d’illustrer leur diversité à travers leur situation géographique, leur champ d’intervention, la nature de leurs actions.

Les portraits de quatre acteurs institutionnels y ont été ajoutés pour témoigner du succès d’un partenariat très actif qui contribue de manière significative au succès de ce dispositif.

Ce sont des portraits de femmes et d’hommes aux parcours emblématiques. Cette publication vise à vous faire partager ces expériences en toute honnêteté et de manière informelle. Ces témoignages personnels veulent rendre compte des défis relevés et des succès remportés par ces acteurs. Les propos de chacune et chacun sont accompagnés de photographies en noir et blanc qui permettent de mettre un visage sur ces projets.

La découverte de ces aventures individuelles, au profit de la communauté dans le monde de l’emploi, de la formation et de l’insertion professionnelle, ne pourra que vous donner l’envie de vous engager à votre tour dans cette voie.

C’est en tout cas le vœu que nous formons !

L’aventure continue avec un nouveau dispositif du FSE : le financement de petits projets associatifs.

Bonne lecture !

Vous aussi avez un projet ? Rejoignez-nous !

L’aventure est au coin de la rue ou du chemin...







